

BULLETIN  
DE LA  
SOCIÉTÉ ZOOLOGIQUE  
DE GENÈVE

---

PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION

DE

MAURICE BOUBIER

*Dr ès sc., Professeur*

---

TOME III

**FASCICULE 6. - Paru en Janvier 1927**

---

LOCAL :

AMPHITHÉÂTRE DES SCIENCES NATURELLES  
ÉCOLE SEC. ET SUP. DES JEUNES FILLES

*Rue Voltaire*

**GENÈVE**



# Bulletin de la Société Zoologique de Genève

Tome III - Fascicule 6

---

## Comptes-rendus des séances

(Extraits)

---

La Société a tenu, en 1926, neuf séances.

Le 19 janvier elle a commémoré le 20<sup>e</sup> anniversaire de sa fondation dans une soirée-thé intime au cours de laquelle les membres ont eu le plaisir de voir un film sur « les Oiseaux chez eux » et d'entendre plusieurs morceaux de musique exécutés par l'Orchestre de Grange-Canal, qui avait gracieusement prêté son concours pour la circonstance.

Le Comité a été réélu comme suit:

- MM. le professeur Dr. M. Boubier, Président.
- le Dr. A. Pfau, Vice-Président.
- le prof. M. Gallay, Secrétaire.
- R. Reiger, Trésorier.
- le prof. R. Poncy, Bibliothécaire.
- A. Comte, Archiviste.

Trois numéros du « Zoologiste » ont, au cours de l'année 1926, été distribués aux membres pour les tenir au courant de l'activité de la Société.

Le service des Echanges s'est considérablement intensifié, tout spécialement avec les Périodiques ornithologiques (voir p. 84).

Les principaux sujets traités dans les séances ont été les suivants:

- M. le Dr. M. Boubier: Le Parc National suisse, avec proj. (15 juin).
- L'origine et l'étymologie des noms français de nos oiseaux (19 octobre), (voir p. 5).
- Historique de la réintroduction du Bouquetin dans les Alpes suisses, avec proj. (16 novembre), (voir p. 68).
- M. le Dr. F. Brocher: Biologie du Psylle du poirier (16 février).
- Observations sur le *Perithous mediator* (16 mars).
- M. Olivier Meylan: Sur le séjour hivernal de quelques oiseaux dans le bassin du Léman (16 mars), (voir p. 30).
- M. le Dr. Pierre Revilliod: Origine des mammifères domestiques en Suisse (20 avril).
- M. M. Gallay: Etat de nos connaissances sur la biologie du Coucou (20 avril).

M. A. Comte: Rôle des Corvidés en agriculture (18 mai).

— Observations ornithologiques (19 octobre), (voir p. 53).

M. A. Vaucher: Relation de chasses ornithologiques faites en Tunisie en 1925 et 1926 (15 juin), (voir p. 77).

M. F. de Schaeck: Sur l'hivernage et le passage d'Oiseaux d'Europe au Kassai (19 octobre), (voir p. 79).

M. le Dr. A. Pfau: Oiseaux observés sur les bords du Lac en avril et mai 1926 (15 juin).

M. Henri Jouard: Que faut-il entendre par Mésange alpestre? (16 novembre), (voir p. 44).

M. J. Lafond: Notes ornithologiques (15 juin), (voir p. 82).

---

## Modification à la liste des membres de la Société

La Société a eu le grand regret de perdre un de ses Membres fondateurs, M. Victor Gay, décédé en juin 1926.

Elle a reçu comme Membres ordinaires:

M. le Dr. Pierre Revilliod, assistant au Museum d'histoire naturelle.

M. le Dr. A. Ofner, rue Cavour.

M. Chares Gay, à Villette.

---

## Nouveaux échanges du Bulletin

*Wien.* — Annalen des Naturhistorischen Museums.

Voir en outre la Liste des Périodiques ornithologiques (p. 84).

## Origine et étymologie des Noms français des Oiseaux de l'Europe occidentale

par Maurice BOUBIER

---

Les noms de nos Oiseaux ont une origine si variée que l'étude de leur étymologie est difficile, mais singulièrement captivante, comme j'ai eu le plaisir de m'en rendre compte en préparant le Lexique que je présente aujourd'hui aux ornithologistes et qui compte 368 appellations.

Une courte introduction me paraît utile pour signaler les principales carrières où ont été extraits les matériaux qui ont servi à constituer les noms d'oiseaux.

Il y a tout d'abord le stock important des noms empruntés à la nomenclature scientifique et artificielle. Les créateurs de genres et d'espèces, inventant des noms nouveaux, se sont basés sur quelque particularité de plumage (actiture, rhodostéthie, phalarope), sur la conformation d'une partie du corps (œdicnème, panure, lobipède), sur le milieu fréquenté par l'animal (phragmite, agrobate, pagophile, hypolaïs), etc.

Puis viennent les noms que, par le canal populaire, nous avons hérité du patrimoine des langues indo-européennes, du grec et du latin et que nous utilisons tels quels ou sous leur forme francisée (grue, calandre, nette, scops, ibis).

Le plus souvent la source n'en est pas le latin classique, mais bien plutôt le bas latin, qui fut la pâte primitive des langues romanes modernes. Ces noms-là sont certainement parmi les plus intéressants, à cause des lentes transformations que les siècles et les générations leur ont fait subir. Tels sont ramier, oie, gravelot, étourneau, chouette, etc., noms vénérables qui remontent jusqu'aux origines lointaines du français et dont nous pouvons suivre toute l'évolution.

Un certain nombre de noms d'oiseaux nous ont été cédés par les dialectes ou patois. Ce sont des appellations locales qui ont été entraînées dans le grand courant général. Malheureusement l'histoire de quelques-uns d'entre eux nous échappe: grèbe, macreuse, chipeau, alimoche, etc.

Les langues étrangères ont aussi fourni leur contingent important. Tantôt ce sont des noms qui ont été latinisés en vue de leur introduction dans

la nomenclature scientifique, puis francisés ou utilisés directement pour l'usage courant (nyroca, grylle, sterne), tantôt et le plus souvent, ces vocables étrangers ont été assimilés par le français, non sans avoir subi des modifications parfois profondes. C'est ainsi qu'ont été mis à contribution les idiomes celtiques (pingouin, goéland, bernache), l'italien (moustac, spioncelle, avocette), l'espagnol (garzette), le provençal (ortolan, pitchou, bouscarle), l'anglais (mouette, balbuzard), le germanique (mésange, freux, choucas, épervier), le suédois (labbe, harfang), l'islandais (harelde), le russe (kobez, tschegrava), le polonais (rémiz), l'arabe (houbara, sacre), le turc (yelkouan), etc.

D'autre part, un assez grand nombre d'oiseaux tirent leur nom d'une certaine particularité morphologique ou biologique. *La plupart de ces noms étant immédiatement compréhensibles ne figurent pas dans notre Liste* (courvite, casse-noix, combattant, rouge-queue, rouge-gorge, bec-croisé, etc.).

Beaucoup de noms ne sont autre que des onomatopées, c'est-à-dire des transcriptions phonétiques de chants ou de cris caractéristiques (coucou, zizi, lulu, pipit).

D'autres désignent, sous une forme plus ou moins transparente, telle région géographique où l'oiseau a été capturé (esclavon, pomarin, térékie).

Il s'est produit, rarement il est vrai, un singulier transfert de nom d'un oiseau à un autre, généralement accompagné d'une déformation orthographique (albatros, accenteur, cincle).

D'autres noms encore rappellent un menu fait épisodique, historique ou mythologique (canut, guignard, orphée, progné), ou ne sont que des sobriquets dont la signification s'est parfois perdue (Jean-le-blanc, Saint-Martin, guillemot).

Enfin, comme il est de tradition dans toutes les sciences descriptives, les savants qui ont eu l'honneur de découvrir ou de dénommer un oiseau nouveau, ont souvent tenu à dédier celui-ci à tel ou tel personnage, explorateur ou ornithologiste. C'est ainsi que nous pouvons parler du guillemot de Brünnich, du busard Montagu, du pouillot Natterer, du grimpereau Costa, etc.

Au fond du creuset, d'où sont ainsi sortis les noms de nos oiseaux, un résidu est resté de quelques noms dont l'origine est jusqu'ici inexplicable et qui représentent des énigmes ornithologiques: cabaret, blongios, guifette, geai, etc. J'ai, à mon tour, tenté de déchiffrer quelques-uns de ces hiéroglyphes; mes interprétations, tout hypothétiques qu'elles soient, sont signées de mes initiales (M. B.).

**Index des noms français d'oiseaux, avec leur étymologie.**

N. B. — *L'Auteur sera très reconnaissant aux Lecteurs qui voudront bien lui suggérer toute remarque propre à améliorer ou à compléter le présent Lexique. (Adresse: Grange-Canal, Genève).*

Liste des abréviations utilisées:

g. grec — l. latin classique — l. pop. latin populaire — bas l. bas latin — v. f. vieux français — germ. germanique — v. h. all. vieux haut allemand — all. allemand — angl. anglais — ital. italien — esp. espagnol.

**Accenteur.** Forme francisée du latin de nomenclature *Accentor* introduit pour la première fois dans la science en 1797 pour désigner le Cincle, puis transféré en 1807 aux Accenteurs (actuellement rangés dans le genre *Prunella* Vieillot). Du l. *accentus*, accent, élévation de la voix sur une syllabe; allusion aux sons flûtés et accentués émis par l'oiseau.

**Actiture.** Nom scientifique tiré du g. *aktis*, rayon de soleil et *oura*, queue, parce que la queue de l'oiseau a des reflets métalliques.

**Agrobate.** Nom scientifique tiré du g. *agros*, champ et *bateo*, je vais, soit « qui parcourt les champs ».

**Agrodrome.** Nom scientifique tiré du g. *agros*, champ, campagne et *dromeus*, coureur, soit à peu près synonyme d'agrobate.

**Aguassière.** Introduit dans la science par Vieillot (1816); c'est le nom que porte le Cincle ou Merle d'eau dans les Pyrénées. Du l. *aqua*, eau (espagnol *agua*).

**Aigle.** Du l. *aquila*, devenu *aqu'la*, puis *ag'la* et *aigle*.

**Aigrette.** Dérivé de *aigron*, forme dialectale de *héron* (*egreste*, 14<sup>e</sup> s.). Germ. *haigiro*, ital. *a(gh) irone*, esp. *airon*. Avec changement de suffixe, le mot est devenu en provençal *aigreta*, f. *aigrette*.

**Albatros.** Origine des plus bizarres. Ce nom est tiré de l'angl. *albatross*, qui n'est autre que le nom espagnol, mais déformé du pélican, *alcatraz*, et transféré à un tout autre oiseau.

**Alimoche.** Nom introduit dans la science par Lapeyrouse en 1799, et tiré du mot local pyrénéen *alimoch* désignant le Percnoptère. Il est probablement d'origine mauresque.

**Alouette.** D'origine gauloise, devenu en v. f. *aloe*, *alue*, *aloue*; avec diminutif *alouette*. L. *alauda*.

**Alouettes de mer.** On désigne populairement sous ce nom toutes les petites espèces d'oiseaux de rivage, dont le plumage et la taille rappellent les vraies alouettes.

**Alque.** Du vieux norrique *alþa*, nom du pingouin; norvégien *alþe*, angl. *Auk*, all. *Alk*.

**Amnicole.** Nom scientifique composé du l. *amnis*, eau et *colere*, habiter, soit « qui se plaît près de l'eau ».

**Arlequin.** Dont le plumage est curieusement bigarré, comme le costume d'un *Arlequin*.

**Arrian.** Nom dialectal usité dans les Pyrénées pour désigner le Vautour moine. Ce nom se rattache certainement au gothique *ara*, aigle, v. h. all. *aro*, norrique *ari*.

**Audouin** (Goéland d'). Dédié par Payraudeau, en 1826, au naturaliste français Audouin.

**Autour.** Du l. pop. *austurium* (altération de *asturium*: oiseau des Asturies); en l. *astur*, *autour*. V. f. *haulteur*, *ostour*, et *otour*.

**Avocette.** De l'ital. *avocetta* (formes dialectales *avosett*, *avoseta*, *vo-cetta*). Très probablement tiré de *voce*, voix, d'où « petite voix », à cause de la voie flûtée de cet oiseau.

**Baillon** (Râle de). Dédié par Vieillot, en 1819, à Baillon, ornithologiste français (18<sup>e</sup>-19<sup>e</sup> s.).

**Balbusard.** De l'angl. *bald-buzzard* ou busard chauve.

**Barge.** Probablement du celtique *bargod*, bord de l'eau, qui a donné en v. f. et en angl. *barge*, barque. On trouve du reste encore en français le mot *barge* ou *berge* pour une barque à fond plat. L'oiseau portait aussi en v. f. le nom de *berge*.

**Bartavelle.** Du provençal *bartavela*, qui signifie loquet, par analogie du chant de l'oiseau avec le bruit d'un loquet.

**Bassan** (Fou de). Cette espèce est ainsi nommée, parce que sa plus célèbre colonie est celle de *Bass-rock*, en Ecosse.

**Bécasse.** Dérivé de *bec*: « la dame au long bec ».

**Bécasseau, Bécassine.** Diminutifs du précédent.

**Bec-figue.** Pour *beque* (de *béquer*). Qui cherche les insectes sur les figuiers ou mange des figues.

**Bergeronnette.** Dérivé de *berger*, signifie en ancien français « petite bergère ».

**Bernache.** De l'irlandais *barneach*. A Guernesey, *bernaque*; breton *bernic*. La forme française la plus ancienne semble être *bernesque* (texte normand de 1557).

**Bewick** (Cygne de). Dédié par Yarrell, en 1830, à l'ornithologiste anglais Thomas Bewick.

**Biblis.** Fille de Milétus et de Cyanéa, jeune princesse de Carie qui, selon la mythologie, se donna la mort pour échapper à l'amour de son frère. De ses larmes naquit une source. — Se basant sur cette donnée, Lesson créa le genre *Biblis*, en 1837, pour l'adapter à l'Hirondelle de rochers, qui

affectionne les roches arrosées par des cascades et des sources. *Biblis* a été remplacé dans la nomenclature moderne par le genre *Riparia*.

**Bièvre** (Harle). Ancien nom du castor, *bièvre*, tiré du l. *bebrum*, c'est donc le Harle castor (*Mergus Castor* de Linné), excellent plongeur.

**Bifascié** (Bec-croisé). Dont l'aile est traversée de deux bandes blanches, du l. *fascia*, bande.

**Bihoreau**. V. f. *buhoreau*, espagnol *buharro*, d'origine inconnue selon les dictionnaires. Pourrait dériver du g. *bous* (bœuf) et du v. f. *hairon* (héron), soit *héron-bœuf*, dont la voix est forte et porte loin; ou du v. f. *bis* (gris) et *hairon*, soit *héron gris* (M. B.).

**Biset**. Dérivé de *bis* (origine inconnue), d'un gris foncé. Parfois orthographié *bizet*.

**Blanchet** (Faucon de). Espèce méditerranéenne récemment reconnue et dédiée par Lavauden, en 1922, à l'ornithologiste français Alfred Blanchet.

**Blongios**. Décrit pour la première fois par Brisson (Ornithologie, t. V, 1760) sur un exemplaire envoyé de Suisse à Réaumur par Gannebin. Brisson qui l'a ainsi nommé, sans indication d'origine, dit qu'on l'appelle *boo-onh* en Barbarie, sur le témoignage d'Edwards. Il semble donc probable que l'auteur ait forgé le nom de blongios en adaptant à la française ce vocable étranger, dont il a un peu l'assonance, le mot *blongios* correspondant d'autre part un peu au fauve clair ou blond (v. f. *blong* en terme de chasse), nuance qui est répandue dans le plumage de l'oiseau. (M. B.).

**Boarule** (Bergeronnette). Du l. *boarius*, qui concerne les bœufs et *boaulia* (g. *boaulion*), étable à bœufs, car cet oiseau se plaît dans la compagnie des troupeaux.

**Bondrée**. Origine inconnue. Belon (1555) nomme cet oiseau boudrée ou goiran. Peut-être faut-il donner à ce nom une origine germanique: *bunt*, qui signifie primitivement rayé noir et blanc et *reihe*, rangée, succession, soit « avec succession de taches variées », le plumage de la bondrée étant maculé de blanc, gris, brun, roux (M. B.).

**Bonelli** (Aigle). Ornithologiste italien, auteur d'un catalogue des oiseaux du Piémont (1811). Il reçut du chev. de la Marmora le premier exemplaire connu de l'aigle qui porte son nom.

**Bourgmestre** (Goéland). Cet oiseau étant le plus gros des Goélands du Nord, il en paraît être comme le chef, de là son nom, dérivé de l'all. *Bürgermeister*, maire.

**Bouscarle**. Du provençal *bouscarlo*, qui comme ses synonymes *bouscarido*, *bouscatido*, *bouscatiedo*, *bouscatieiro*, est dérivé de *bosc*, bois. Le mot *bouscarido* en particulier remonte au l. vulgaire *boscarita*. A la définition de ces mots, le « Trésor du Félibrige » de Mistral ajoute la remarque

« genres d'oiseaux qui se plaisent dans les bois », nous pourrions ajouter « ou dans les buissons », où se tient de préférence la Bouscarle.

**Bouvreuil.** Contraction pour *bouvereuil*, dérivé de *bouvier*, soit « le petit bouvier », sobriquet donné au bouvreuil parce qu'il suit les bœufs au labour, pour manger les vers dans les sillons.

**Brachydactyle.** « A doigts courts », du g. *brachus*, court et *dahtulos*, doigt.

**Brachyote** (Hibou). Du g. *brachus*, court et *ous*, *otos*, oreille, soit « à courtes aigrettes frontales ».

**Bruant.** Pour *bruyant*.

**Brünnich** (Guillemot de). Dédié par Sabine, en 1817, au naturaliste danois Brünnich (18<sup>e</sup> s.).

**Buffon** (Stercoraire de). Dédié au célèbre naturaliste français Buffon, par Boie, en 1822.

**Busard.** Du l. pop. *butia* (pron. *boutsia*), qui a donné en v. f. *buisard*, puis *busard* et *buse*.

**Buse.** Voir *busard*.

**Butor.** Du l. *bos* (g. *bous*), bœuf et *taurus*, taureau, à cause des mugissements sonores qu'il émet au printemps dans les fourrés de roseaux. Le mot l. *taurus* désigne dans Pline le butor.

**Cabaret.** Origine inconnue. Peut-être, selon Vincelot, parce qu'on a cru remarquer que cet oiseau a une prédilection marquée pour les graines de la plante nommée *cabaret* (*Asarum*).

**Caille.** Du bas l. *quacola*, d'origine germanique (néerlandais *Kwaķķel*, all. *Wachtel*, angl. *quail*, romanche *quacra*. Comp. aussi le sanscrit *vartika* avec l'all. *Wachtel*. *Quacola* est devenu en v. f. *qu'la*, *quaille*, puis *caille*.

**Calandre.** Du g. *kalandra* ou *kalandros*, alouette, passé dans le l. pop. et le provençal. A rapprocher du l. *caliendrium*, bonnet, coiffure, à cause de la huppe de cet oiseau.

**Calandrelle.** Diminutif du précédent.

**Canard.** Dérivé de *cane*, venant peut-être du germ. *Kahn*, canot, appliqué à un oiseau nageur; *quanart* au XIII<sup>e</sup> s.

**Canepetière.** Composé de *cane* et *petière*, forme dialectale pour *peteuse*.

**Canut** (Maubèche). Cet oiseau est ainsi nommé parce qu'il était un des mets préférés du roi de Danemark *Canut le Grand*.

**Casarca** (Canard). Du russe *Kazarķa*, nom du palmipède.

**Gastagneux** (Grèbe). Du l. *castaneus*, couleur brune comme une châtaigne.

**Gata** (Ganga). De l'arabe *gh'tà*, nom de l'oiseau.

**Catarrhacte** (Stercoraire). Nom d'un oiseau marin signalé par Aristote comme tombant sur l'eau avec la vitesse d'un trait, pour y saisir sa proie. Linné a appliqué ce nom à un Stercoraire. Ce nom dérive du g. *kata*, qui, en composition marque le mouvement de haut en bas, et de *rasso*, heurter, déchirer.

**Catharte**. Du g. *kathartès*, qui purifie (en dévorant les charognes).

**Catmarin** ou **cat-marin** (Plongeon). Ce palmipède, de même que le cormoran, est désigné sur les côtes de Picardie sous le nom de *ca-marin* ou *cat-marin*, qui a passé dans la nomenclature. Il signifie probablement « *chat-marin* », (chat: en angl. *cat*; en l. *cattus*; le nom l. *catta* désignait un oiseau de nuit inconnu). (M. B.).

**Gaugek** ou **caujek** (Sterne). Onomatopée, d'après les cris de l'oiseau. Nom introduit dans la nomenclature par Temminck (1815).

**Cetti** (Bouscarle). Dédié au naturaliste italien Cetti (18<sup>e</sup> s.), par de la Marmora, en 1820.

**Charbonnière** (Mésange). Ainsi nommée à cause du noir profond de plusieurs parties de son plumage.

**Chardonneret**. Dérivé de *chardon*, plante dont les graines sont très aimées par le dit oiseau. V. f. *chardonnerel*, *chardonnerel*.

**Chat-huant**. Voir *Chouette*.

**Chevêche**. Voir *Chouette*.

**Chevêchette**. Diminutif de *chevêche*.

**Chipeau**. Origine inconnue. Nom local donné à ce canard en Normandie.

**Chocard** ou **choquard**. Même origine que *choucas*. Dialectes suisses-allemands : *chächle*, *chächli*, etc. (M. B.).

**Choucas**. Du germ. *châha* (onomatopée), nom de l'oiseau, qui a donné *chouch* (v. all.) et *chough* (angl.).

**Chouette**. Les noms de chouette, chevêche et chat-huant, bien que très différents dans leur orthographe actuelle, ont une même origine, soit le mot bas-latin *cavannum*, néologisme apparenté à la racine germanique *kawa*, (picard *kava*). Toubin, cherchant une origine sanscrite à *cavannum*, propose celle-ci: *ka* (péjoratif), *u* (résonner, retentir), *ati* (oiseau), soit « oiseau au cri de mauvais augure ».

Au cours du temps, la dernière syllabe de *cavannum* s'est, comme d'habitude, assourdie, puis est tombée, tandis que le son *k* initial s'est transformé en chuintante *ch*. Puis, suivant les prononciations dialectales, ce vocable s'est modifié suivant trois formes divergentes :

1. *Choan*, *chouan*, *choue*, *choe*, *choète*, *chuette*, *chouette*.

2. Vieux provençal *cavec*, *cavesca*; prov. *chavesca*; v. f. *chevoïche*, *chevoêche*; f. *chevêche*, *chevêchette*.

3. *Chauana*, *chauan*, *chau*, *chavan*, *chaïan*, *chahuan* et autres variantes dialectales (*cave*, *cavan*, *cau*, *haouan*, *cahuan*). Par une récente déformation orthographique, ce mot est devenu *chat-huant*, avec la signification bien connue des deux composants.

**Cigogne.** Du l. *ciconia*; v. f. *ceogne* et *cegoine*.

**Cincle.** Du g. *kih̄k̄los*, qui, dans Aristote, désigne le plus petit des oiseaux de rivage. *Kih̄k̄los* est dérivé de *kih̄k̄lidzo*, se mouvoir avec vitesse. Sous ce nom, ont été désignées plusieurs espèces d'oiseaux, telles que le Marle d'eau, la Petite Bécassine, le Tourne-pierres, la Rousserolle, le Bécasseau cincle, la Bergeronnette.

**Cini** (Serin). Probablement onomatopée; si non tiré par abréviation de *citrinus*, *citrini*, de couleur citron (M. B.).

**Circaète.** Nom scientifique créé par Vieillot, en 1816, en combinant deux mots grecs: *kih̄r̄kos* (busard) et *aetos* (aigle).

**Cisticle.** Nom scientifique tiré du l. *cisthos*, ciste (arbrisseau) et *colere*, habiter, soit « qui fréquente les cistes ».

**Cochevis.** Pour « *visage de coq* », à cause de la petite huppe qui orne le dessus de la tête de l'oiseau.

**Cocarde.** Surnom donné par les chasseurs à la grosse bécasse. De *coq*. propr. grosse comme un coq.

**Coorli** (Bécasseau). Onomatopée tirée du cri de l'oiseau.

**Colombe.** Du l. *columba*, pigeon, venant lui-même du g. *kolumbaô*, plonger, car les colombes tiennent le bec plongé dans l'eau lorsqu'elles boivent.

**Colombin.** Du l. *columbinus*, couleur de pigeon.

**Corbeau.** Du l. *corvum*, qui a passé dans le l. pop. sous la forme *corbum*. La forme corbeau indique un suffixe *ellum*: *corvu-ellum*.

**Corlieu** (Courlis). Même origine que *courlis*. Formes dialectales: *courleri*, *courleret*, *courleru*, *courlieu*, *ciurlo*, *ciurlett*, etc.

**Cormoran.** Composé du v. f. *corp*, corbeau et de *moran*, marin, dérivé du breton *mor*, mer (comp. portugais *corvo marinho*, provençal *corp mari*, ladin *corv marin* = cormoran).

**Corneille.** Du l. pop. *cornicla*, dérivé du l. *cornicula*, petite corneille.

**Costa** (Grimpereau de). Espèce dédiée par Bailly en 1847, au marquis Costa de Beauregard, fondateur de la collection ornithologique de la Société d'histoire naturelle de Savoie.

**Cotyle.** Du g. *hotulê*, cavité, cet oiseau nichant dans des cavités.

**Courlis.** Onomatopée, d'après le chant de l'oiseau: *courli*, *courli*. Voir *corlieu*. Ce mot devrait s'écrire sans s, comme on le faisait autrefois: *courli*, *courly*.

**Crabier.** Qui se nourrit de *crabes*, parce que quelques auteurs ont cru que le Héron crabier se nourrissait de crabes. *Crabe* est d'origine germanique: *krabbe*.

**Cravant** (Bernache). Origine inconnue. Très probablement même origine que *crave*, soit germ. *hraban*, corbeau, étant donné la couleur du plumage de cet oiseau (M. B.).

**Crave.** Du germ. *hraban* (all. *Rabe*, corbeau).

**Crécerelle.** Du sanscrit *kras-har-elle* = oiseau de proie criard; g. *krēkō*, faire un bruit désagréable. V. f. *cercele* (XII<sup>e</sup> s.), *resserele* (XIII<sup>e</sup> siècle):

**Crécerellette, crécerine.** Diminutifs du précédent.

**Cresserelle.** (Syn. de crécerelle.)

**Cygne.** Du l. *cygnus* (g. *kuġnos*), devenu *cine* en v. f., puis *cygne* par restauration orthographique savante. Le v. f. *cisne*, *cine* suppose un vocable l. pop. *cicinus*.

**Cynchrame.** Nom scientifique tiré du g. *kuġne*, casque et *krambos*, brûlé, allusion à la tête noire du Bruant des roseaux.

**Dougall** (Sterne de). Dédiée par Montagu en 1813, au naturaliste anglais Mac Dougall.

**Draine** (Grive). Onomatopée, d'après les cris habituels de l'oiseau: *drè, drè, drè*, ou *trrré, trrrée, trrrée*.

**Duc.** Du l. *dux, ducis*, conducteur, celui qui marche à la tête. Les houx (Grand —, Moyen —, Petit duc) sont ainsi nommés probablement à cause de leurs aigrettes frontales, constituant une sorte d'insigne de commandement.

**Dupont** (Sirli de). Espèce dédiiée par Vieillot, en 1828, au naturaliste Dupont.

**Echasse.** Pour v. f. *eschace*, jambe de bois; bas l. *scacia*, d'origine germanique: friésien *skatja*.

**Echelette** (Tichodrome). Rappelle le mode de grimper de l'oiseau, qui s'élève contre les rochers par sauts verticaux successifs.

**Ecorcheur** (Pie-grièche). Allusion à l'habitude qu'a cet oiseau d'em-paler des proies à des épines.

**Effarvatte.** Du l. *effervere*, s'agiter. Oiseau très vif, très babillard et toujours en mouvement.

**Effraie** ou **effraye.** L'ancien nom français de cet oiseau est *fresaie*, qui s'est transformé en *effraie*, d'après *effrayer*, par similitude de son: Quant au mot *fresaie*, peut-être vient-t-il du l. *praesaga*, présage, soit oiseau de mauvais augure, qui aurait donné *presaie*, modifié dans la suite en *fresaie*.

**Egocéphale** (Barge). Tiré du g. *aigeios*, chèvre et *kuġphalè*, tête, soit « à tête de chèvre ».

**Eider.** Tiré de *edder*, nom norvégien de l'oiseau.

**Elanion.** Du g. *elanos*, milan.

**Emerillon.** Diminutif du v. f. *esmeril* (provençal *esmerillo*, diminutif d'*esmirle*), dérivé du l. *merla*, merle, renforcé d'un s initial, soit « faucon de la taille d'un merle » :

**Emouchet.** Altération de *mouchet*, venant de *mouche* : faucon de très petite taille.

**Engoulevent.** Mot composé du l. *in gula*, dans la gueule et de *vent*, soit « qui engouffre le vent » en volant. C'est là une erreur biologique, car l'oiseau ne vole pas le bec ouvert et son bourdonnement ne provient pas de l'air engouffré, mais est un ronronnement volontaire (cf. P. Madon, Ann. Soc. Hist. nat. de Toulon, 1921).

**Epeiche.** De l'all. *Specht*, pic.

**Epeichette.** Diminutif du précédent.

**Epervier.** Du germ. *sparwari* (all. *Sperber*), dans lequel il y a peut-être la racine sanscrite *pêrava*, malfaisant. Le v. f. a dit *esparvier*, *esprevier*, *éprevier*.

**Epervière** (Fauvette). Dont les parties inférieures sont striées transversalement, un peu comme chez l'*Epervier*.

**Epouvantail** (Guifette). Ce qualificatif a été donné à l'oiseau à cause de la couleur noire ou très foncée d'une grande partie de sa robe et de ses cris rauques et plaintifs, ce qui le fait populairement considérer comme précurseur des bourrasques.

**Erémophile.** Nom scientifique tiré du g. *eremos*, le désert et *philos*, ami, soit « qui aime le désert ».

**Erythrospize.** Nom scientifique tiré du g. *eruthros*, rouge et *spizo*, étendre, allusion à la grande extension des nuances rouges sur le plumage de l'oiseau.

**Erythrosterne.** Nom scientifique tiré du g. *eruthros*, rouge et *sternon*, poitrine, soit « à poitrine rousse ».

**Esclavon** (Grèbe). Abréviation pour « de l'Esclavonie » (Buffon).

**Etoilé** (Butor). Ainsi nommé à cause des bandes divergentes qui ornent l'avant du corps : bande noire sur le haut de la tête, strie noire partant de chaque côté du bec et descendant le long de la gorge et bandes longitudinales brunes tachées de roux sur le devant du cou.

**Etourneau.** Du lat. pop. *sturnellum* (l. *sturnum*), qui a donné en v. f. *esturnel*, *estornel* et *estourneau*. On retrouve la racine dans le v. h. all. *stara*, le vieux norrique *stare*, *starre*. (all. *Star*, angl. *Starling*.)

**Falsan.** Du l. *phasianum*, soit « oiseau du Phase, fleuve de Colchide ». V. f. *fasian*, *fesant*.

**Faloinelle** (Ibis). Du l. *falx, falcis*, faux, soit « petite faux », nom donné à l'oiseau à cause de son bec long et courbé.

**Farlouse**. Origine inconnue. Pour Le Duchat, ce mot serait dérivé du l. *prati alauda*, alouette de pré, qui aurait donné *pralauda, fralaude, farloué*, puis *farlouse*. Pour Salerne, *farlouse* et ses noms plus anciens *fallope* ou *farloppe* viendraient du chant de cet oiseau.

**Faucon**. Du l. *falconem*; v. f. *falcun, falcon*.

**Fauvette**. De *fauve*, soit « petit (oiseau) fauve ».

**Fitis** (Pouillot). Nom donné par Bechstein, en 1793, d'après le cri *fit* de cet oiseau.

**Flamant**. Du provençal *flamenc*, dérivé de *flamma*, flamme, feu et du suffixe *enc*, l'oiseau ayant des ailes rouge de feu.

**Fou**. Oiseau insouciant du danger et se laissant massacrer sans fuir, ce qui lui a valu son nom. *Booby* en anglais, *bobo* en portugais, signifient fou, niais, stupide. Le nom allemand *Tölpel* signifie rustre, lourdaud; il est d'origine dialectale, en rapport avec le mot *Dorf*, village.

**Fou** (Bruant). Ainsi nommé parce qu'il se laisse prendre facilement à tous les pièges. Guys, cité par Buffon, le nomme « l'oiseau bête par excellence ».

**Foulque**. Du l. *fulica*, foulque.

**Freux**. Du germ. *hruoh* (onomatopée), moyen haut all. *ruoch*, nom de l'oiseau. A rapprocher du gothique *kruoken*, qui a donné en all. *krähen*, croasser, crier comme un corbeau.

**Fringille**. Du l. *fringilla*, pinson, dérivé de *frango*, je brise, le bec conique étant adapté à briser des graines dures.

**Friquet**. Du v. f. *frique* ou *frisque* = vif, pimpant.

**Fuligule**. Du l. *fuligo*, suie, soit « couleur de suie ».

**Fulmar**. Nom local donné primitivement par les habitants de l'île St-Kilda (Hébrides), où les fulmars sont extrêmement abondants. De là, le nom a passé dans le langage courant en Angleterre, puis en France. Il dérive de l'angl. *to fulmine*, lancer comme un éclair, allusion à la vitesse du vol de l'oiseau (l. *fulmen*, foudre).

**Gallinule**. Proprement « petite poule », du l. *gallinula*, poulette.

**Gambette**. De l'italien *gambetto*, diminutif de *gamba*, jambe. Ce nom signifie proprement « à longues jambes ».

**Ganga**. Nom catalan de l'oiseau.

**Garde-bœuf**. Ainsi nommé parce que ce héron recherche les endroits où paissent les bœufs.

**Garrot**. Probablement dérivé du v. f. *gars* (actuellement jars), picard *gars*, breton *garz*, wallon *gear* = oie mâle (M. B.).

**Garzette.** Diminutif de *garza*, nom espagnol et portugais du héron, en italien *sgarza*.

**Geai.** Origine inconnue d'après les dictionnaires. Probablement onomatopée germanique: suisse-allemand (*here*) *gäggel*, - *gäägger*, *getscha* (M. B.).

**Gélinotte.** Diminutif dérivé de *geline*, du l. *gallina*, poule.

**Gerfaut.** Altération de *gerfauc*, venant du v. all. *gîr* (all. *Geier*), vautour et *fauc*, ancien nominatif de faucon. V. f. *gîrfalc*.

**Girardine.** Nom local picard de la Porzane marouette, probablement d'origine italienne, car cet oiseau porte dans les dialectes italiens des noms variés rappelant le surnom français: *girdalina*, *gilardina*, *gelardina*, *gherardina*, *girardeina*, *ghiraldeina*, etc. Ce nom semble avoir pour origine un nom de personne, tel que *Girard* ou *Gérard* (ital. *Girardo*, *Gilardo*), ou peut-être *Girardin*. Vieillot parle d'un nommé Girardin qui dit qu'on a tué une porzane sur un petit étang des Vosges (M. B.)

**Glaréole.** Du l. *glarea*, gravier, soit « petit oiseau des graviers ».

**Goéland.** Dérivé du bas breton *gwélan* (XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> s. *gaellan*). V. f. *goesland*, *goisland*, *goiland*.

**Gravelot.** Dérivé du l. pop. *grava* (d'origine celtique), grève, soit « oiseau de grève ». (M. B.).

**Grèbe.** Origine inconnue.

**Griffon** (Vautour). Du l. *gryphus*, 1 et *gryps*, *gryphis*; g. *grups*, *grupos*, griffon (animal fabuleux à bec recourbé).

**Grive.** Origine incertaine. Toubin admet un préfixe d'origine sanscrite, *gr* (*gur*) signifiant manger, suivi du mot l. *uva*, raisin, soit « l'oiseau qui mange des raisins ». Cette étymologie, ou une autre approchée, est assez soutenable; c'est ainsi que *griveler*, de même origine, signifie faire des profits illicites. — Peut-être aussi pourrait-on tirer grive du l. *gilvus*, blanc gris tirant sur le jaune (M. B.).

**Grue.** Du l. pop. *grua* (l. *grus*, *gruis*). Ce nom a une origine très lointaine, indo-européenne, car on en retrouve la racine dans un grand nombre de langues: g. *geranos*, gaulois *garanos*, arménien *krunk*, v. h. all. *chranuh*, lithuanien *gervé*, vieux slave *zeravi*, serbe *zerav*, breton *garan*. Ces noms sont probablement dérivés d'onomatopée, la grue émettant un son éclatant que l'on peut rendre par *Kruuh*.

**Grylle** (Guillemot). Forme scientifique du norvégien *grylla*, suédois *grisla*, nom des guillemots. Ce mot rappelle le g. *grullos*, cochon, allusion à la forme grassouillette de l'oiseau (M. B.).

**Guifette.** Nom porté par l'oiseau sur les côtes de Picardie. Peut-être tiré du l. *golfo* (gr. *kolpos*), gouffre, golfe, soit « petit oiseau du golfe » (M. B.). En v. f. on trouve pour golfe: *goffre*, *guolf*, *goulphe*, *goulfre*.

**Guignard** (Pluvier). Ce nom vient de *Jean Guignard*, bourgeois de

Chartes, lequel reconnut le premier, en 1542, la délicatesse de la chair de cet oiseau.

**Guignette.** D'origine dialectale, probablement dérivé de *guigner*, au sens dialectal de remuer.

**Gypaète.** Nom savant emprunté au g. *gyps*, vautour et *aetos*, aigle, soit aigle-vautour.

**Hansel** (Sterne). En all. diminutif de Hans (Jean), très souvent employé d'abord comme nom d'oiseau (et de cheval), puis directement pour désigner un oiseau apprivoisé, tel que l'étourneau ou le corbeau.

**Harelde.** Déformation de l'islandais *haveld*, qui désigne ce canard.

**Harfang.** Nom suédois, signifiant « qui capture les lièvres ».

**Harle.** Mot emprunté au patois du Nivernais, mais d'origine inconnue.

**Harpaye** (Busard). Du g. *arpè*, qui signifie tout objet recourbé, d'où en terme de vénerie, *harpe* = griffe de chien. Harpaye veut donc dire « à griffes crochues » (M. B.).

**Héron.** Pour *hairon*, tiré de *hagironem*, forme latinisée du v. h. all. *heigir*. En v. f. *haigron*, *aigron* (voir *aigrette*). Comp. italien *arone* et dialecte *airun*.

**Hiaticule** (Gravelot). Du l. *hiatus*, ouverture et *culus*, diminutif, dans le sens actuel de « petite solution de continuité », allusion au collier noir qui coupe la poitrine de l'oiseau.

**Hibou.** Origine énigmatique. Les lexicographes ont proposé diverses solutions. Ce mot pourrait être une variante de *huppe* ou de *houppe*, à cause des deux aigrettes frontales que porte l'oiseau. Mais il est plus vraisemblable qu'il a une onomatopée comme origine. Si nous comparons les mots g. *buas*, ou (pron. bouas, bouou), all. *Uhu* (pron. *Ouhou*) qui désignent le Grand Duc, suisse all. *heuou* qui dénomme le hibou, v. h. all. *hiuwila* dérivé de *huwo* et le v. f. *heuvo*, *huet*, *huou*, *huot*, nous voyons que les uns rappellent les cris des hiboux et que les autres puisent leur étymologie dans le latin *bubo*, hibou, lui aussi vocable onomatopéique. Or, à mon sens, la clef de l'énigme soit se trouver justement dans le l. *bubo* (pron. *boubo*), dont le mot hibou aurait été tiré au Moyen-Age par un lettré qui n'a fait que franciser le latin en *li boube* (le hibou). Puis, ces termes, tombés dans le langage courant, ont été agglutinés tandis que la finale muette tombait: *liboube*, *libou*. Ce dernier serait devenu *l'ibou* et enfin le *hibou* (M. B.).

**Hirondelle.** Du l. pop. *hirunda* (l. *hirundo*), devenu en v. f. *eronde*, *aronde*, puis *arondelle*, *héronnelle* et enfin *hirondelle*, par retour à la forme latine.

**Histrion.** Ainsi surnommé, à cause de son plumage bigarré.

**Hobereau.** Du v. f. *hober*, se remuer, qui a donné *hoberel*, puis *hobe-*

*reau* (petit faucon et petit gentilhomme). En v. f. *hobe* signifie oiseau de chasse.

**Hornemann** (Sizerin de). Dédié par Holböll, en 1843, à l'ornithologiste Hornemann.

**Houbara**. De l'arabe *h'bara*, mot qui désigne cet oiseau.

**Huïtrier-pie**. Ainsi nommé *huïtrier* parce qu'on croyait communément qu'il se nourrissait d'huîtres et *pie* à cause de son plumage noir et blanc, rappelant celui de la Pie.

**Hulotte**. Du l. *ulula*, chouette, dont le diminutif *ululotte* a donné *hulotte* par contraction. *Ulula* vient de *ululare*, hurler.

**Huppe**. Du l. *upupa*, onomatopée d'après le chant du mâle: *pupupu* ou *bou bou bou*. *Upupa* est devenu d'abord en f. *uppe*, puis *huppe*, probablement sous l'influence du v. h. all. *wituhopto*.

**Hybride** (Sterne). Par son plumage en partie blanc et noir, cette espèce forme une sorte de passage entre les sternes aux teintes claires et celles aux teintes sombres, d'où son nom, emprunté au l. *hybrida*, qui provient de deux espèces différentes.

**Hypolaïs**. Nom scientifique tiré du g. *upo*, sous et *lasion*, lieu couvert de broussailles, soit « qui fréquente les broussailles ».

**Ibis**. Du g. et l. *ibis*, nom de l'oiseau.

**Ictérine** (Hypolaïs). De *ictère* (l. *icterus*), jaunisse, allusion au jaune soufre qui nuance les parties inférieures du corps de cet oiseau.

**Imbrin** (Plongeon). Nom sous lequel cet oiseau est désigné dans les îles Fär-Oer; islandais *himbryn*.

**Jaseur**. Qui *jase*, bavarde, à cause du gazouillement de l'oiseau.

**Jean-le-blanc**. Belon est le premier auteur qui ait fait mention de ce Rapace. Il dit: « Les habitants des villages cognoissent un oyseau de proye, à leur grand dommage, qu'ils nomment Jan-le-blanc... ». Ce nom puise donc ses origines dans le langage populaire, qui affectionne tout particulièrement les surnoms.

**Jougris** (Grèbe). Contraction pour à *joues grises*.

**Kobez** (Faucon). Du russe *kobetz*, faucon.

**Labbe**. Du suédois *labb*, nom de l'oiseau.

**Lagopède**. Du g. *lagos*, lièvre et du l. *pes, pedis*, patte; car les doigts de cet oiseau sont entièrement recouverts en dessus de plumes très fines ressemblant à des poils.

**Lanier**. Du v. f. *lanier*, lâche, propr. « de laine, mou comme laine ».

**Lavandière**. Les bergeronnettes se voient souvent au bord des eaux, comme les femmes qui lavent leur linge.

**Leuccéphale**. Du g. *leukos*, blanc et *képhalè*, tête = à tête blanche.

**Leuconote** (Pic). Du g. *leukos*, blanc et *ous*, *ôtos*, oreille, soit « à région des oreilles blanche ».

**Leucoptère**. Du g. *leukos*, blanc et *pteron*, aile.

**Linot, linotte**. Dérivé de *lin*, cet oiseau mangeant la graine de lin.

**Litorne**. D'origine inconnue selon les Dictionnaires. Toutefois les mots dialectaux italiens désignant les grives: *tordo*, *tord*, *tordela*, *tourdon*, *tordea*, etc., tous dérivant du l. *turdus*, grive, semblent se retrouver légèrement déformés dans litorne, soit *li torde*, la grive (M. B.).

**Lobipède**. Nom scientifique parfois appliqué au Phalarope et tiré du g. *lobos*, lobe et du l. *pes*, *pedis*, pied, soit « à pieds lobés ».

**Locustelle**. De *locuste* (l. *locusta*), sauterelle. Oiseau dont le chant rappelle le grésillement de la sauterelle.

**Loriot**. Du l. *aureolum*, de couleur d'or, lequel est devenu *auriolum* dans le l. pop., puis en v. f. *oriol*. Enfin, par agglutination de l'article l'*oriol* et *loriot*. Le nom actuel se trouve être en même temps une onomatopée rappelant le chant de l'oiseau.

**Lulu** (Alouette). Onomatopée.

**Lumme** (Plongeon). Nom islandais de cet oiseau (all. *Lumme*).

**Lusciniôide** (Locustelle). Du l. *luscinia*, rossignol et du g. *eidos*, forme, soit « à forme de rossignol ».

**Macareux**. Ce nom, introduit par Brisson, sans indication d'origine, doit certainement être tiré du g. *machaira*, l. *machaerium*, coutelas, petit sabre, allusion au bec si extraordinaire de ce palmipède (M. B.).

**Macreuse**. Tiré du patois normand, mais d'origine inconnue; v. f. *mascrue*. Peut-être du l. *macer*, *macra*, maigre, ce canard étant considéré comme aliment maigre pour les jours d'abstinence.

**Macroductyle**. A doigts longs, du g. *makros*, long et *dactulos*, doigt.

**Macroptère**. Du g. *makros*, long, et *pteron*, aile.

**Macrorhamphe**. Nom scientifique créé par Forster en 1817 et tiré du g. *makros*, long, grand et *rhamphos*, bec.

**Macroule**. Mot du patois normand désignant la foulque noire. Probablement même origine que *macreuse*.

**Mar** (Pic). Altération de *mars*. Bailly dit que c'est en mars qu'il commence à s'accoupler et que sa voix acquiert plus d'étendue. Vieillot (Nouv. Dict. d'Hist. nat. 1818, p. 104) orthographe *pic mars*.

**Marèche** (Canard). Proprt « de marais ». De *maresc*, forme française primitive de marais, venant elle-même du germ. *marisk* (all. *marsh*, angl. *marsh*).

**Marèque**. Même origine.

**Marouette**. Probablement « de marais », l'une des formes v. f. pour marais étant *marois* (marouet), (M. B.).

**Martin.** Nom de saint donné populairement et plaisamment à plusieurs oiseaux : Martin-pêcheur, Martin-roselin, Busard St. Martin, Martinet.

**Martinet.** Voir *Martin*.

**Maubêche.** *Mau*, en composition, est une transformation de *mal*; *bêche*, pour *besche*, du bas l. *besca*, outil pour retourner la terre. Maubêche signifie donc proprement « mauvaise bêche », allusion à la forme du bec, assez dilaté à l'extrémité (M. B.).

**Mauvis** (Grive). Origine incertaine et très discutée. Ce nom se trouve déjà sous cette forme au XII<sup>e</sup> siècle. Pour certains lexicographes, *mauvis* serait une abréviation du l. *malus vitis* = fléau de la vigne, ou de *mala avis* = mauvais oiseau. Peut-être pourrait-on rapprocher ce mot du nom de couleur *mauve*, du l. *malva*, à cause des flancs roux caractéristiques de cette grive, populairement appelée *mauviette*.

**Mélanocéphale.** Du g. *melanos*, noir et *képhalè*, la tête = à tête noire.

**Mergule.** Du l. *mergulus*, oiseau de mer.

**Merle.** Du l. pop. *merulum* (l. *merula*). merle.

**Mésange.** Du vieux scandinave *meisingr*, qui signifie peut-être « chanteur de mai ». Le mot a passé sous la forme *meisa* dans le vieux haut allemand, puis sous celle de *meise* dans le moyen haut allemand et l'all. moderne. En v. f. *masinga* (X<sup>e</sup> s.), *masenge* (XII<sup>e</sup> s.).

**Milan.** Nom provençal, dérivé du l. *milvus* ou *miluus*. Selon Toubin, l'origine de ce nom serait gaélique: *mill* (détruire) et *ian* (oiseau) = destructeur d'oiseaux.

**Milouin.** Du l. *miluinus*, forme ancienne de *milvinus* = qui a rapport au milan (l. *miluus*, *milvus*). Milan et milouin auraient donc la même étymologie.

**Milouinan.** Nom donné à ce Canard par Buffon, pour indiquer ses rapports étroits avec le Milouin.

**Minule** (Bécasseau). Abréviation pour *minuscule*, du l. *minusculus*, assez petit, dérivé de *minuere*, diminuer ou de *minus*, moins.

**Miquelon** (Canard de). Ile Miquelon, près de Terre-Neuve.

**Moine** (Macareux). Le plumage de cet oiseau rappelle l'habit de certains moines, c'est pourquoi Gesner (1555) le surnomma *fratercula* (petit moine), désignation adoptée en 1760 par Brisson comme nom du genre.

**Moine** (Vautour). Ainsi qualifié à cause de son manteau brun foncé uniforme.

**Moineau.** Dérivé de *moine*, à cause du plumage, qui est un peu couleur de bure.

**Montagu** (Busard). C'est Vieillot qui, en 1819 (Nouv. Dict. d'Hist. na.), a dédié ce busard à Montagu, naturaliste anglais, auteur d'un Dic-

tionnaire ornithologique en 3 volumes (1802-1813) dans lequel il a figuré et décrit un rapace sous le nom de *Falco cineraceus*.

**Montain.** Du l. *montanus*, qu'on trouve dans les montagnes.

**Morillon.** Dérivé de *moreau*, comme oisillon vient d'oiseau. Moreau, à son tour, vient du l. *Maurus*, habitant de la Mauritanie, *Maure*, soit homme à teint foncé, basané (comp. *moricaud*, qui a la même origine).

**Motteux** (Traquet). Qui aime à se percher sur les *mottes* de gazon.

**Mouchet** (Accenteur). Ainsi dénommé parce qu'il mange des mouches.

**Mouette.** Dérivé du v. f. *mauve*, emprunté à l'ancien angl. *maw*; germ. *mawe*; all *Möwe*.

**Moustac** (Guifette). Altération pour *moustache*, de l'ital. *mostaccio*, lequel se rattache au grec *mustax*, allusion au trait noir qui part de la base du bec de l'oiseau.

**Natterer** (Pouillot). Ornithologiste autrichien (XIX<sup>e</sup> s.), auquel Temmink a dédié l'oiseau, plus souvent nommé Pouillot Bonelli.

**Néophron.** Nom propre d'un poète tragique grec du V<sup>e</sup> s. av. J.-C., appliqué au Percnoptère par Savigny, en 1809.

**Nette.** Forme francisée du g. *netta*, canard.

**Niverolle.** Du l. *niveus*, de neige, et diminutif *olus*, soit « petit oiseau des neiges ».

**Nonnete.** Petite nonne, ainsi nommée à cause de son capuche noir.

**Nyroca.** Du russe *nyrok*. Nom latinisé par Gùldenstädt en 1709, d'après un exemplaire venant du sud de la Russie. Nyrok est dérivé du verbe *nyriath*, plonger.

**Océanodrome.** Nom scientifique tiré du g. *oķeanos*, océan et *dromeus*, coureur.

**Oedionème.** Nom scientifique tiré du g. *oideō*, être enflé et *h̄nēmē*, jambe, cet oiseau ayant les tarses épais, renflés en arrière.

**Oie.** Du l. pop. *auca*, venu de *avica*, dérivé de *avis*, oiseau; *au* s'est réduit à *o* de très bonne heure, tandis que *c* médial devant *a* s'est changé en *i*, enfin la voyelle finale est tombée, devenue muette. Le l. *avis* a donc donné en l. pop. *avica*, puis *auca*; celui-ci en v. f. est devenu parallèlement *oue*, *ou* et *oie*, cette dernière forme seule ayant persisté.

**Oiseau.** Du l. pop. *aucellum*, dérivé du l. *avis*. *Aucellum* est devenu en v. f. *oisel*.

**Oreillard** (Grèbe et Traquet). Dont la région des oreilles est colorée d'une manière spéciale.

**Orfraie.** Corruption du mot *effraie*.

**Orphée.** Nom rappelant un héros mythologique célèbre par ses chants.

**Ortolan.** Du provençal *ortolan*, jardinier, parce que ce bruant fréquente les jardins; *hortolan* (XVII s.). L. *hortulanus*, jardinier.

**Otocoris.** Du g. *ous*, *ôtos*, oreille et *koros*, alouette, l'oiseau portant deux petits pinceaux de plumes (oreilles) sur la tête.

**Outarde.** Du l. *avistarda*, soit « oiseau lent », prononcé de bonne heure *austarda*, d'où *ostarde*, *oustarde*, puis *outarde*.

**Pagophile.** Nom scientifique tiré du g. *pagos*, glace et *phileo*, aimer, soit « qui se plaît sur la glace ».

**Palombe.** Du l. *palumba* (synonymes *palumbes* et *palumbus*), pigeon ramier.

**Panure.** Forme francisée du nom scientifique *Panurus*, du g. *pan*, tout et *oura*, queue, soit « tout en queue », allusion à la queue très longue de l'oiseau.

**Paradis** (Sterne). Nom donné à l'oiseau en 1764 par Brünnich, allusion à la très grande longueur de sa queue, rappelant celle des « oiseaux du paradis » et au fait que pendant son séjour dans l'arctique, le soleil ne se couche pas (M. B.).

**Paradoxal** (Syrrhapte). Cet oiseau est ainsi qualifié parce qu'il est vraiment extraordinaire par ses caractères.

**Passereau.** Du l. *passer*, moineau, soit « oiseau qui tient du moineau ». *Passer* semble venir du l. *passus*, pas, parce qu'on rencontre des moineaux à chaque pas.

Le mot *passer* est donc scientifiquement devenu un nom de groupe; d'autre part, il a passé en espagnol (*pajaro*) et en roumain (*pasare*) au sens général d'« oiseau ».

**Passerinette** (Fauvette). *Petit passereau*.

**Pâtre** (Traquet). Qui vit avec les troupeaux. Ce qualificatif a été donné par Le Vaillant (Oiseaux d'Afrique), à un oiseau du Cap de Bonne-Espérance, où il fréquente les parcs des bestiaux et où il est connu sous le nom de « petit pâtre » (*Shaap Wagterje*). Cet oiseau ayant été considéré par Le Vaillant comme une variété de notre Traquet rubicole, son surnom a passé dans le langage courant pour désigner l'espèce européenne.

**Pégot** (Accenteur). Surnom donné à cet oiseau dans les monts de Comminge (Gascogne). *Pée*, en dialecte du pays, signifie un imbécile. Les pégots donnent dans tous les pièges et se laissent tuer à coups de pierres par les enfants.

**Pèlerin** (Faucon). Ainsi nommé à cause de ses grands déplacements saisonniers.

**Pélican.** Du l. *pelicanus*, nom de l'oiseau; g. *pelekan* ou *pelekinos*.

**Percnoptère.** Du g. *perknos*, foncé et *pteron*, aile, propr: « oiseau aux ailes foncées ». *Perknos* désigne aussi une espèce de vautour.

**Perdrix.** Du l. *perdicem*, devenu en v. f. *perdiz*, *perdis*, *perdris*; il s'écrit *perdrix* d'après le nominatif latin *perdix*.

**Pétrél.** Semble tout en volant au ras de l'eau, marcher à la surface des flots. C'est de cette sorte de marche sur l'eau que vient le nom de pétrel, formé de *Peter* ou *Peterill*, que les matelots anglais ont donné à l'oiseau, allusion à la marche de Saint Pierre sur l'eau.

**Phalarope.** Nom scientifique tiré du g. *phalara*, ornements brillants et *oupos*, point du tout, soit « sans parure brillante ».

**Phœnicoptère.** Du g. *phoinis*, rouge et *ptéron*, aile = à ailes rouges.

**Phragmite.** Ainsi nommé parce qu'il se plaît dans les fourrés de roseaux ou phragmites (g. *phragmites*).

**Pic.** De l'accus. l. *picum*, pic. La forme populaire *pi*, s'est conservée dans *pivert*.

**Picoïde.** Du l. *picus*, pic et du g. *eidos*, forme, soit « à forme de pic ».

**Pie.** Du l. *pica*, *pie*.

**Pie-grièche.** Composé de *pie* et de *grièche*, que Belon écrivait *griesche*, féminin du v. f. *griois*, dérivé de *griu* = grec. Puis grec a pris le sens de sauvage, d'où *pie-grièche* = *pie sauvage*.

**Pierre-Garin** (Sterne). Evidemment nom propre d'un personnage inconnu.

**Piette** (Harle). Dérivé de *pie*, soit à plumage noir et blanc.

**Pigeon.** Du l. *pipionem*, pigeonneau, devenu *pibionem*, *pibjon*, *pipjon* et enfin *pigeon*.

**Pilet.** Probablement du v. f. *pilete*, javelot, à cause des deux caudales médianes très allongées, surtout chez le mâle (M. B.). Comp. l'all. *Pfeilente*, de *Pfeil*, flèche.

**Pingouin.** Autrefois écrit *penguin* ou *penguyn*. Du celtique *pen*, tête et *gwin* ou *gwenn*, blanche. Ce nom désigna d'abord le Grand Pingouin, actuellement disparu, et qui portait en effet une grande tache blanche au-devant des yeux. L'étymologie indiquée par Belon (1555) doit être abandonnée: l. *pinguis*, gras, parce que cet oiseau a beaucoup de graisse.

**Pinson.** Pour *pinçon*, du bas l. *pincionem* (orig. inconnue); v. f. *pinçun* (XII<sup>e</sup> s.). Ou peut-être du celtique *pinc*, vif, gai, (comp. anglais *finch*).

**Pipi ou Pipit.** Onomatopée dérivant des cris ordinaires de ces oiseaux, *pi-pi-pi* — *pit-pit-pit* — *fil, fil*, et qui se retrouve dans les formes dialectales de la Suisse romande et italienne: *vitt-vitt. piapia*; anglaise *pipspit*; allemande *piep*, etc.

**Pitchou.** Du provençal *pitchoun*, petit.

**Platyrhynque.** Du g. *platus*, large et *rughos*, bec = à bec large.

**Plectrophane.** Nom scientifique tiré du g. *plectra*, on, lieux humides et herbeux et *phaino*, se montrer, soit « qui se tient dans les lieux humides et herbeux ».

**Plongeon.** Nom donné à des palmipèdes excellents *plongeurs*.

**Pluvier.** Du l. pop. *plovarium*, devenu en v. f. *plovier*, puis modifié en *pluvier*, d'après *pluie*. Les pluviers passent populairement pour annoncer la pluie.

**Polyglotte** (Hypolaïs). Ainsi nommée parce qu'elle imite les chants des autres oiseaux. G. *polus*, nombreux et *glôtta*, langue.

**Pomarin** (Stercoraire). Forme francisée du latin de nomenclature *pomarinus*, de Poméranie.

**Porzane.** De l'ital. *porzana*, nom local donné à l'oiseau aux environs de Bologne, Mantoue, etc. Garbini (1925) ramène ce nom à l'ital. *porcello*, porc, toutefois cette étymologie n'est guère admissible, d'autant plus qu'elle se heurte aux formes dialectales *sforsana* (Vicentin), *sforssana* (Véronèse).

**Pouillot.** Du l. *pusillus*, très petit.

**Poussin** (Râle). Du l. pop. *pullicinum* (l. class. *pullicenum*), diminutif de *pullus*, petit d'un animal. Devenu en v. f. *polcin*, puis *poucin*, écrit arbitrairement *poussin*.

**Pratincole** (Glaréole). Du l. *pratium*, pré et *colere*, habiter, soit « qui vit dans les prairies ».

**Progné** (Rossignol). La mythologie raconte que Progné, femme de Térée, roi de Thrace, fuyant, avec sa sœur Philomèle, la colère de son époux, fut changée par les dieux en Hirondelle, et Philomèle en rossignol.

**Proyer.** Pour *prayer*, dérivé de *pré*, ce bruant fréquentant les prés. Belon (1555) écrit aussi *preyer* et *pruyer*.

**Puffin.** Nom angl., dérivé de *puff*, souffle de vent; propr. « oiseau des rafales, des tempêtes ».

**Pygargue.** Du g. *pygargos*; l. *pygargus*, sorte d'aigle. C'est un mot composé du g. *puge*, derrière et *argos*, blanc, à cause de la queue blanche de cet aigle.

**Râle.** D'origine incertaine, probablement de *râler*, à cause du râlement que fait entendre cet oiseau ou du l. *rallum*, râcloir, allusion à son cri désagréable. Bas l. *rallus*. V. f. *raalle*, Belon (1555) écrit *rasle*. Le mot français a passé dès la fin du XV<sup>e</sup> s. dans les idiomes germ.: all. *Ralle*; suédois *Ralle*; angl. *Rail*.

**Ramier.** Du l. pop. *ramarium*, dérivé du l. *ramus*, rameau, propr. oiseau aimant à se percher sur les branches.

**Ray** (Bergeronnette de). Dédicée par Bonaparte, en 1838, au naturaliste anglais Ray.

**Rémiz.** Nom polonais de la Mésange penduline.

**Rhodostéthie.** Nom scientifique tiré du g. *rodon*, rose et *stethos*, poitrine.

**Richard** (Pipit). Dédicé, en 1818, par Vieillot à Richard de Lunéville, amateur zélé pour les progrès de l'ornithologie et qui a capturé, à la fin d'octobre 1815, le premier spécimen de l'espèce.

**Richardson** (Stercoraire de). Dédicé par Swainson, en 1831, à Richardson, naturaliste anglais, compagnon de sir John Franklin dans ses explorations arctiques.

**Rieur, rieuse.** Se dit des oiseaux dont les cris rappellent les éclats de rire humain.

**Risse.** Forme francisée du latin de nomenclature *Rissa*, créé par Brünnich, en 1764, dans son *Ornithologia borealis*. Cet auteur a latinisé le nom islandais de la Mouette tridactyle, *ritsa* ou *rytsa* (all. *Riss*) fente, l'oiseau nichant dans les fentes des rochers).

**Roi de cailles.** Ainsi nommé parce que ce Râle semble accompagner les cailles au départ et à l'arrivée, habiter les mêmes lieux qu'elles et vivre seul parmi elles.

**Roitelet.** Du v. f. *roitel*, petit roi, en rappel de la huppe jaune.

**Rollier.** Déformation francisée du l. *garrulus*, nom que porte cet oiseau dans les vieux Auteurs, Gesner, Aldrovande, etc. (M. B.) Le nom latin de nomenclature *garrulus* est actuellement porté par le Geai; il est tiré du l. *garrulus*, qui gazouille, du v. *garrio* (g. *garuô*), gazouiller.

**Ross** (Mouette de). Dédicée par Richardson en 1825, à l'explorateur polaire sir John Ross.

**Rossignol.** Du l. pop. *lusciniolum*, devenu en v. f. *losseignol*, *lossignol*, d'où *rossignol*, par dissimilation de *l* en *r*.

**Rousserolle.** Du l. *russum*, rouge foncé, devenu *ros*, *rous* (écrit arbitrairement *roux*) et du suffixe latin *olus*, dans le sens de *un peu, faiblement* (diminutif).

**Rubicole.** A cou roux, du l. *rubeus*, roux et *collum*, cou.

**Rubiette.** Dont le plumage porte du rouge ou du roux. Du l. *rubeus*, rouge, roux.

**Rubigineux.** Du l. *rubiginosus*, couleur de rouille.

**Rupestre** (Hirondelle). Du l. *rupes*, roche, soit « de rochers ».

**Sabine** (Mouette de). Cette mouette porte le nom de celui qui la découvrit, au Groenland, en 1818.

**Sacre** (Faucon). De l'arabe *caqr* = faucon.

**Saint-Martin** (Busard). Voir *Martin*.

**Sanderling**. De l'allemand *Sand*, sable; *er*, syllabe de liaison euphonique; *ling*, suffixe marquant un diminutif, soit proprement « petit coureur des sables ».

**Sarcelle**. Pour *cercelle*. Du l. *querquedula*, devenu en l. pop. *cercedula*, d'où en v f. *cercedle* et *cercelle*.

**Schœnicole** (Bruant). Du l. *schoenus*, jonc et *colere*, habiter, soit « qui vit dans les jonchaies ».

**Scops**. Du g. *skops*, petit duc, de *skopeô*, je regarde, j'épie.

**Semblable** (Puffin). Ainsi nommé parce qu'il est très voisin du Puffin des Anglais.

**Sénateur** (Mouette). Ainsi nommée d'une part à cause de sa beauté et de sa démarche grave et majestueuse et d'autre part à cause de la blancheur de son plumage, *sénateur* dérivant de *senex*, vieillard, la blancheur de la chevelure étant l'attribut de la vieillesse.

**Serin**. Origine inconnue. On trouve cependant dans le lexicologue grec Hesychius (VI<sup>e</sup> s. ap. J.-C.) le terme *seirèn* pour un petit oiseau. D'autre part, Bouillet et Brachet proposent comme étymologie le mot l. *citrinus*, couleur citron, ce qui peut s'appuyer sur les noms locaux italiens de cet oiseau, tels que *sirin*, *verzarein*, *verzelin*, *verzlin*, parents de *verdolino*, *verdulen*, *verdari*, etc.

**Sirli**. Onomatopée tirée du chant de cet oiseau: *sirrrrrli*, *sirrrrrli*.

**Sittelle**. Du g. *sitte*, l. *sitta*. Belon dit que les Gecs nommaient cet oiseau *sitti* ou *sippi* et les Latins *sitta*.

**Sizerin**. Mot d'origine allemande, probablement onomatopée. Autrefois, on ne différençait guère les diverses espèces de linottes et oiseaux voisins. Parmi les noms dialectaux allemands appliqués à ces divers oiseaux, nous trouvons les suivants: *zîse* (moyen haut all. *cîseck*), *zisele*, *zisle*, souvent avec nasalisation: *zinsele*, *zinsli*, *zinsle*, etc., toutes formes qui ont un air de parenté évident avec leur dérivé français *sizerin* (M. B.).

**Skua**. Tiré du nom donné à l'oiseau aux Fär-Oer.

**Souchet**. Origine incertaine. Ce nom doit probablement s'interpréter sous la forme de « canard des souchets », car ce palmipède niche dans les touffes de roseaux, de souchets (*Cyperus*) et d'autres plantes près de l'eau.

**Soulcie**. Belon dit qu'on nomme ainsi ce moineau parce qu'il a « les yeux ombrez d'une soulcie blanche », l. *cilium*, bord de la paupière supérieure.

**Source** (Bécassine). Ainsi dénommée parce qu'elle ne s'enfuit qu'à la dernière minute, comme si elle n'entendait pas la venue du chasseur.

**Spatule**. Pour *spathule*, venant du l. *spathula*, diminutif de *spatha*, spatule.

**Spioncelle** (Pipit). De l'italien dialectal *spipoletta*, diminutif de *spipola* (voir Pipit). Par suite d'une erreur typographique, *spipoletta* se trouve orthographié *spinoletta* dans Linné.

**Stagnatile** (Chevalier). Forme francisée du l. *stagnalis*, d'étang.

**Stapazin**. De l'ital. *stapazino* (formes dialectales: *stapazina*, *strapazina*, *scappaxin*, *scapascin*). Peut-être apparenté à l'ital. *scappare*, échapper (comp. *scappaxin* et *scapascin*), cet oiseau étant très habile à se cacher sous les tas de pierres ou dans les cavités profondes des murs (M. B.).

**Stercoraire**. Du l. *stercus*, excrément. Cette dénomination est basée sur une erreur: on croyait autrefois que ces palmipèdes pourchassant d'autres oiseaux attrapaient au vol pour s'en repaître les excréments que ceux-ci abandonnaient. On sait qu'en réalité ils saisissent ainsi la nourriture que la victime dégorge lorsqu'elle est vivement pourchassée.

**Sterne**. Forme francisée du l. de nomenclature *Sterna*, tiré du suédois *tärna*, angl. *tern*, nom de l'oiseau. La racine germanique *tarn*, *tern*, signifie « cacher, rendre ou se rendre invisible ».

**Suisse** (Vanneau). Ainsi nommé du fait que Brisson a établi la description de son *Vanellus helveticus* sur un exemplaire adulte envoyé de Neuchâtel, par Gannebin, au Cabinet de Réaumur.

**Swainson** (Busard de). C'est Smith, en 1830, dans le « South African Quarterly Journal », qui a dédié le *Circus macrourus* au naturaliste anglais Swainson (1789-1855).

**Sylvain** (Chevalier). Du l. *sylvanus*, de *sylva*, forêt: divinité des bois.

**Syrnhapte**. Nom scientifique tiré du g. *surraptein*, coudre ensemble, allusion au fait que les trois doigts antérieurs sont, chez cet oiseau, réunis jusqu'à l'extrémité par une forte membrane.

**Tadorne**. Origine inconnue. V. f. *tdourne* ou *cadourne* (Rabelais).

**Tarier**. Altération de *terrier* (l. *terrarius*, oiseau qui se nourrit sur le sol ou qui niche dans un creux du sol). On trouve la forme *tarra* (au lieu de *terra*) par ex. dans B. Palissy (16<sup>e</sup> s.): « Un tarracrier desnué de toutes langues ». L'oiseau est du reste parfois dénommé populairement « *terrasson* ».

**Tarin**. V. f. *tairin* (XII<sup>e</sup> s.). Semble être une onomatopée, car les cris d'appel de cet oiseau peuvent s'entendre parfois comme *terrin*, *terrin*.

**Temmia** ou de **Temminck** (Bécasseau). Dédié en 1812, par Leisler, au célèbre ornithologiste hollandais Temminck (19<sup>e</sup> s.).

**Tengmalm** (Chouette). Espèce dédiée en 1788, par Gmelin, à Gustave Tengmalm, médecin suédois (1754-1803), qui se fit aussi connaître comme ornithologiste.

**Térékie**. Nom scientifique tiré de la contrée appelée *Terek*, au nord

du Caucase, où cet oiseau asiatique s'égaré assez souvent et d'où est venu (en 1774), le premier spécimen qui ait été déterminé.

**Tétrás.** Du l. *tetrax* ou *tetrao*, coq-de-bruyère.

**Thalassidrome.** Nom scientifique tiré du g. *thalassa*, mer et *dromeus*, coureur, soit « coureur d'océans ».

**Tichodrome.** Nom scientifique tiré du g. *teikhos*, mur et *dromeus*, coureur, mot qui rappelle l'habitude de l'oiseau de s'élever le long des murailles de rochers.

**Titis** (Rouge-queue). Du g. *titidzo*, piauler. Ce nom a été orthographié de diverses manières suivant les auteurs: *titys*, *tithys*, *tythis*, *thitis*, *thythis* et même *tites*. C'est Linné, en 1758, qui l'a introduit dans la science et qui l'a appliqué à une femelle (selon Hartert), à un jeune mâle (selon Vieillot) du Rossignol de muraille; toutefois, par erreur, ce nom est resté dans le langage courant pour désigner le Rouge-queue, *Phœnicurus ochruros*.

**Torche-pot.** Sobriquet donné à la Sittelle, à cause de l'habitude qu'elle a de rétrécir avec de la terre l'ouverture du creux de l'arbre dans lequel elle niche.

**Tourterelle.** Du l. *turturella*, diminutif de *turtur*, tourterelle. V. f. *tourtrelle*.

**Traquet.** Nom donné à l'oiseau par analogie avec un *traquet de moulin*, car il agite presque continuellement les ailes et la queue, en émettant les sons *irac*, *trac*, *traci*.

**Tridactyle.** A trois doigts, du g. *tri*, trois et *dactulos*, doigt.

**Troglodyte.** Du g. *troglodutes*, qui se tient dans des trous.

**Troïle** (Guillemot). Dédié par Linné, en 1761, à Troïl, auteur de « Lettres sur l'Islande ».

**Tschegrava** (Sterne). Nom russe de l'oiseau, introduit pour la première fois dans la nomenclature, en 1770, par le naturaliste russe Lepechin.

**Turdoïde** (Rousserolle). Du l. *turdus*, grive, et du g. *eidōs*, forme, soit « à forme de grive ».

**Turnix.** Mutilation du l. *coturnix*, caillé, ainsi introduit dans la science par Bonnaterre en 1790, parce que cet oiseau rappelle quelque peu une caille.

**Vanneau.** Du l. *vannum*, qui a donné *van*. L'oiseau est ainsi nommé parce que le bruit qu'il fait en battant des ailes pour changer de direction, rappelle celui du van qu'on agite pour nettoyer le grain qu'il contient.

**Vautour.** Du l. *vulturem*, qui a donné en v. f. *voltor*, *voltoir*, *voltour*, *voutour*. En sanscrit, on trouve *val*, *vul* = mouvement circulaire et *tur* = aller, soit oiseau « qui tourne en rond ».

**Véloce** (Pouillot). Cet oiseau doit son nom à la vélocité avec laquelle il passe dans le feuillage.

**Venturon**. Mot d'origine dialectale (ital. *venturone*). Ce petit oiseau alpestre n'apparaît qu'irrégulièrement dans les plaines du Midi, où il hiverne en partie. De là probablement l'origine de son nom; ital. *ventura*, *avventura*, soit qui apparaît d'aventure, par hasard. (M. B.).

**Verdier**. De couleur verte. Dérivé de *verd*, tiré du l. *viridem*, devenu assez vite *viridem*, d'où *verd* ou *vert*. Comp. italien *verdone*, *verdello*, *verdun*, provençal *verderin*, *vardenin*, etc.

**Yarrell** (Bergeronnette de). Dédiée par Gould, en 1837, à l'ornithologiste anglais Yarrell.

**Yelkouan** (Puffin). Origine inconnue. Nom turc, introduit dans la science par Acerbi, en 1827.

**Zizi** (Bruant). Onomatopée, rappelant le chant de l'oiseau.

## Sur le séjour hivernal de quelques oiseaux dans le bassin du Léman et sur les conditions qui le déterminent

par OLIVIER MEYLAN.

Les relations entre le climat d'une région et sa faune ou sa flore sont d'une extrême complexité. Il importe de considérer chaque être organisé et son entourage, son milieu, comme un *tout* et c'est avec raison que l'on a créé pour le désigner l'expression: *complexe organisme* × *milieu*, abstraction qui représente un enchevêtrement de facteurs étroitement dépendant les uns des autres et dont l'étude de chaque élément respectif n'a de valeur qu'en temps que la répercussion sur tout l'ensemble est considérée.

En limitant les recherches à une petite catégorie d'êtres appartenant à des groupes voisins et se trouvant momentanément dans des conditions semblables on arrive à n'avoir plus à considérer qu'une partie minime du grand problème général. Avant d'aller plus loin, nous donnons ici la liste des espèces prises parmi la classe des Oiseaux qui ont servi de sujets d'étude:

- Etourneau, *Sturnus v. vulgaris* L.
- Serin, *Serinus canaria serinus* (L.).
- Bruant des roseaux, *Emberiza s. schoeniclus* L.
- Alouette des champs, *Alauda a. arvensis* L.
- Alouette lulu, *Lullula arborea* (L.).
- Bergeronnette grise, *Motacilla a. alba* L.
- Pipit farlouse, *Anthus pratensis* (L.).
- Roitelet triple-bandeau, *Regulus i. ignicapillus* (Temm.).
- Pouillot véloce, *Phylloscopus c. collybita* (Vieill.).
- Fauvette à tête noire, *Sylvia a. atricapilla* (L.).
- Grive chanteuse, *Turdus p. philomelos* Brehm.
- Pigeon ramier, *Columba p. palumbus* L.

Ces quelques espèces, une douzaine, passent l'hiver sur les bords du Léman, elles s'y montrent en plus ou moins grand nombre, certaines d'entre elles sont assez irrégulières, mais toutes sont beaucoup plus rares ou même exceptionnelles sur le reste du Plateau suisse et dans les contrées de l'Europe centrale situées au delà vers le nord-est. C'est dans l'étude des facteurs écologiques, en tout premier lieu dans celle du climat et de ses éléments qu'il faut chercher les causes dont nous examinerons les effets.

Nous comprenons sous la désignation de *Bassin du Léman* toute la contrée du bassin supérieur du Rhône située à une altitude inférieure à ± 600 m. — le relief et l'exposition pouvant élever ou abaisser quelque peu

cette limite —, le défilé de Saint-Maurice à l'est marquant sa limite supérieure, le Mont-Vuache et le Fort-de-l'Ecluse, à une vingtaine de km. au sud-ouest de Genève sa limite vers l'aval. L'altitude du lac Léman est de 373,6 m.

*Climat du Bassin du Léman. Influences stationnelles.* — Nous n'avons pas l'intention de faire une étude complète des éléments climatiques, nous en laissons le soin aux ouvrages spéciaux, nous nous bornerons simplement à des remarques sur les relations entre le climat du Bassin du Léman et celui des contrées voisines, puis sur les modifications qu'il subit par le fait des conditions locales.

On sait l'importance que prennent en climatologie les valeurs telles que: moyenne mensuelle de la température, amplitude annuelle des températures mensuelles, celle des maxima et des minima moyens et absolus, répartition des pressions entraînant un régime donné de vents, quantité d'eau tombée, nébulosité, etc. La distinction entre les climats océaniques et les climats continentaux suppose tous les degrés de transition en relations avec les conditions topographiques; les limites de ces zones sont parfois assez nettes, tandis qu'ailleurs, et c'est très fréquemment le cas pour le continent européen aux rivages si découpés, elles ne sont guère constituées que par des secteurs de transition où il est difficile de faire la part des nombreuses causes exerçant à leur action modifiante sur le climat.

Il est de règle de considérer les bassins fermés comme influant défavorablement sur le degré thermique. Par contre, dans le Bassin du Léman, des influences locales entrent en jeu, qui non seulement rétablissent l'équilibre thermique, mais déterminent même un bénéfice très appréciable surtout pendant la saison froide, ce qui est de la plus haute importance. C'est en comparant les coefficients pluviométriques que l'on remarque très vite des attaches entre le climat lémanien et celui des contrées européennes soumises aux influences océaniques. Simplement dans le but d'illustrer cette proposition, nous donnons ici les coefficients pluviométriques, dont les maxima tombent en différentes saisons suivant l'action prépondérante des influences océaniques ou continentales, de quelques localités situées au voisinage des 46-48° parallèles à partir des côtes de l'Atlantique jusque dans le centre de la Russie.

	Juin	Juillet	Août	Octobre
Régime océanique : Dép. Loire inf.	0,98	0,81	0,80	<b>1,42</b>
Dép. Rhône	1,26	1,09	1,18	<b>1,40</b>
Genève	1,06	1,08	1,22	<b>1,55</b>
Régime de transition { Lausanne	1,17	1,11	1,24	<b>1,38</b>
Berne	<b>1,38</b>	1,30	1,34	1,21
Zürich	<b>1,43</b>	1,34	1,35	1,05
Régime continental { Vienne	<b>1,36</b>	1,24	1,26	0,94
Odessa	<b>1,76</b>	1,52	0,87	0,83

(Le chiffre du mois sur lequel tombe le maximum est en caractères gras.)

Ces simples indications mettent bien en évidence l'importance résultant de comparaisons d'éléments déterminants. Dans le cas particulier, les différences entre les régimes du Bassin du Léman (Genève, Lausanne) et du Plateau suisse (Berne, Zurich) sont déjà sensibles; le déplacement brusque du maximum d'octobre à juin coïncide évidemment avec une gradation incontestable vers un état moins océanique, resp. plus continental.

Cette constatation vient confirmer les comparaisons des éléments intéressant la température, surtout pendant les mois d'hiver; car les valeurs pendant la saison froide sont pour nous les plus importantes, puisque le but de cette étude est de montrer que les conditions climatiques des bords du Léman permettent le séjour hivernal à certains oiseaux, tandis que les conditions du Plateau suisse leur sont bien moins favorables ou même franchement contraires.

Le tableau suivant, qui ne contient que les éléments du climat ayant présenté le plus d'importance pour nos comparaisons, laisse constater clairement ces différences.

	Altitude	Température moyenne				Moyenne des minima			
		Déc.	Janv	Fév.	Année	Déc.	Janv.	Fév	Année
Genève	405	0,9	0,0	2,0	9,5	8,3	9,4	7,6	11,4
Lausanne	553	0,6	0,5	1,6	8,9	6,6	9,4	7,6	11,7
Montreux	380	2,0	0,9	2,8	10,1	4,5	6,8	4,8	8,9
Neuchâtel	487	0,1	1,0	1,1	8,9	8,2	9,4	7,6	11,6
Zürich	470	0,6	1,4	0,8	8,5	10,0	10,7	9,3	13,7
Frauenfeld	425	0,7	1,8	0,3	8,1	10,3	12,2	10,0	14,6
Kreuzlingen	420	0,4	1,4	0,6	8,5	8,4	10,1	8,3	12,2

	Moyenne des maxima			Précipitations en mm				Jours pl. annuels	Jours neige
	Déc.	Janv.	Fév.	Déc.	Janv	Fév.	Année		
Genève	12,5	11,6	13,6	56	42	45	859	127,5	16,8
Lausanne	9,1	8,4	10,0	72	49	54	1015	140,7	22,6
Montreux	9,0	7,9	7,8	66	61	63	1188	125,9	15,9
Neuchâtel	8,7	7,9	9,9	68	51	52	938	143	22,9
Zürich	8,8	8,3	10,7	74	49	57	1147	157,5	32,4
Frauenfeld	9,9	8,2	10,9	51	50	49	896	143,2	26,7
Kreuzlingen	8,6	7,8	9,5	52	35	38	845	139,9	23,8

En hiver, une partie des précipitations arrive au sol sous forme de neige dont l'abondance relative est une indication précieuse. Sous la désignation « jours de pluie » sont compris dans le tableau les jours avec précipitations quelconques, pluie ou neige; « jours de neige » signifie précipitations sous forme de neige seule ou neige mêlée à de la pluie.

Un autre facteur qui reflète avec intensité le degré thermique hiémal et qui a une très grande influence sur les êtres vivants est le nombre de jours pendant lesquels la neige recouvre le sol, soit l'*enneigement*. Sur le Plateau suisse la durée de l'enneigement augmente à mesure que l'on avance vers le nord-est. Les données sont malheureusement encore peu nombreuses.

Enneigement annuel, en jours :

Bords du Léman, Genève 16,4. Plateau suisse, Lucerne, 41,1; Zurich 46,5; Saint-Gall 74,3. Région insubrienne, pied sud des Alpes, Lugano 24. Extrémité sud de la Plaine du Rhin, Bâle 24,9.

Il resterait à examiner la température elle-même; nous ne pouvons que renvoyer aux chiffres du tableau en nous contentant de signaler quelques anomalies locales, par exemple les valeurs plus fortes de la température des localités situées dans la partie inférieure et au débouché de vallées alpêtres orientées en travers de la chaîne (sud-nord) et qui doivent la douceur relative de leur climat surtout au föhn (Aigle, Montreux). A Montreux, la présence des massifs préalpins voisins (chaîne des Rochers de Naye, 2.045 m.) qui abritent merveilleusement cette partie du littoral contre les vents froids des secteurs nord-est, le voisinage du lac, profond à cet endroit, dont la masse liquide garde jusque tard dans la saison froide une température sensiblement plus élevée que celle de l'air, la réverbération du soleil à la surface de l'eau entrent pour une bonne part en ligne de compte, de telle façon que Montreux possède en hiver la température la plus élevée que l'on puisse rencontrer au nord de la chaîne des Alpes. Plus à l'ouest, les rives du lac entre Montreux et Lausanne jouissent encore, dans une faible mesure, de ces avantages, tandis qu'au delà, entre Lausanne et Genève et sur la rive française opposée, le föhn alpin ne se fait plus sentir et le terrain, faiblement accidenté, loin d'être abrité contre les vents froids du nord-est, est fréquemment balayé en hiver par la désagréable bise coïncidant avec le stationnement d'une dépression dans le golfe de Gênes. La bise exerce une action desséchante et déprimante sur les organismes, mais faiblement réfrigérante sur le climat; elle annihile plutôt l'effet réchauffant de facteurs stationnels divers.

La conclusion qui en découle est que le Bassin du Léman possède un climat hivernal relativement doux, que sa position géographique ne ferait pas soupçonner; à altitude égale, il présente davantage d'analogies avec le climat rhodanien du Bassin de Lyon qu'avec celui du Bodan au nord-est du Plateau suisse. Des chiffres permettent de le constater; en réduisant les températures hivernales de quelques localités à l'altitude de Lyon, on obtient des éléments de comparaison mettant ces rapports en évidence; nous adoptons pour la décroissance de la température avec l'altitude le chiffre de 0,4° correspondant à une élévation de niveau de 100 m.

	Déc.	Janv.	Fév.	Moy. hiv
Bassin rhodanien - Lyon altitude 225 m. - Température observée	1,8	1,7	3,6	2,4
Bassin du Léman {	1,6	0,7	2,7	1,7
Gea				
Lausanne	1,6	0,8	2,9	1,8
Région du Bodan {	0,4	—0,6	1,4	0,4
Kreuzlingen				
Frauenfeld	0,1	—1,0	1,1	0,1

Nous insistons sur le caractère approché auquel donne lieu cette interpolation; en adoptant un faible chiffre (0,4° pour 100 m.) d'augmentation de température correspondant à une diminution de niveau, nous pensons être resté plutôt en dedans des limites de la réalité. La température de localités sur la rive même du Léman (région de Montreux) comparée à celle de Lyon montre un bénéfice très sensible en décembre, 0,8°, et un léger déficit en janvier, 0,2°, à altitude égale; le bénéfice de décembre est causé presque entièrement par le voisinage immédiat du Lac.

D'autres facteurs locaux entrent en jeu et modifient le climat dans ses détails; leur influence ne s'exerce guère au delà d'un secteur topographiquement bien délimité. On doit tenir compte de l'exposition, de la composition physique et chimique du sol, de la présence de versants diversément orientés, de bas-fonds, d'abris, de l'action du rayonnement, etc. Leurs influences respectives s'enchevêtrent et tandis qu'en certains endroits les facteurs réfrigérants l'emportent, en d'autres localités, comme dans l'ensemble du Bassin du Léman, l'action prépondérante est réservée aux facteurs réchauffants.

La dépression lémanienne est comprise entre les chaînes du Jura (terrains jurassiques et crétacés) et les Préalpes (terrains secondaires et éogènes) qui ceignent l'extrémité orientale du Léman. Toute l'étendue entre ces deux massifs montagneux est formée par des terrains tertiaires presque partout recouverts par la couche souvent peu épaisse des dépôts morainiques des glaciations rhodaniennes, avec çà et là des affleurements tertiaires de faible étendue. Ces mêmes formations glaciaires se retrouvent dans toute la contrée s'étendant le long du pied nord des Alpes, dès les environs de Lyon et Grenoble jusque dans la Haute-Autriche; ainsi il y a au moins partiellement égalité de composition physique et chimique des terrains du Bassin du Rhône moyen, de la dépression lémanienne et des Plateaux suisse et bavarois. Ces dépôts morainiques sont composés d'argile plus ou moins graveleuse, totalement imperméable ou peu perméable; elle retient beaucoup d'eau dont la haute température spécifique influe défavorablement sur le réchauffement du sol. Dans les bas-fonds et dépressions fermés ou tout autres localités où l'écoulement de l'eau est difficile, ces terrains donnent naissance à des stations fraîches très caractéristiques, occupées selon l'économie sylvo-agricole, par des bois-taillis de Chênes pédonculés, *Quercus robur*, par des *molinetum* à Bouleaux, *Betula pendula*, ou par des marécages à *Schoenus nigricans* (Cypéracée typique de ces stations). Nous avons même rencontré dans l'une d'elle, située à 1 km. des rives du Léman et des stations xérothermiques, une Mousse de l'Europe septentrionale, *Sphagnum cymbifolium* Ehrh. (1) considérée comme un reliquat de l'époque glaciaire qui s'est maintenu là grâce à l'action strictement stationnelle de quelques facteurs surajoutant leur in-

(1) Identifiée par M. le D<sup>r</sup> Ch. Meylan.

fluence dans un sens identique. Les sols perméables des coteaux ne subissent pas ces inconvénients et leurs versants ensoleillés sont secs et chauds. Après le retrait définitif du glacier du Rhône, le niveau du Léman, pendant longtemps supérieur de 30 m. au niveau actuel, atteignait la cote 404. Le sol de cette étroite bande, large de 0,5 à 1 km, comprise entre cet ancien rivage et le rivage actuel est formé par des alluvions lacustres, terrain graveleux et perméable; il s'échauffe plus facilement que les argiles de la moraine de fond des plateaux voisins (1) et grâce à divers autres facteurs, exposition méridionale (au moins sur la rive nord du lac), émission de chaleur par l'eau du lac plus chaude que l'air pendant la saison froide, réverbération du soleil à la surface de l'eau, etc., le climat du Bassin du Léman est, tant dans son ensemble que dans ses détails, sensiblement modifié.

Les abris que forment le tapis végétal, modestes haies, buissons ou arbres de haute futaie, bien représentés sur presque tout le littoral lémanien, jouent aussi un rôle appréciable quoique strictement localisé. Leur action active peut se résumer en ces termes: protection du sol contre l'action desséchante des vents, contre un refroidissement trop rapide et contre le rayonnement nocturne, et fabrication à l'aide des débris végétaux, des feuilles tombées, d'une couverture morte se transformant plus tard en humus doux, condition d'existence de beaucoup de végétaux et de quantités d'animaux humicoles, provende de nombreux animaux, oiseaux et insectes. Le type d'abri le plus parfait est formé par le buisson envahi de ronces dont le dôme inextricable fait de multiples tiges entrelacées, gardant leur feuillage durant l'hiver, constitue un écran protégeant le sol et qui empêche ou du moins retarde, donc diminue la durée du froid et de ses effets néfastes. Des abris sont également formés par d'autres végétaux; arbres ou arbustes à feuilles persistantes: sapins à branches inférieures étalées sur le sol, buissons de houx, de buis, touffes de lierre, cépées de chênes à feuilles marcessantes, surtout si elles sont entourées de luxuriantes touffes de *Molinia caerulea* ou d'autres plantes graminiformes. C'est au pied d'un roncier impénétrable que nous observons chaque année au cœur de l'hiver le feuillage d'une Orchidée méditerranéenne, *Himantoglossum hircinum*, en pleine végétation; c'est également là que la Primevère acaule, *Primula vulgaris*, épanouit sa corolle régulièrement en janvier et que le Couet, *Arum maculatum* étale ses feuilles souvent déjà aux tout premiers jours de février, alors qu'aux alentours tout est encore mort.

---

(1) Thurmann, dans son *Essai de Phytostatique appliqué à la chaîne du Jura*, Berne, 1849, mettait non sans raisons la composition physique des sols à la base de ses recherches de phytogéographie et distinguait les sols *dysgéogènes*, perméables, s'échauffant facilement, donnant naissance aux stations xérothermiques, des sols *eugéogènes*, profonds, peu perméables, maintenus frais par leur constante humidité, où prospèrent les végétaux hydrophiles.

*La Réaction contre le froid.* — Les quelques remarques que nous avons émises sur la douceur relative du climat du Bassin du Léman sont confirmées par l'étude de la flore et de la faune de cette région comparée à celle des régions voisines (1).

C'est à dessein que nous avons laissé de côté certains éléments inopérants ou insignifiants, d'une importance négligeable dans le cadre de cette étude, tels que pression atmosphérique prise isolément, précipitations annuelles, insolation, nébulosité, brouillard. Il est par contre d'autres causes agissant directement sur les organismes sur lesquelles il y a lieu d'insister tout spécialement, ce sont les phénomènes produits lors d'un état thermique inférieur à 0°, le gel sous toutes ses formes soit qu'il solidifie le sol, l'eau ou tout autre objet reposant sur ou à l'intérieur du sol et l'eau atmosphérique.

Dans la série animale tous les degrés de réaction inconsciente contre le froid sont représentés, depuis l'œuf pondu à l'automne et qui éclora au printemps, depuis la larve qui s'enfonce jusqu'à 1 m. au-dessous du niveau du sol, depuis le Mollusque qui passe l'hiver à l'état de vie latente et qui peut supporter sans dommages des températures bien inférieures aux plus basses températures observées à l'air libre à la surface du globe, depuis l'Insecte parfait engourdi dans quelque anfractuosité d'une écorce ou le Rongeur qui dort d'un profond sommeil hivernal dans son terrier, jusqu'à d'autres enfin qui s'enfuient avant les frimas et qui recherchent consciemment un hivernage dans une localité favorable.

Lorsque le froid atteint ou dépasse un degré-limite critique son action sur les animaux peut être énorme, les contraignant à répondre à son appari-

(1) Nous ne nous étendons pas sur ce vaste sujet, nous nous bornerons à citer au hasard quelques-uns des types méridionaux les plus caractéristiques faisant partie intégrante de la flore ou de la faune des bords du Léman.

Végétaux: *Holoschoenus vulgaris*, *Carex praecox*, *Erythronium Dens-Canis*, *Aceras anthropophora*, *Orchis laxiflorus*, *Orchis pictus*, *Tunica saxifraga*, *Prunella laciniata*, *Eryngium campestre*, de nombreuses Labiées et Pappionacées, etc.

Animaux: *Mantis religiosa*, *Myrmileo formicarius*, *Cnethocampa pytiocampa Saturnia pyri*, *Tropidonotus viperinus*; *Lacerta muralis*, *Lacerta viridis*; *Emberiza circlus*, *Monticola saxatilis*, *Monticola solitarius*, *Circætus viridis*; *Emberiza circlus*, *Monticola saxatilis*, *Monticola solitarius*, *Otus scops*, *Circætus gallicus*, *Porzana pusilla intermedia*; *Miniopterus schreibersii*.

Depuis près de vingt siècles la vigne est cultivée avec succès dans tous les versants ensoleillés des bords du Léman; les points extrêmes auxquels elle parvient en s'élevant au flanc des coteaux jalonnent la zone dans laquelle se rencontrent les types méridionaux; en grande culture elle dépasse fréquemment 600 m., atteint 680 m. au-dessus de Cully, 710 m. à Mont-sur-Rolle, 640 m. à Genolier et 680 m. près de Gex, sur les contreforts du Jura français.

tion par une réaction quelconque. Le froid, sous quelque forme qu'il se présente, le gel, la neige auraient une influence fatale sur les espèces à sang chaud qui n'ont pas la faculté de répondre par l'échange de leur vie active contre une vie ralentie ou latente si l'adaptation de l'organisme n'avait fait apparaître une réaction, à son degré complet d'évolution absolument inconsciente, physiologique et d'ordre interne (migration des oiseaux, déplacements de grande envergure), ordonnée conformément aux transformations périodiques des conditions écologiques (alternance des saisons). Une réaction consciente, spontanée peut se produire lorsque la cause de réaction d'ordre interne a disparu ou mieux lorsqu'elle est suffisamment atténuée: l'oiseau sédentaire qui vit dans un milieu auquel ses exigences sont adaptées, se trouve quelquefois placé très près du degré-limite au delà duquel son existence serait mise en péril, sans qu'aucune réaction d'ordre interne n'intervienne; par contre une réaction consciente peut se produire aussi souvent que les circonstances l'exigent (recherche d'abris, de gagnages dans les limites d'une région de peu d'étendue dans laquelle l'oiseau passe les mois d'hiver ou l'année entière chez les espèces sédentaires; par exemple les Freux qui vont et viennent tout l'hiver, suivant les chutes de neige, les Bruants jaunes, habitants des champs, des buissons, des lisières, qui recherchent le voisinage des habitations, de même que les Litornes, les Pinsons des Ardennes). Chez les oiseaux les réactions tant inconscientes que conscientes semblent ordonnées plus par le besoin de la recherche de la nourriture qui est presque toujours en dépendance étroite avec le rythme saisonnier, que par le degré thermique lui-même. Nous remarquons que chez certaines espèces d'oiseaux migrateurs, tous les individus n'obéissent pas obligatoirement aux influences originelles et n'abandonnent pas leur séjour d'été à l'approche de la saison froide; la réaction inconsciente disparaît ensuite de conditions écologiques spéciales, c'est le jeu perpétuel de l'adaptation. C'est précisément ce qu'on peut observer dans le Bassin du Léman et c'est ce dont nous allons citer des exemples.

---

*Sturnus v. vulgaris* L. — Hiverné presque régulièrement par bandes, jusqu'à 30 ou 40 individus ensemble dans le Bassin du Léman; recherche non seulement le voisinage du Lac mais on le rencontre aussi dans les versants sous-jurassiens secs et chauds, bien qu'il ait une préférence marquée pour les localités irriguées; fréquemment mêlé à quelques *Corvus c. corone* L. ou aux troupes de *Corvus f. frugilegus* L. et *Coloeus monedula spermologus* (Vieill.). Est presque régulier aussi dans les régions basses du Plateau suisse, surtout entre le Seeland et le bassin inférieur de la Limmat, puis dans les environs de Bâle.

Il importe de faire une différence bien nette entre le séjour hivernal

d'espèces d'oiseaux ayant conservé intactes leurs mœurs originelles, celles dont la présence sur les bords du Léman présente le plus d'intérêt, et de celles qui, changeant progressivement leurs habitudes, recherchent de plus en plus le voisinage de l'homme et s'adaptent grâce à des circonstances artificielles totalement indépendantes des éléments écologiques naturels. C'est ainsi que *Sturnus vulgaris* trouve dans les pratiques agricoles modernes, les façons culturales, les fumures et irrigations intensives des conditions d'existence telles que le séjour hivernal lui est parfaitement possible jusque dans les plaines de l'Allemagne du Nord, en Silésie et même en Prusse orientale, malgré le déficit thermique très sensible.

*Serinus canaria serinus* (L.). — Sur le Plateau suisse c'est un hôte d'hiver rare, sur la présence duquel il règne encore quelques confusions: on a souvent dû le confondre avec *Carduelis spinus* (L.) et avec *Carduelis c. citrinella* (Pall.). Son hivernage est dans une localité abritée des régions basses et non dans une forêt de la montagne! Nous l'avons observé une seule fois sur les bords du Léman, le 11 février 1918; il faisait entendre fréquemment son chant; le temps était beau et sec. Il arrive au printemps vers le 25-28 mars, quelquefois déjà vers le 10; les derniers se montrent en automne jusque vers le 15-20 novembre.

*Emberiza s. schoeniclus* L. — On le rencontre de temps en temps sur le Plateau suisse, presque toujours dans le voisinage d'un lac, par individus isolés ou 2 ou 3 ensemble. Dans la région du Léman c'est un hôte d'hiver très régulier et presque abondant dans les stations qu'il fréquente; il adopte pendant la mauvaise saison un genre de vie bien différent de celui de l'été; il n'est plus l'oiseau des phragmitaies et des cariçaies entrecoupées de bouquets de saules; à l'automne il quitte en bandes les marécages et se cantonne dans les localités à sol argileux recouvertes de bois-taillis de chênes et de clairières où une graminée de grande taille, *Molinia caerulea* est partout abondante; pendant tout l'hiver on le rencontre par troupes de 5 ou 6 à 20 ou 30 individus occupés uniquement, à ce qu'il semble, à rechercher les graines de *Molinia*. Il évite les terres cultivées, les coteaux secs de même que les futaies où l'ombre épaisse nuit au développement de *Molinia* qui envahit les taillis sitôt après la coupe et occupe en permanence les prés-bois, les lisières et les bords des chemins forestiers, fructifiant seulement dans les stations suffisamment ensoleillées. Ce n'est que rarement que le Bruant des roseaux se montre en plein hiver dans les localités marécageuses auxquelles il retourne dès le mois de mars. Son séjour hivernal dans la partie occidentale du Bassin du Léman est favorisé en tout premier lieu par la grande extension des taillis de chênes et par la courte durée de l'enneigement.

*Alauda a. arvensis* L. — Une grande différence existe entre le Bas-

sin du Léman où l'Alouette des champs est absolument régulière et abondante en hiver et le Plateau suisse où elle est rare et irrégulière. Seuls doivent être qualifiés d'hôtes d'hiver les individus rencontrés entre mi-décembre et fin janvier. Elle séjourne dans les prairies et les cultures où le sol est sans aucun abri pendant la mauvaise saison, dans les localités même argileuses, humides et fraîches situées au-dessous de 500-550 m.; elle affectionne tout particulièrement celles dont un tapis végétal lâche ne recouvre pas entièrement le sol, mais laisse entre les plantes des espaces de terre nue, comme les champs de trèfle, les emblavures, les terres laissées sans culture depuis l'automne; en revanche elle s'arrête peu dans les prairies à gazon dense. Sa présence pendant l'hiver est incompatible avec un enneigement prolongé et c'est pour cette raison qu'elle a accepté la vie sédentaire dans la dépression lémanienne où, comme nous l'avons vu, l'enneigement est de 16,4 jours (1), tandis qu'une durée de 40 jours, comme c'est le cas sur le Plateau suisse, lui serait fatale; il est hors de doute que le sédentarisme — nos Alouettes sont sédentaires et non des hôtes venus du nord pour l'hiver seulement — des individus lémaniens est un caractère acquis, tandis que ceux que l'on observe en hiver sur la Plateau suisse n'y figurent guère qu'à titre exceptionnel, l'instinct migrateur étant chez eux encore la règle, et non grâce à un sédentarisme déterminé par le milieu. Physiologiquement nous aurions donc deux catégories distinctes d'individus, les uns sédentaires, les autres migrants, chacune étant l'expression des conditions écologiques locales.

*Lullula arborea* (L). — Avec l'Alouette lulu, nous touchons un oiseau rare et strictement exceptionnel sur le Plateau suisse. Dans la contrée du Léman, il arrive au printemps dès le début de février, la migration d'automne se termine à la fin de novembre seulement; nous n'avons pas tenu pour des hôtes d'hiver les individus rencontrés à ces époques. Nous l'avons observé: 1921, décembre 11, 1 individu, (à 1 km. des rives du Léman). — 1922, décembre 24, 2 individus levés sur un coteau graveleux au voisinage immédiat du Lac; au même lieu 1 ind. le 28 janvier 1923. — 1924, décembre 27, troupe de 4 individus levés sur un plateau graveleux près du Lac. L'Alouette lulu hiverne donc, probablement régulièrement, par couples ou par petites bandes dans le Bassin du Léman, mais seulement dans les terrains graveleux, secs et chauds formés par la beine des niveaux antérieurs du Lac, dès le rivage actuel (374 m.) jusque vers la cote 404.

*Motacilla a. alba* L. — De même que l'Etourneau, la Bergeronnette grise trouve un hivernage aussi bien sur les rives du Léman que sur les bords

(1) 16,4 jours à Genève, d'après des observations de longue haleine; probablement de 14 à 15 jours seulement pour le littoral entre Nyon et l'extrémité orientale du Lac; des séries d'observations manquent.

des lacs sous-jurassiens et le long des grands cours d'eau, Aar, Limmat, Rhin où elle est presque régulière. Elle recherche en hiver le voisinage des grèves des lacs et des rivières, milieu aquatique aux conditions beaucoup plus uniformes que celles d'un milieu essentiellement terrestre, en outre la température de l'eau sur les bords de laquelle elle vit semble avoir une importance dépassant celle de l'atmosphère.

*Anthus pratensis* (L.). — La Farlouse n'est que rarement reconnue en hiver sur le Plateau suisse; nous laissons intentionnellement de côté plusieurs données où une confusion est manifeste avec le Pipit spioncelle, *Anthus s. spinoletta* (L.) qui visite les berges des cours d'eau et des lacs, les prés irrigués, les marais des régions basses de toute la Suisse, tandis que la Farlouse ne recherche que les prairies marécageuses ou temporairement inondées, localités analogues à celles qu'elle habite en été, mais pas dans les contrées où un long enneigement ou un gel prolongé lui interdirait le séjour hivernal. Les conditions climatiques qui régissent son hivernage sont les mêmes que pour *Alauda a. arvensis* L. et *Lullula arborea* (L.). Nous observons presque chaque hiver dans des stations ne dépassant guère 450 m. d'altitude et pas à plus de 2 à 3 km. du Lac Léman: hiver 1919-1920, décembre 2 et janvier 14; 1920-1921, décembre 3 et janvier 7; 1921-1922, décembre 7 et 31; 1923-1924, décembre 12 et pendant toute la deuxième quinzaine du mois.

*Regulus i. ignicapillus* (Temm.). — De même que *Anthus pratensis* fut confondu avec *Anthus s. spinoletta*, *Serinus canaria serinus* avec *Carduelis spinus* ou *Carduelis c. citrinella*, le Roitelet triple-bandeau a donné lieu à des confusions avec le Roitelet huppé, *Regulus r. regulus* (L.). Il est à peu près impossible de tirer des conclusions des trop nombreuses données contradictoires ou douteuses sur le séjour hivernal du Roitelet triple-bandeau (1); toutefois les avis d'observateurs dignes de foi s'accordent pour le qualifier d'hôte d'hiver rare sur le Plateau suisse. Le Roitelet huppé, sédentaire ou hôte d'hiver abondant partout en Suisse, passe l'hiver aussi bien dans les forêts des montagnes que dans celles de la plaine et visite les bouquets de conifères, les haies, les buissons, les vergers, les jardins fruitiers; il est toujours peu craintif et il lui arrive de s'approcher de l'homme jusqu'à moins de 1 m. de distance. Le Roitelet triple-bandeau, au contraire, beaucoup plus rare pendant les mois d'hiver, ne semble pas vouloir quitter le dais serré des hauts conifères dans lesquels il a élu domicile et il est toujours assez difficile, non pas de le découvrir, mais bien de reconnaître sa vérita-

(1) La littérature ornithologique est encombrée d'observations de ce genre livrées par des profanes à des naturalistes « officiels » et propagées grâce à l'autorité de ces derniers. Il faut presque avoir recours au principe de Descartes si l'on veut avoir une opinion quelque peu conforme à la réalité.

ble identité. Nous l'avons observé plusieurs fois dans les hivers 1922-1923 et 1924-1925, mais pas assez souvent pour pouvoir dire s'il est absolument régulier et s'il est abondant.

*Phylloscopus c. collybita* (Vieill.). — Hôte d'hiver irrégulier pas très rare sur le Plateau suisse, principalement dans la contrée des lacs sous-jurassiens et dans les parties basses de la vallée de l'Aar. Sur les bords du Léman il hiverne presque régulièrement par individus isolés, souvent aussi par petites bandes de 4 ou 5 jusqu'à une dizaine; c'est presque toujours dans le voisinage d'un cours d'eau, le long d'une grève qu'on le rencontre, fouillant les buissons de saules et d'aunes, les fourrés de *Phragmites*, *Arundo Phragmites*, ou explorant les galets de la rive. Nous l'avons rencontré de nombreuses fois pendant l'hiver 1919-1920, puis en décembre 1923. Le passage d'automne se termine assez tard, parfois seulement dans la seconde quinzaine de novembre.

*Sylvia a. atricapilla* L. — Sur le Plateau suisse c'est un hôte d'hiver accidentel; sur les bords du Léman, nous ne l'avons vu qu'une seule fois, le 18 février 1923; nous pensons avoir eu sous les yeux un hôte d'hiver et non un migrateur avancé. Cette espèce fut déjà vue et capturée dans les environs de Genève en décembre, janvier et février (Mottaz, Rubin). Les premiers hôtes d'été se montrent dans les environs de Genève vers le 20-25 mars.

*Turdus p. philomelos* Brehm. — Rare ou exceptionnel en hiver sur le Plateau suisse; de nombreuses données sur sa présence demandent encore confirmation; on a trop souvent décoré du nom de Grive musicienne ou chanteuse — donc *Turdus philomelos* — une autre grive, la Draine, *Turdus v. viscivorus* L., qui fait entendre sa voix harmonieuse et forte dans le silence d'une belle journée régulièrement au cœur de l'hiver, surtout après quelques journées douces, parfois pendant de longues périodes sans interruptions, comme au cours des hivers 1920-1921 et 1924-1925. A l'encontre de la Draine, la Grive chanteuse est parfaitement muette en hiver; son genre de vie est aussi bien différent, elle est moins baccivore et elle ne peut passer la saison froide dans nos régions qu'uniquement dans les localités privilégiées où la couverture de neige est de courte durée et où le gel ne durcit le sol que pendant peu de temps; en outre la présence d'abris maintenant la température du sol à un degré de constance relative sont indispensables à la conservation des invertébrés formant la base de sa nourriture. Dans la région du Léman elle a conservé ses mœurs exclusivement sylvoicoles et son séjour hivernal n'est pas en relations avec un changement dans ses habitudes. Nous ne l'avons observée en plein hiver qu'une seule fois, le 4 janvier 1924. Les apparitions en février, même au début du mois, se rapportent à la migration de retour; en 1921 des individus furent observés à Bâle le 5 février et tenus

pour des hôtes d'hiver, ce qui est probablement inexact car les premiers migrants s'étaient montrés sur les bords du Léman déjà le jour précédent. L'année suivante ils se montrèrent de nouveau très tôt, le 5 février; en temps ordinaire les premiers arrivent vers le 12-15 février, plus rarement seulement vers la fin du mois.

*Columba p. palumbus* L. — Assez rare sur le Plateau suisse au milieu de l'hiver; on l'observe encore dans la première quinzaine de décembre, puis déjà à la fin de janvier, comme en 1921; or cette même année, les premiers migrants arrivèrent tous, par suite du temps remarquablement beau, avec une forte avance sur la normale et on peut admettre que ces Ramiers-là n'étaient pas des hivernants, tout comme les Grives chanteuses rencontrées quelques jours plus tard, mais simplement des individus opérant leur migration de retour. Le Ramier recherche de plus en plus le voisinage de l'homme et s'établit dans les futaies d'agrément et les parcs, ainsi qu'on le constate partout dans le Bassin du Léman; avec cette habitude apparaîtrait celle de séjours hivernaux plus fréquents. Nous l'aurions certainement plus nombreux pendant la mauvaise saison si certains arbres produisant la graine dont il se nourrit étaient mieux représentés; le chêne presque partout à l'état de taillis ne fructifie que parcimonieusement et les futaies de fayards et d'épicéas manquent presque complètement aux régions basses. Nous pensons que tout spécialement pour cette espèce, sa rareté relative en hiver doit être rapportée à une insuffisance de la nourriture (1) due à des conditions économiques et non à un défaut des éléments climatiques.

#### Remarques.

Nos observations englobant 10 hivers ne sauraient être définitives; elles demandent à être complétées. Elles suffisent toutefois pour faire ressortir les différences qui existent entre la faune hiemale du Bassin du Léman et celle du Plateau suisse et qui sont particulièrement frappantes pour les hôtes des terrains découverts, Alouette des champs, Alouette lulu, Pipit farlouse. Ces constatations confirment pleinement les conclusions découlant des comparaisons des flores et des faunes des deux régions pendant la belle saison.

Nous n'avons pas mentionné dans notre liste ceux parmi les oiseaux de terre qui hivernent çà et là, plus ou moins régulièrement, à travers l'Europe centrale, jusqu'en Pologne et en Prusse orientale, tels que: le Chardonneret, *Carduelis c. carduelis* (L.), le Proyer, *Emberiza c. calandra* L., l'Accenteur mouchet, *Prunella m. modularis* (L.), la Crécerelle, *Falco t. tinnunculus* L.; les limites de leurs aires d'hivernage étant bien au delà de celles des

(1) Les Ramiers cherchant à hiverner dans le voisinage de l'homme n'y trouvent peut-être pas toujours une sécurité absolue!

espèces que nous venons d'examiner. Une espèce qui passe bien que rarement la mauvaise saison au nord des Alpes nous a échappé, c'est le Rouge-queue, *Phoenicurus ochruros gibraltariensis* (Gm.) ; il est vrai que cet oiseau nous laisse des retardataires qui nous quittent tard ; nous en avons encore vus entre le 10 et le 20 novembre ; malgré la date tardive, on ne doit pas considérer comme hôtes d'hiver des individus rencontrés dans la seconde quinzaine de ce mois. Pour d'autres enfin, avant d'admettre leur séjour hivernal au nord des Alpes, hormis à titre strictement accidentel — blessure, lésion interne — nous ferons remarquer que les preuves manquent encore, par exemple pour le Bruant zizi, *Emberiza c. cirrus* L., la Bergeronnette printanière, *Motacilla f. flava* L., le Pouillot fitis, *Phylloscopus t. trochilus* (L.), le Milan noir, *Milvus m. migrans* (Bodd.), le Colombin, *Columba o. oenas* L.

---

## Que faut-il entendre par « Mésange alpestre » ?

par Henri JOUARD

Les ornithologistes de la Société zoologique de Genève connaissent la question *spécifique* des Mésanges grises: Ils ne confondent pas *Parus palustris*, c'est-à-dire la Mésange à calotte brillante (Nonnette commune), avec *Parus atricapillus*, ou Mésange à calotte mate. Mais ceux qui n'ont suivi ni les derniers travaux allemands (ceux du Docteur E. Stresemann en particulier (1)) ni les récents écrits de M. von Burg (2) ni, surtout, ma propre monographie de « La Mésange alpestre » (3) ignorent sans doute encore comment et sous quel aspect se présente la question *subspécifique* de *Parus atricapillus*.

J'ai démontré (3) qu'il était difficile, sans renoncer à exploiter la si féconde notion des sous-espèces, de maintenir l'unification, sous le qualificatif *montanus* Baldenstein, proposée par le Docteur Hartert (4), de tous les *Parus atricapillus* habitant la chaîne des Alpes, et que, si nous ne pouvions retenir les distinctions faites par Bailly (5), puis par Fatio (6), entre une Mésange régulièrement moins grande et plus montagnarde (« *alpestris* ») et une Mésange régulièrement plus grande et plus montagnarde (soi-disant « *borealis* »), nous devons du moins reconnaître avec eux la dissemblance des Alpestres de différentes régions et altitudes: **Sur ce terrain exceptionnel qu'est l'Alpe, *Parus atricapillus* n'a pas donné qu'une seule et même sous-espèce stable.**

(1) « Über die Mattkopfmeisen » dans les « Verhandlungen der Ornithologischen Gesellschaft in Bayern », « Band XIV, Heft 3, p. 228 et suivantes, München; 1920 ».

(2) Entre autres « Die Sumpf und Weidenmeise » dans le « Tierwelt », « Zofingen; 1925 ».

(3) Dans la « Revue française d'Ornithologie », N<sup>os</sup> 189-197, Paris, 11, rue du Montparnasse; 1925 ». Un tiré-à-part de cette importante étude, complètement revu et corrigé, peut être acquis moyennant 10 francs français, chez l'auteur, 3, boulevard Carnot, à Dijon.

(4) « Die Vögel der Paläarktischen Fauna » « Bd. 1, p. 380, 1905 ».

(5) « Ornithologie de la Savoie », « tome III et Appendice tome IV, 1853-1854 ».

(6) « Faune des Vertébrés de la Suisse; Oiseaux » « tome 1, p. 187 et Appendices, 1899-1904 ».

Pour voir clair dans les sous-espèces (ou « races » ou « formes géographiques ») de *Parus atricapillus*, il faut les classer en deux groupes: celui des formes de plaine et celui des formes montagnardes (1). Les deux groupes, qui répondent assez bien aux noms français de « Mésange des saules » pour le premier et de « Mésange alpestre » pour le second (2), présentent, chacun entre ses éléments constitutifs le maximum de parenté, tous deux entre leurs éléments opposés le maximum de différenciation. — Les Mésanges des saules sont plus petites, plus foncées et plus roussâtres; les Mésanges alpestres plus grandes, plus claires et plus grises. Il y a une progression du brun au gris, de l'Ouest à l'Est pour les Mésanges des saules, de l'Est à l'Ouest pour les Mésanges alpestres — si bien que celles-ci ressemblent plus ou moins à la forme la plus nordique des Mésanges des saules, soit *Parus atricapillus borealis* Selys Longchamps 1843, qui habite la Scandinavie.

S'il était un jour prouvé que, sur le territoire continu qu'elles habitent, toutes ou quelques-unes des formes de *Parus atricapillus* passassent graduellement de l'une à l'autre, on serait obligé d'abandonner leur qualification subspécifique. On ne nommerait plus que les formes extrêmes (par exemple, et pour les Alpes, *P. a. montanus* la Mésange des plus hautes forêts des Alpes, celle qui ressemble le plus au *P. a. borealis* de Scandinavie; et *P. a. submontanus* la mésange des contreforts bavarois des Alpes et du Jura, celle qui ressemble le plus au *P. a. salicarius* de l'Allemagne centrale), et l'on désignerait leurs transitions par des formules (telles que *P. a. montanus*  $\simeq$  *P. a. submontanus* pour une Mésange qui tiendrait sensiblement le milieu entre les deux (3); *P. a. montanus*  $\succ$  *P. a. submontanus* pour

(1) De même qu'il faut classer en deux groupes les formes de l'espèce de Grimpeur *Certhia familiaris* (abstraction faite de l'autre espèce *Certhia brachydactyla*): le groupe des formes à bec court (dont le type nordique *Certhia familiaris familiaris* Linné 1879) et le groupe des formes à bec long (dont l'alpestre *Certhia familiaris Costae* Bailly 1847). Il y a en effet un rapprochement à faire entre les Mésanges grises et les Grimpeurs pour la manière dont ces oiseaux, si différents par ailleurs, se présentent à nous: *Certhia brachydactyla* « irait » avec *Parus palustris* tandis que *Certhia familiaris* « irait » avec *Parus atricapillus*...

(2) Nommera-t-on ces groupes, en latin? Il faudrait, pour ce, adopter une nomenclature quadriminale (déjà employée pour les poissons), et je n'ose le proposer alors que tant d'ornithologistes peinent encore devant la trinominale... Nous aurions *Parus atricapillus salicarius* pour le groupe des *P. a.* de plaine et *Parus atricapillus montanus* pour les groupe des *P. a.* de montagne, chacune des formes subtiles, qui de plaine qui de montagne, formant le quatrième terme de l'appellation (Exemples: *Parus atr. salicarius rhenanus*; *Parus atr. montanus elenae*.)

(3) Ne pas employer le signe  $\times$ , qui indiquerait une hybridation inexistante.

une Mésange qui se rapprocherait davantage du premier; *P. a montanus* <*P. a. submontanus* pour une Mésange qui se rapprocherait davantage du second — avec la possibilité d'emploi d'un indice (1, 2, 3, 4) pour marquer le degré du rapprochement. Mais nous n'en sommes pas là!

En attendant, voici la liste des formes alpestres que l'on a cru, jusqu'ici, pouvoir distinguer et nommer (je les donne dans l'ordre de leur découverte) :

***Parus atricapillus montanus* Baldenstein 1827**

Très semblable au *P. a borealis*, cette Mésange habiterait les plus hautes forêts des Alpes, selon M. von Burg « depuis le massif du Saint-Gothard environ et en allant vers l'Est ». C'est à elle qu'il faudrait ramener le *Parus baldensteinii* de de Salis, le « *Parus borealis* » de Bailly et de Fatio (?), le *Parus atr. alpinus* de von Burg, le *Parus atr. relictus* de Troller et peut-être le *Parus atr. supermontanus* de Kleinschmidt (1).

***Parus atricapillus submontanus* Kleinschm. u. Tschusi 1913**

En quelque sorte intermédiaire entre les formes vraiment alpestres et les formes de plaine de l'espèce, cette Mésange habiterait, selon les ornithologues qui l'ont distinguée, les pré-monts bavarois et autrichiens et, selon M. von Burg, « le Jura occidental, de préférence au-dessus de 1.000 mètres, le Jura neuchâtelois et bernois jusqu'à la chaîne du Blauen et le Sundgau ».

MM. Stresemann et Sachtleben ne l'admettent pas comme sous-espèce: ayant découvert les transitions les plus minces entre les Mésanges de plaine (*P. a. salicarius*) et les Mésanges déjà « alpestres » de la Bavière et du Tyrol, ils emploient des formules pour la désigner (selon la méthode exposée ci-dessus). Ils n'ont, à mon sens, que le tort de conserver encore la dénomination « *montanus* Baldenstein » pour les plus montagnardes de leurs Mésanges (Voir plus loin).

***Parus atricapillus elenae* Lowe 1921**

Nommée et décrite d'après six oiseaux en plumage d'été provenant de Breuil Val Tournanche (Nord-Ouest de l'Italie), cette Mésange habiterait les Alpes pennines et, en particulier, la région de Pré-Saint-Didier, dans le val d'Aoste (2).

(1) Hartert, V. d. p. F. B. III, nov. 1921, p. 2119 (*Parus salicarius supermontanus*; Berajah « *P. salicarius* », p. 17, 1921. Trient, Südtirol). « Est ainsi dénommée pour le cas où l'on refuserait d'attribuer à *montanus* la longueur d'aile maximum de 71 mm. qui existe effectivement (le matériel examiné n'est pas indiqué). »

(2) Hartert, V. d. p. F. XVIII-XIX B. III 4/5, p. 2218.

**Parus atricapillus festae** von Burg 1924

Première transition du *Parus atr. assimilis* des Carpathes aux Alpes occidentales, cette Mésange habiterait, selon M. von Burg, « les Alpes juliennes, les abords du Tessin, les Pré-alpes méridionales avec, pour limite Nord, le Drautal puis au Sud de l'Ortler ».

**Parus atricapillus arrigonii** von Burg 1924

La plus proche de *Parus atr. jouardi* (voir plus loin), cette Mésange descendrait sur les Alpes maritimes depuis le massif du Grand-Paradis.

— Une Mésange abattue en septembre à La-Chatz (altitude 2.000 mètres) — contreforts italiens du massif du Mont-Blanc — et une Mésange abattue en novembre à Ceresole d'Alba, Province de Cuneo — au N. O. des Alpes liguriennes et immédiatement au N. des premiers contreforts des Alpes maritimes —, toutes deux figurant dans la collection de M. Festa (Musée zoologique de Turin), ne peuvent être rapportées à aucune des formes ci-dessus.

On ne peut pas davantage qualifier *P. a. montanus* les Mésanges des Alpes bavaroises, qui présentent une grande variabilité (formes non encore « fixées »), — à l'encontre de ce qu'ont fait, jusqu'à présent, les savants allemands.

Quant aux Alpes savoyardes (étudiées par Bailly avant que ne fût comprise et admise la subspécificité) je n'ai pu les identifier sûrement d'après les seuls trois exemplaires que j'ai trouvés, l'été dernier, au Musée de Chambéry.

.....

Je n'ai pas donné la diagnose de toutes ces Mésanges: elles sont encore insuffisamment connues et étudiées (1). C'est pour mieux insister sur celle de la seule forme alpestre de Mésange à calotte mate qui ait été sûrement localisée, observée et mesurée, je veux dire *Parus atricapillus jouardi*, ainsi nommée par M. von Burg d'après les exemplaires tirés par moi, aux mêmes lieux, à la même époque, et que je lui ai soumis. **Car c'est de *Parus atr. jouardi*, considéré comme une manière d'étalon, qu'il faudra partir pour inventorier avec toute l'exactitude désirable les autres formes alpestres, déjà connues ou encore à connaître, de *Parus atricapillus*.**

---

(1) Tout ce que l'on peut en dire se trouve dans mon travail « La Mésange alpestre », déjà cité. J'y renvoie. Qu'on y lise spécialement (dans la seconde annexe) la traduction de l'article « Die Sumpf- und Weidenmeisen » par G. von Burg (paru dans le « Tierwelt », Zofingen, 1925).

**Parus atricapillus jouardi** von Burg 1924

(*Terra typica*: bois d'épicéas et de mélèzes du plateau de Montana-Vermala, Valais, 1.500 mètres sur mer).

*Distribution.* Cette Mésange est vraisemblablement répandue dans toutes les Alpes valaisannes et jusque sur les pentes Sud des Alpes bernoises.

*Mesures* (1) : ♂. Longueur totale: 0,122-0,124. Envergure: 0,188-0,205. Bec (corde qui soutend l'arc formé par le cuïmen depuis l'angle frontal jusqu'au bout du bec): 0,011-0,012. Tarse: 0,018-0,0192. Médian nu: 0,010-0,011; armé: 0,013-0,015. Queue: 0,057-0,063 (le plus souvent au'our de 0,060). Aile: 0,065-0,068 (le plus souvent entre 0,066 et 0,067).

♀. Longueur totale: 0,120-0,123. Envergure: 0,182-0,205. Bec: 0,011. Tarse: 0,0175-0,019. Médian nu: 0,010-0,011; armé 0,012-0,015. Queue: 0,057-0,061 (le plus souvent moins de 0,060). Aile: 0,064-0,068 (le plus souvent entre 0,065 et 0,066).

Les ♀ ♀ sont donc, en moyenne, sensiblement plus petites que les ♂ ♂ (bien que les grandes ♀ ♀ dépassent nettement les petits ♂ ♂) (2).

*Structure:* Bec très peu arqué, subconique, assez épais, robuste, mesurant environ le tiers de la tête. Pattes solides et très scutellées. Ongle du pouce sensiblement de la longueur du pouce lui-même, régulièrement et bien courbé, très acéré. Aile: ne couvrant pas la moitié de la queue ou l'atteignant à peine. 1<sup>re</sup> rémige à peu près égale à la moitié de la 2<sup>e</sup> (de 0,0185 à 0,0225 entre leurs pointes (3)). 2<sup>e</sup> tenant sensiblement le milieu entre 8<sup>e</sup> et 9<sup>e</sup>. 3<sup>e</sup> comme 7<sup>e</sup>. 5<sup>e</sup> la plus longue. 4<sup>e</sup> presque égale. 6<sup>e</sup> à peine plus courte. Queue étagée (jusqu'à 0,0065 entre la pointe de la rectrice externe et celle de la suivante (3)); légèrement échancrée. Distance de l'extrémité de l'aile à la plus longue rectrice du même côté (3): 0,027-0,035.

*Poids* (4): (vingt-quatre heures après la mort) 11-12 grammes.

(1) Mesures maxima et minima trouvées jusqu'ici. Matériel examiné: 12 exemplaires (des deux sexes; hiver et premier printemps), dont 2 à la Société ornithologique de France, deux chez M. G. von Burg (à Olten, Suisse), deux chez le Docteur Stresemann (Museum de Berlin), deux chez le Docteur Laubmann (Museum de Munich) et quatre — ♂ ♂ ♀ ♀ — dans ma propre collection.

(2) La femelle d'un couple abattu le 29 mars 1924 avait des ailes de 0,065 (contre 0,068 pour son mâle) et un poids de 11 gr. (contre 11 gr. 5).

(3) 4 individus mesurés.

(4) 5 individus pesés.

*Description:**Aspect d'ensemble et caractéristiques:*

(♂ et ♀) Face supérieure gris cendré faiblement lavé de beige olivâtre. Calotte noire descendant jusqu'au commencement du dos et encadrée jusque là par la large zone blanche des côtés de la tête. Aile et queue noir-gris-brun d'ardoise (beaucoup plus foncé que le dos), liserées extérieurement (chaque plume) de gris-olivâtre ou « beige » assez pâle (presque de blanc pour les deux rectrices externes) — le liseré des rémiges secondaires formant une manière de miroir clair sur le fond, sombre, de l'aile. » Menton et gorge noirs (cette couleur s'étendant jusque vers le jugulum) sans limites latérales et inférieure précises. Reste de la face inférieure blanchâtre-grisâtre lavé de « beige » plus ou moins ochracé ou rosâtre aux flancs. Sous-caudales de grisâtre-jaunâtre à jaunâtre-roussâtre. Bec noir de corne. Pattes de gris-bleu de plomb à violacé-noirâtre. Tête forte, cou court, corps trapu, queue assez longue. Plumage long et soyeux.

*Mâle adulte, hiver:* Bec: couleur corne noire avec les commissures de grisâtre à brunâtre foncé. Pattes: de gris-bleu et bleu-gris à gris-noir-violacé. Ongles: de même, avec pointes plus brunes. Iris brun-noisette. Calotte d'un noir franc, pas toujours mat, parfois même luisant — ♂ en chair, printemps — et dont on n'apprécie les reflets brunâtres qu'en faisant miroiter l'oiseau, tenu en mains, face à une source lumineuse; cette calotte passe immédiatement sous l'œil (coupant la paupière inférieure), commence à s'amincir au delà de l'oreille et descend jusqu'au commencement du dos où, quand la tête est baissée perpendiculairement à l'axe du corps, elle se termine presque en pointe; à sa naissance, sur les côtés de la base de la mandibule supérieure et sur le front (plumes couvertures des narines), elle est de noir-brunâtre à brun-noir. — Face supérieure d'un gris cendré plus ou moins lavé de « beige » olivâtre, plus « gris » dans la partie moyenne, un peu plus « fauve-jaunâtre » vers les épaules, la calotte, au croupion et aux sus-caudales (la pointe des barbes terminales de celles-ci tend au blanchâtre) — sans que jamais puisse être évoquée la couleur « brune »; ce fond « gris » qui, à l'ombre, « fait » assez sombre, apparaît plutôt clair au soleil. — Côtés de la tête (lorum, région parotique, côté du cou) d'un blanc presque pur — à peine grisâtre comparé à la neige — souvent un peu soyeux, et qui accompagne la calotte à peu près jusqu'à sa fin, avec un soupçon de fauve vers l'oreille et vers les limites extrêmes des marbrures de la tache de la gorge; — cette même teinte (fauve), plus nette, à l'accord du bas du cou avec les ailes et le dos; parfois (♂ du 29 mars, par exemple) le blanc est brillant et satiné (tandis que, chez sa ♀, il est nettement moins pur). — Face inférieure: menton, gorge et devant du coup du même noir que la calotte mais sans bordures inférieure et latérales nettes; ce sont les pointes gris-

blanchâtres des barbes extrêmes qui, se continuant et s'élargissant en quelque sorte sur un fond noir (les 8 à 9/10 des plumes sont noires en effet) figurent cette manière de marbrure imprécise. Reste de la face inférieure grisâtre clair, plus « blanc » vers le jugulum, bien lavé de « beige » (brunâtre-jaunâtre jusqu'à ocre-rosâtre) sur les flancs, depuis le haut de la poitrine jusqu'à la région anale et aux sous-caudales inclusivement (chez ♂ ♂ ♀ la poitrine et le milieu du ventre sont d'un joli gris-pâle). — Aile: petites sus-alaires s'harmonisant avec les scapulaires mais plus foncées et souvent un peu « marbrées »; moyennes sus-alaires d'un gris-ardoise liseré de gris-olivâtre; grandes sus-alaires de même, mais d'un gris-brun-noir ardoise plus foncé et les secondaires plus largement bordées de beige-ocre (cette couleur continuant en quelque sorte le miroir de l'aile). Rémiges: d'un noirâtre-gris-brun très difficile à qualifier et que, par approximation abrégative, nous appellerons noir-d'ardoise; les primaires avec un très fin liseré externe gris-clair (jaunâtre-gris) et une bordure interne blanchâtre; les secondaires bordées extérieurement, sur une largeur de 1 m/m à 1 m/m  $\frac{1}{2}$  — davantage sur leur partie basilaire et à mesure qu'elles se rapprochent du dos — de brunâtre délavé, « beige » olivâtre ou même ochracé (♂ printemps), et bordées intérieurement de blanchâtre (la bordure externe figurant sur l'aile fermée une manière de miroir). Axillaires d'un gris plus ou moins marbré. Sous-alaires de blanchâtre à « gris-marbré » ou gris-pâle lavé de beige ou ocre-rosâtre (♂ printemps). Baguettes des rémiges de brun foncé à brun-noir-noir-brun. Teinte générale de la face inférieure de l'aile: gris-argent. — Queue: du même « noir d'ardoise » que le fond de l'aile mais généralement encore un peu plus foncé, plus « noir » — à reflets bleuâtres quand on la fait miroiter à l'ombre, brunâtres au soleil; toutes les rectrices, dont les baguettes, fines, sont de brun à brun-noir, liserées extérieurement d'un gris clair plus ou moins verdâtre, sinon jaunâtre, qui, chez les deux externes — et surtout chez l'externe, la plus courte et la plus claire — est plus large et passe souvent au blanchâtre. Teinte générale de la face inférieure de la queue: gris ardoise — plus clair et argenté — (un peu comme la face inférieure de l'aile mais moins clair).

Partie de base des plumes de la face supérieure ardoise; de la face inférieure ardoise-noir.

*Femelle adulte, hiver*: Très semblable au mâle. Cependant, dans l'ensemble, couleurs sensiblement plus ternes — au moins à l'approche du printemps et au printemps lui-même: Calotte d'un noir moins profond, plus brun et plus mat, avec les petites plumes du front plus brun-roux que noir brun (parfois roux-brun-acajou vif); côtés de la tête d'un blanc moins pur; tache du menton et de la gorge souvent plus petite et d'un noir moins franc; face

supérieure parfois un peu plus « beige » ; milieu de la poitrine et du ventre d'un gris-pâle moins pur ; pigmentation moindre des ailes et queue (qui apparaissent donc moins « noires » et moins brillantes).

---

Et maintenant, avant de terminer cette étude par un tableau-schéma qui rendra clair à tous la position actuelle de la question des Mésanges grises en général et des formes alpestres de *Parus atricapillus* en particulier, qu'il me soit permis de faire appel aux ornithologistes suisses qui me liront : Ils sont admirablement placés, *exceptionnellement placés* pour nous donner les renseignements qui nous manquent encore sur la « Mésange alpestre ». Qu'ils se gardent seulement de conclusions prématurées ! La question est si complexe ou, plutôt, si délicate, qu'il convient ici, pour parler d'une sous-espèce nouvelle, pour rattacher telle Mésange d'un lieu non encore exploré à telle sous-espèce déjà reconnue — ou même, qui sait ? pour avancer qu'aucune solution de continuité n'existant entre les différents *Parus atricapillus* des Alpes il faut renoncer à nommer de trop nombreuses races, se borner à qualifier les extrêmes — quels extrêmes ? — et indiquer les intermédiaires par des formules ; — qu'il convient, dis-je, de disposer de véritables *séries* d'Alpestres, au sexe exactement reconnu, et tirées à la même époque de l'année (fin d'automne, hiver et premier printemps) en des lieux bien déterminés.

La question des mues, de l'effet de l'usure des plumes (costume d'été), du costume à l'éclosion, du premier costume de véritables plumes (environ à la sortie du nid), requiert, *dans le cadre de chaque sous-espèce*, des études nouvelles. Sans parler des différences biologiques possibles, de l'une à l'autre ! (1).

Octobre 1926.

---

(1) Je me mettrai bien volontiers à la disposition de ceux qui, soit en me donnant des renseignements, soit en me communiquant des peaux, me demanderont conseil et avis (H. J., 3, boulevard Carnot, Dijon).

# Mésanges grises à tête noire

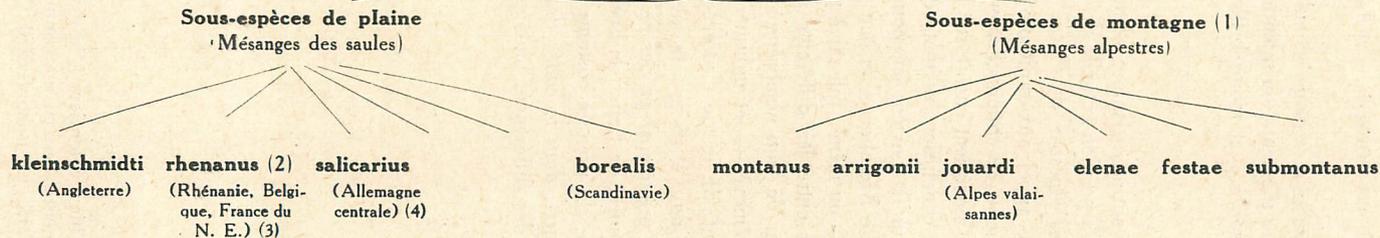
Espèce *Parus palustris*

Espèce *Parus atricapillus*

## Espèce *Parus atricapillus*

(Mésange à calotte mate)

### Sous-espèces (d'Europe)



(1) J'ai disposé mon éventail d'Alpestres non plus chronologiquement mais bien de gauche à droite selon le degré de leur ressemblance avec le *P. a. borealis* de Scandinavie; — le *P. a. submontanus*, à l'extrême droite, allant se rapprocher, en une sphère virtuelle, des petites formes occidentales (*kleinschmidti*, *rhenanus*, etc...). On pourrait y ajouter le *P. a. assimilis* des Carpathes.

(2) Je suppose réunies sous le qualificatif « *rhenanus* » les soi-disant « *subrhenanus* », sous-espèce douteuse, et les *rhenanus* proprement dits.

(3) D'après M. von Burg « *rhenanus* » apparaîtrait également en Suisse, au moins d'une façon erratique.

(4) D'après M. von Burg « *salicarius* » habiterait également les régions vallonnées de la Suisse, le pied Sud des Alpes et autour des lacs lombards.

## Notes et observations biologiques sur les Oiseaux des environs de Genève

par A. COMTE.

Année 1926.

### **Milan noir** (*Milvus migrans*).

Le 5 avril, en regardant un Milan qui volait le long des parois de la Grande-Gorge, au Mont-Salève, je le vois se poser sur son nid. Supportée par quelques broussailles, son aire était située dans une encoignure perpendiculaire et très haute. Considérant les allées et venues de l'adulte, elle paraissait terminée, mais ne devait pas encore contenir d'œufs.

### **Epervier** (*Accipiter nisus*).

Au bois de Veyrier, le 10 avril, une aire est déjà bien avancée; le 8 mai elle ne paraît pas encore terminée, mais le 22 mai, il y a 5 œufs qui sont couvés de quelques jours. Les branchettes du nid et les branchages environnants sont tout garnis de duvet; autour des œufs il y a quelques plumes secondaires provenant de la couveuse. Cette aire placée contre le tronc d'un chêne de 25 à 30 ans, supportée par deux branches horizontales est construite à 4 m. du sol; ses dimensions sont les suivantes: diamètre total 60×40 cm.; diamètre de la cuvette intérieure 20 cm.; profondeur au centre 6 cm.; épaisseur totale 20 cm.

### **Pic vert** (*Picus viridis*).

Le 11 avril, à Saconnex d'Arve, une perforation dans le tronc d'un frêne vermoulu est très avancée. L'orifice se trouve à 4 m. du sol environ. L'arbre contient plusieurs anciens nids de pics. Le 30 avril, il y a 7 œufs dans le nid, couvés de 5 à 6 jours. Hauteur totale de la cavité: 45 à 48 cm., largeur 12 à 13 cm.; les parois sont lisses et les œufs reposent sur une petite couche de débris de bois.

Au bois de Veyrier, le 4 avril, un nid est à peine commencé; la construction durera jusqu'aux premiers jours de mai. Le 20 mai, des jeunes sont éclos et quelques débris de coquilles gisent par terre, au pied de l'arbre.

Même bois, le 23 avril, dans un gros tronc de chêne et à 1,20 m. du sol, un nid est terminé; la femelle sort de son nid après avoir été chicanée.

Les débris de bois qui jonchent le sol mesurent jusqu'à 4 cm. de longueur et sont très épais.

**Hirondelle de cheminée** (*Hirundo rustica*).

Le 27 avril, un couple a déjà refait un nid qui fut en partie démoli l'année précédente. Le 28 juin, 5 jeunes sont prêts à s'envoler.

**Merle noir** (*Turdus merula*).

Le 4 avril, une femelle couve. Le 6 avril, une femelle porte la becquée. Le 11, plusieurs nids avec ou sans œufs. Le 23, un œuf est pondu dans un nid placé dans un buisson d'épines blanches, et au bois de Veyrier un nid construit directement sur le sol au bord d'un petit fossé, contient 4 œufs.

Les 18-19 mai, plusieurs nids avec œufs; l'un se trouve à 10 cm. du sol, sur des racines.

Le 11 juillet, une femelle couve; son nid est construit dans un petit poirier, près d'une grande route.

**Grive musicienne** (*Turdus philomelus*).

Le 2 mai, au bois de Milly, un nid contient 5 œufs couvés de 2 ou 3 jours; placé à m. 2,20 du sol il est construit de mousse, d'herbes et de quelques bûchettes, garni à l'intérieur de terre gâchée et de poussière de bois. Les œufs sont passablement souillés.

**Rossignol ordinaire** (*Luscinia megarhyncha*).

Au bois de Milly, le 18 mai, un nid se trouve à terre entre plusieurs tiges de noisetier, il est peu volumineux, fait de feuilles sèches, garni à l'intérieur de quelques crins de cheval et de quelques brins de paille. Ce nid contient 6 œufs couvés de deux ou trois jours, il a les dimensions suivantes: diam. int. 6,5 cm.; profondeur 6 cm.

Même bois, le 24 mai, un nid contient 5 œufs; il est construit à 20 cm. du sol, entre des tiges partant d'une souche de noisetier. L'espace libre assez vaste est garni d'une forte épaisseur de feuilles sèches disposées en rond et bien serrées, au centre se trouve le nid proprement dit. La femelle le quitte en courant sur le sol.

**Rossignol de muraille** (*Phœnicurus phœnicurus*).

Le 4 juillet, un nid construit sur un chevron, sous un hangar, contient de tout jeunes petits. Le 14 juillet, ils sortent du nid. Le nid est construit identiquement comme celui du Rouge-queue tithys.

**Rouge-queue tithys** (*Phœnicurus ochruros*).

Le 13 avril, une femelle charrie assidûment pour la construction de son nid, qui sera terminé en deux ou trois jours. Les adultes ne sont ensuite plus visibles durant plusieurs jours consécutifs. La ponte qui sera complète avec 5 œufs sera terminée le 26 avril et la femelle ne commencera à couvrir

que le 27 au soir. Les matières employées pour la construction du nid sont des copeaux de cuir et de la mousse à l'extérieur, des plumes de poules à l'intérieur.

**Fauvette à tête noire** (*Sylvia atricapilla*).

Au bord de la Drize, dans un buisson de ronces un couple commence, le 4 avril, à construire son nid; le mâle s'aide à la construction.

Jusqu'au 5 juin, j'observe 6 nids contenant tous 5 œufs; ils sont construits dans des buissons à une hauteur variant entre 30 cm. et 1 m. au-dessus du sol. Dans un cas, à la tombée de la nuit, le mâle se tient sur les œufs.

Un nid est fait d'herbes sèches et d'un peu de mousse avec quelques crins à l'intérieur; sa construction est très légère et ses dimensions sont les suivantes: larg. totale 10 cm.; larg. int. 6 cm.; profondeur 4,5 cm.

**Fauvette grisette** (*Sylvia communis*).

Le 30 mai, un nid très près du sol, sous un buisson; il est construit de chaume, garni de radicules et contient 5 œufs. Diam. extérieur, 10 cm.; int., 6 cm.; profondeur, 4,5 cm.

Au bois Marquet, je trouve le 5 juin, un nid dans un buisson d'épine noire, à 70 cm. du sol, fait d'herbes grossières avec de plus fines à l'intérieur; diamètre extérieur, 12 cm.; diamètre intérieur, 6 à 7 cm. selon le côté; profondeur, 5 à 5,5 cm.

**Hypolaïs icterine** (*Hippolais icterina*).

Au bois Marquet, un nid est vu, le 5 juin, dans un poirier sauvage sur une branche horizontale. Artistement et solidement construit, il se trouve à 2 m. du sol. Il est fait de longs brins de chaume et garni à l'intérieur de fines herbes et d'une petite plume de Huppe. La femelle couve 5 œufs. Dimensions du nid: larg. totale, 10 cm.; larg. int. 5 cm.; profondeur, 5 cm.; hauteur des parois, 9 à 10 cm.

**Pouillot véloce** (*Phylloscopus collybita*).

Au bois du Milly, dans un lieu découvert mais garni de ronces, un nid contient, le 24 avril, 5 œufs; il repose sur un lit de feuilles sèches. Construit de feuilles sèches et de longs brins d'herbes, ce nid est tapissé à l'intérieur de plumes de petits Passereaux, dont toute une série de grandes rémiges de fauvette. D'am. in: 5 à 6 cm.

Le 2 mai, trois nids construits le long de petits sentiers du même bois. L'un est abandonné et semble avoir été écrasé; un autre est terminé mais ne contient pas encore d'œufs; le troisième contient 5 œufs. Le deuxième est garni intérieurement d'une quantité de petites plumes; le troisième qui repose sur des branchages à 15 cm. du sol est également fait d'herbes et de feuilles

sèches; l'intérieur en est garni d'une grosse couche de petites plumes de merle et d'une petite plume bleue de geai, ainsi que de toute une série de grandes rémiges et rectrices de fauvettes.

Le 8 mai, un nid contient 6 jeunes fraîchement éclos, ils sont de couleur chair très tendre avec un peu de duvet grisâtre. Les orbites de même couleur. Ce nid, construit tout à fait comme les autres, est sphérique et se trouve au bord d'un sentier. Tous ces nids ont l'orifice de côté, toujours opposé au sentier et regardant le couchant.

**Pouillot fitis** (*Phylloscopus trochilus*).

Le 8 mai, au bois du Milly, dans un taillis bas, un nid est construit dans une touffe d'herbes poussant sur une motte de terre. Les jeunes sont fraîchement éclos, ils sont de couleur chair assez vive, avec quelques touffes de duvet grisâtre foncé; les orbites sont de même nuance mais plus foncée que chez le Pouillot véloce.

**Mésange charbonnière** (*Parus major*).

Le 25 mars, depuis quelque temps les Charbonnières cherchent un domicile pour nicher. Le 1<sup>er</sup> avril, il y a déjà un amas de mousse et de poils dans un nichoir placé sur un prunier. Le 12 avril, 3 œufs, qui reposent presque sur la planche du fond, sont entourés de matières pileuses et de mousse formant les parois du nid; les œufs sont très bien recouverts et ne sont pas du tout visibles. La ponte sera complète avec 10 œufs et le 24 mai, les jeunes sortent du nid.

**Mésange bleue** (*Parus caeruleus*).

Le 10 avril, un couple construit son nid dans un chêne creux; l'orifice en est très grand et la cavité horizontale. Le 11 avril, une autre paire construit son nid. Le 24 avril, à deux mètres du sol, un nid contient 10 œufs.

**Mésange nonnette** (*Parus palustris*).

Le 25 mars et jours suivants, des Nonnettes chantent continuellement et font l'inspection des nichoirs. Le 13 avril, une paire nettoie une fissure qui se trouve dans une grosse branche de cerisier; l'orifice est tellement étroit qu'elles ne peuvent passer qu'avec peine. Le 24 avril, la femelle couve, elle n'a pondu que six œufs; elle se laisse souvent toucher sans quitter ses œufs.

**Mésange à longue queue** (*Aegithalos caudatus*).

Près de Veyrier, dans une haie en bordure d'un bois et à 1 m. du sol, un nid construit sur un églantier est achevé le 28 mars. L'orifice en est orienté au levant et il contient plusieurs œufs.

Le 10 avril, un nid contre le tronc d'un gros chêne à environ 2 m. du sol, contient des œufs et la femelle, qui semble couvrir, s'approche du nid à

mon arrivée. Le 23 avril, les adultes apportent la becquée et la répartissent en se perchent sur le bord de l'orifice, qui est tourné en plein midi.

24 avril, un nid construit contre un gros tronc de chêne à 1,50 m. du sol. Les jeunes, qui sont âgés de plusieurs jours, émettent un faible pépiement, qui ressemble à celui des jeunes mésanges d'autres espèces. Comme je me tiens immobile à 1,50 m. du nid, les adultes tournent très près autour de ma personne en poussant des cris d'inquiétude; mais, au bout de peu de temps, ils se sont habitués à ma présence et portent la becquée aux jeunes, qui la prennent en montrant la tête à l'orifice du nid. Celui-ci est orienté vers le couchant.

#### **Sitelle** (*Sitta europaea*).

Dans un poirier incliné au-dessus d'un ravin et à 2 m. du sol, un couple occupe, le 4 avril, une branche creuse, dont l'orifice est déjà mûr et les adultes s'excitent à l'approche de moineaux. Le 6 mai, le nid contient des jeunes portant déjà de longs tuyaux et paraissant âgés de 7 ou 8 jours.

Au bord de la Drize un trou d'arbre est également mûr le 4 avril. L'orifice de cet ancien nid de pic se trouve à 2,50 m. du sol et a un diamètre de 20 cm.

Le 20 mars, soit deux semaines plus tôt, les parois étaient encore intactes, et ce 4 avril, il n'y a plus que l'espace nécessaire pour laisser passer les adultes.

#### **Troglodyte** (*Troglodytes troglodytes*).

Au bord d'un ruisseau, contre le tronc d'un chêne et caché dans du lierre à 2 m. du sol, un faux nid est, le 19 mars, à moitié construit, il ne sera jamais terminé.

11 avril, bords du même ruisseau, au pied d'un gros chêne et caché parmi les broussailles, il se trouve un faux nid qui est très bien fait. L'oiseau qui en sort est peu prudent. L'année précédente il existait déjà un faux nid contre le même arbre.

24 avril, au bord d'Arve, contre la falaise, un Troglodyte, qui se montre peu circonspect, commence un faux nid qui sera achevé en 2 ou 3 jours.

Ces deux derniers nids, qui sont très solides, sont faits à l'extérieur de mousse et ne contiendront pas de matières douillettes à l'intérieur.

#### **Bergeronnette grise** (*Motacilla alba*).

Le long des falaises des bords de l'Arve, une Bergeronnette charrie, le 3 avril, des brindilles pour son nid; se voyant observée elle laisse échapper sa becquée et reste longtemps en observation.

**Bergeronnette jaune** (*Motacilla boarula*).

Au bord d'un canal, à 3 m. au-dessus de l'eau, un nid contient, le 4 juillet, 5 jeunes qui n'ont pas encore les yeux ouverts; ils sont couverts d'un duvet grisâtre et épais. Ils pépient très fort en prenant la becquée. Le 13 juillet, ils sortent du nid.

**Bruant jaune** (*Emberiza citrinella*).

Au bois Marquet, un nid avec trois œufs, le 5 juin. La femelle couve assidûment; le nid est placé sur une souche de noisetier à 20 cm. du sol, au milieu d'un taillis. La ponte est complète avec 3 œufs.

Près du Grand-Bornand (Haute-Savoie), un mâle adulte porte la becquée le 15 août.

**Moineau domestique** (*Passer domesticus*).

1<sup>er</sup> avril, les moineaux se disputent les nichoirs.

4 mai, un nid contient 2 œufs, un autre 5 œufs couvés de 6 ou 7 jours, deux autres des petits de 2 ou 3 jours.

7 mai, sur le chevron du faite d'un toit, un nid contient 5 œufs; ses dimensions sont les suivantes: larg. totale, 27 à 30 cm.; larg. int., 9 cm.; hauteur des parois, 7 cm. Construit extérieurement de bûchettes, racines, ficelles, et à l'intérieur de poils, de mousse et quantité de plumes.

12 mai, un nichoir contient 5 œufs, un autre 3 œufs.

4 juin, dans un nichoir, un nid contient les cadavres de 4 jeunes morts dans le nid vers le dixième jour après l'éclosion. Dans un autre nid se trouvent 4 jeunes et le cadavre d'un autre; le lendemain un deuxième jeune est mort.

5 juin, un jeune moineau à peine emplumé quitte son nid, les adultes l'entourent mais ne lui donnent pas à manger, peu de temps après il meurt. Un nid qui contenait 5 jeunes à l'éclosion n'en contient plus que 3 quelques jours après.

5 juillet, 5 jeunes sont le contenu de 2 nids.

25 juillet, un nid contient 5 jeunes dont l'un éclos du matin même, ce dernier est de couleur chair assez vive, alors que les autres sont beaucoup plus pâles, pas de duvet sur le corps et les orbites grisâtres.

1<sup>er</sup> septembre, une nichée quitte son nid construit sous un avant-toit.

**Moineau friquet** (*Passer montanus*).

En mars, ces oiseaux se groupent autour des nichoirs placés sur des arbres et restent tranquillement accroupis tout en piaillant. Dès qu'ils se voient observés, même à distance, ils s'envolent.

Deux nichoirs sont occupés le 1<sup>er</sup> avril et les mâles charrient des brindilles; le 3 mai, l'un de ces nids contient 5 œufs.

Le 5 juin, deux nids contiennent des œufs, dans l'un la ponte est com-

posée de 4 œufs teintés de chocolat et d'un œuf beaucoup plus petit, très allongé et de couleur grise.

Le 1<sup>er</sup> juillet, un nid contient les squelettes de quatre jeunes.

Le 4 juillet, il y a encore des œufs dans un nid.

**Pinson** (*Fringilla coelebs*).

Dans un sapin rouge à 2,50 m. du sol, un nid achevé le 4 avril. Une femelle construit son nid le 7 avril, à l'extrémité d'une branche de sapin rouge; une autre le construit le 4 mai.

Le 8 mai, un nid placé contre le tronc d'un gros chêne, à 2 m. du sol, contient 5 œufs frais; ce nid est de mousse et de matières cotonneuses. Un autre nid construit contre le tronc d'un gros chêne à 1,05 m. du sol, contient 5 œufs. Il est composé de lichens, de racines très fines, de crins et de quelques touffes de poils.

Le 15 août, près du Grand-Bornand (Haute-Savoie) (alt. 1.000 m. env.), un adulte donne la becquée à un jeune hors du nid.

**Verdier** (*Chloris chloris*).

Dans un jardin une femelle construit son nid le 15 avril, au sommet d'un sapin; le mâle qui l'accompagne toujours chante continuellement. Avant que le nid soit terminé, je vois des moineaux qui s'emparent des matériaux de construction et les Verdiers quittent la place.

**Chardonneret** (*Carduelis carduelis*).

Un couple charrie des poils le 19 avril. Le 18 mai, au bois du Milly, des adultes construisent leur nid sur une branche d'un chêne à 4 m. du sol. La femelle porte les matériaux, mais toujours accompagnée du mâle. Le 28 mai, ce nid contient 5 œufs.

**Pie-grièche grise** (*Lanius excubitor*).

Au bois de Veyrier, dans les branches supérieures d'un poirier sauvage, à 4 m. du sol environ, un nid est en construction le 11 avril. Il contient 4 œufs et le 8 mai la ponte est complète. Il est construit de foin grossier à l'extérieur, puis d'une épaisse couche de plumes, de poils et d'herbes fines, formant un tout assez compact; l'intérieur est garni de petites plumes et de matières cotonneuses. Diamètre de la coupe intérieure, 8,5×9 cm.; profondeur, 6,5 cm.; diamètre extérieur, 15 cm.

**Pie-grièche écorcheur** (*Lanius collurio*) (1).

Un nid dans une haie, à 1 m. du sol, contient le 22 mai, 4 œufs; un

---

(1) *Corrigenda*. Fasc. 4, p. 19 et fasc. 5, p. 41, lire *collurio* au lieu de *senator*.

autre également dans une haie à 1,80 m. du sol contient 6 œufs; les œufs de ces deux pontes ont un fond rougeâtre.

Le 30 mai, dans une haie touffue à 0,60 cm. du sol, un nid contient 5 œufs à fond verdâtre. Le même jour, un autre nid est en construction dans un taillis à 0,60 cm. du sol; le 5 juin il contient 5 œufs à fond rougeâtre.

#### **Étourneau** (*Sturnus vulgaris*).

Dans la matinée du 4 avril, une paire d'étourneaux expulse violemment des moineaux qui occupent un nichoir sous un avant-toit, à 5 mètres du sol. Le 6 avril, de très bonne heure, ils travaillent assidûment à la construction de leur nid; tout leur semble bon: grandes rémiges de poules, racines, feuilles sèches, papiers et ficelles. Après 8 heures du matin, ils ne charrient plus, mais recommenceront le lendemain matin aux mêmes heures; ils préfèrent des matériaux plus douillets, comme des brindilles et de la laine de mouton. Le mâle prend une part active à la construction; il se place souvent sur une branche avancée d'un arbre, en face du nid et se met à chanter et siffler le plus fort qu'il peut.

En deux jours, le nid est à peu près terminé et les adultes ne sont presque plus visibles; ils apparaissent de temps à autre pour apporter quelques petites brindilles ou pour pondre. Pendant qu'elle couve, la femelle n'aborde son nid que d'une façon très furtive. Dès le 26 avril, les jeunes se font déjà entendre lorsqu'ils prennent la becquée. A partir du 4 mai, le mâle fait moins de voyages, mais chante presque continuellement. Les 14 et 15 mai, à l'âge de 20 jours, les jeunes sortent du nid. Sitôt après, le mâle s'occupe de nouveau à le mettre en ordre et à le compléter, il chante beaucoup et fait de temps en temps une incursion pour chasser les moineaux qui voudraient toujours s'en emparer.

Le 23 avril, à Troinex, dans un vieux nid de pic, à 3 m. du sol, un couple d'étourneaux a pondu 5 œufs. La cavité est remplie à mi-hauteur avec des feuilles et herbes sèches; les œufs reposent sur des poils, des plumes et de l'herbe fine.

#### **Geai** (*Garrulus glandarius*).

Au bois de Veyrier, dans un buisson d'épine noire, un nid placé à 2 m. du sol, est achevé le 23 avril. Le 8 mai, il contient 6 œufs très peu couvés. Dimensions du nid: coupe intérieure, 13,2 cm.; profondeur, 5,5 cm. Il est à base de bûchettes, surmontées d'une forte épaisseur de racines et garni de radicelles.

Le 8 mai, dans le même bois, un autre nid contient 2 œufs.

Le 18 mai, un nid abandonné contient 2 œufs; il est établi à 1,20 m. du sol dans un fourré épais; sa construction est pareille à celle des précédents.

**Corneille noire** (*Corvus corone*).

Du 20 au 28 mars, je trouve quatre nids en construction.

Le 10 mai, près de Lancy, sur un chêne, à 6 m. du sol, un nid contient 4 œufs et un jeune fraîchement éclos. La femelle quitte très facilement son nid. Le 10 avril, ce nid n'était pas encore commencé.

**Pigeon ramier** (*Columba palumbus*).

Au bois du Milly, un nid est construit dans le feuillage d'un chêne de grosseur moyenne, sur deux branches horizontales. Le 19 mai, j'y trouve deux œufs couvés de plusieurs jours. Diamètre extérieur de la dépression centrale, 20 cm.; diamètre intérieur, 14 cm.; profondeur au centre, 3 cm. La charpente du nid est faite de brindilles sèches, d'épines et d'autres bois, ces brindilles mesurent de 20 à 50 cm. de longueur. La dépression est garnie de racines assez grossières et disposées en rond.

**Poule d'eau** (*Gallinula chloropus*).

Au bord du Rhône, près de Bernex, parmi les roseaux, un nid contient le 13 mai, 11 œufs couvés de dix à douze jours; l'un de ces œufs beaucoup plus grand que les autres, est clair. Le nid, construit sur l'eau, mesure environ 30 cm. de hauteur, la largeur est de 15 cm. environ; il est fait de roseaux verts coupés très courts et de feuilles sèches et vertes de roseaux. La profondeur de l'eau près du nid est de 60 cm.

**Observations diverses en 1926 :**

*Mars*: 18, entendu plusieurs fois le chant du Pouillot véloce à Carouge; 24, chant du Rouge-queue tithys; 25, chant du Serin; 28, jour de pluie, aux environs de Carouge dans les vergers et jardins j'entends partout le chant de la Fauvette à tête noire; sur Vessy, à une altitude à peine plus grande, je ne remarque pas leur présence. Entendu le chant du Bruant jaune et du Proyer. Vu deux Milans noirs; 31, un petit vol d'Hirondelles de cheminée, dont quelques-unes chantent en fendant l'air.

*Avril*: 4 (Pâques), vu deux Rouges-queues de muraille qui chantent; vu une Huppe; chant du Pouillot fitis, du Coucou et du Bruant zizi; 5, le Torcol ébauche son chant; le 11, ce chant est complet; 16, le Rossignol émet ses premières strophes; 17, par temps assez frais, ce chant est complet; 28, après plusieurs jours de froid, les Martinets noirs sont revenus et poussent déjà leurs cris stridents.

*Mai*: 30, plusieurs Grimpereaux hors du nid, prennent la becquée.

## Liste descriptive des Oiseaux atteints d'albinisme

qui se trouvent dans les Collections de Genève

par Maurice BOUBIER

Les diverses Collections ornithologiques genevoises renfermant de belles séries de spécimens d'Oiseaux atteints à des degrés divers d'albinisme, nous avons pensé utile d'en dresser ici la liste descriptive. Elle contient 77 numéros. Bon nombre d'exemplaires, surtout parmi les plus anciens, ne portent pas les indications utiles (sexe, date et lieu de capture) ou ne portent que l'une ou l'autre.

### COLLECTIONS DU MUSÉUM D'HISTOIRE NATURELLE.

#### A. Collection générale.

1. *Epervier, Accipiter nisus* (L.). Femelle entièrement blanc sale, avec la queue barrée de brun très clair et un liseré brun roux très pâle au bord des tectrices et des couvertures alaires; région parotique faiblement brunâtre.
2. *Grive musicienne, Turdus philomelus* Br. Femelle entièrement blanc pur, sauf la gorge brun rosé très pâle.
3. *Id.* — Février 1924, Troinex, mâle. Tout le dessus brun fauve clair, avec les secondaires plus pâles, de même que l'extrémité des primaires. Taches du dessous aussi brun fauve clair.
4. *Gros-bec, Coccythraustes coccythraustes* L. a. Mâle. Du noir irrégulièrement distribué sur les rémiges albinos; les sus-caudales et les couvertures alaires lavées de roux; quelques taches brunes sur le dos.  
b. Femelle. Plus albinos encore; un peu de noir sur les rémiges et vertex grisâtre pâle.
5. *Munia orizivora*, de Java. Femelle albinos à dos gris clair et à croupion gris foncé.
6. *Munia malacca*, de Java. Mâle entièrement blanc.
7. *Moineau, Passer domesticus* (L.). Jeune individu tué à Vernier (Cèneve). Entièrement blanc; bec et pattes jaune pâle.

8. Id. — Genève 1836. Blanc, avec le dessus nuancé de brun très pâle.
9. Id. — Troinex, octobre 1920. Femelle. Ailes presque entièrement blanches, sauf 2 ou 3 rémiges brunes; bas du dos blanc varié de brun clair.
10. *Alouette des champs*, *Alauda arvensis* (L.). Mâle, Salonique. Entièrement blanche.
11. Id. — Genève. Fauve pâle, couleur désertique, tachetée de plus foncé; ventre blanc; pattes et bec brun pâle.
12. *Bergeronnette grise*, *Motacilla alba* (L.). Chambésy (Genève) 1865. Blanche, à dessus un peu isabelle, avec un collier brun pâle sur la gorge.
13. *Hirondelle de cheminée*, *Hirundo rustica* L. Genève, nov. 1896, juv. Blanc sale, légèrement rembruni sur la tête.
14. *Hirondelle de rivage*, *Riparia riparia* (L.). Genève, 1839. Couleurs simplement plus claires que dans la normale.
15. *Sittelle*, *Sitta europaea* M. et W. Lyon. Entièrement blanche, sauf les secondaires intérieures gris pâle; bec et pattes corne claire.
16. *Geai*, *Garrulus glandarius* (L.). Chambésy, 1865. — Curieuse variété albinisante, à teinte générale brun violacé très clair, encore plus pâle dessous, avec un large collier nuchal violacé presque de couleur normale et s'étendant sur les côtés du cou. Moustaches brun violacé. Les taches habituelles noires et allongées sur le devant de la tête sont ici d'un fauve très clair. Croupion roux violacé. Ailes brun très pâle; quelques couvertures secondaires rousses; le damier habituellement bleu et noir est ici bleu très pâle et brun roux très clair. Queue brun clair, avec les sus-caudales blanches. Bec roux violacé pâle; pattes corne claire.
17. *Perdrix de roches*, *Alectoris barbara* (Bonn). Maroc, mars 1896. Blanche, nuancée de fauve pâle sur le dos; primaires externes brun roux. Abdomen un peu roux et flancs un peu striés de traits noirs et fauves.

#### B. Collection Locale.

18. *Linotte ordinaire*, *Carduelis cannabina* (L.). Genève. Dessus de la tête et front blancs; dessous du corps fauve taché de brun. Le reste normal.
19. *Chardonneret*, *Carduelis carduelis* (L.). Genève. Femelle ayant le tour de nuque entièrement blanc et rejoignant la gorge blanche; extrémité des rémiges blanche.
20. Id. — Lully (Genève). Plumage généralement fauve pâle, avec le visage rouge clair. Demi-collier blanc autour du cou. Aile un peu plus foncée que le reste; jaune de l'aile normal.

21. *Pinson des Ardennes*, *Fringilla montifringilla* L. Femelle, entièrement blanc sale, à l'exception de 2 ou 3 rémiges brunes.
21. *Moineau domestique*, *Passer domesticus* (L.). Haute-Savoie. Entièrement blanc pur.
- 22bis *Id.* — Femelle. Genève. Seulement quelques rémiges blanches.
23. *Moineau friquet*, *Passer montanus* (L.). Femelle. Genève. Blanc, avec la région parotique faiblement nuancée de roux. Une tache grise sur chaque joue.
24. *Soulicie*, *Petronia petronia* (L.). Mâle. Entièrement albinos, un peu sali sur les parties supérieures; très faiblement jaunâtre au bas de la gorge.
25. *Alouette des champs*. *Alauda arvensis* L. Mâle. Genève. Entièrement blanche avec quelques petits points gris.
26. *Id.* — Mâle. Genève. Brun très clair, désertique, avec le centre des plumes plus foncé et la poitrine tachée de brun clair.
27. *Pipit spioncelle*, *Anthus spinoletta* (L.). Femelle. Genève. Entièrement blanc, un peu sale dessus.
28. *Bergeronnette grise*, *Motacila alba* L. Femelle. Genève. Blanche, sauf rémiges brunes et caudales médianes de même couleur.
29. *Sittelle*, *Sitta caesia* M. et W. Genève. Blanc sale en-dessus, plus roussâtre en-dessous.
30. *Traquet motteux*, *Oenanthe oenanthe* (L.). Mâle. Bellinzone. Entièrement roux, avec la base de la queue blanche.
31. *Rouge-gorge*, *Erithacus rubecula* (L.). Mâle. Lugano. Entièrement roux pâle en-dessus. Gorge rousse normale. Flancs et ventre blancs.
32. *Merle noir*, *Turdus merula* L. Mâle. Genève. Tour de nuque blanc et joues blanches; quelques plumes blanches ci et là.
33. *Id.* — Mâle. Genève. En majeure partie blanc varié de taches noires; rémiges les unes blanches, les autres noires.
34. *Id.* — Femelle. Genève. Entièrement brun fauve clair.
35. *Id.* — Femelle. Genève. Autre individu semblable au précédent.
36. *Id.* — Mâle. Genève. Brun foncé avec quelques tectrices et quelques caudales blanches.
37. *Grive musicienne*, *Turdus philomelus* Brehm. Environs de Genève. Fauve pâle dessus; taches fauve pâle en-dessous.
38. *Grive draine*, *Turdus viscivorus* L. Femelle. Genève. Entièrement blanche.
39. *Grive litorne*, *Turdus pilaris* L. Femelle. Genève. Tête et nuque blancs; croupion et sus-caudales blancs maculé de gris; dessous blanc nuancé de fauve et taché de brun.

40. *Merle à plastron*, *Turdus torquatus alpestris* (Br.). Mâle. Genève. Tête en grande partie blanche; dos varié de blanc; plumes de la jambe blanches.
41. *Hirondelle de cheminée*, *Hirundo rustica* L. Juv. Le Carre (Genève). Entièrement blanc pur.
42. *Gobe-mouches gris*, *Muscicapa striata* (Pall). Femelle. Genève. Entièrement blanc pur.
43. *Gélinotte des bois*, *Tetrastes bonasia* (Br.). Jura. Entièrement rousse et tachée de plus clair; dessous roux pâle, un peu plus roux à la poitrine. Toutes les parties noires ont disparu.

*Collection Marius Tournier.*

1. *Geai*, *Garrulus glandarius* (L.). Jeune individu capturé au sortir du nid, à Pers-Jussy (Haute-Savoie), en 1912. Entièrement blanc, alors que ses frères et sœurs étaient normaux.
2. *Étourneau*, *Sturnus vulgaris* L. Environs de Genève. Entièrement couvert de taches blanches arrondies et très rapprochées; bordures des caudales très largement blanches.
3. *Chardonneret*, *Carduelis carduelis* (L.). Individu mâle, capturé aux environs de Genève, le 30 avril 1903. Plusieurs rémiges blanches et jaune des ailes très pâle.
4. *Moineau*, *Passer domesticus* (L.). Carouge, 1907. Mâle, entièrement blanc.
5. *Id.* — Carouge, 18 mai 1897. Mâle. Gorge complètement blanche, le blanc remontant jusqu'aux yeux; ailes presque entièrement blanches; une tache blanche sur la moitié gauche du front.
6. *Id.* — Mâle. Jardin anglais, à Genève, 1889. Semé de blanc sur la tête, la nuque et les scapulaires.
7. *Id.* — Genève (sans date). Entièrement blanc fauve, à l'exception d'une tache brune sur chaque épaule et de deux rémiges secondaires brunâtres à chaque aile.
8. *Pipit des buissons*, *Anthus trivialis* (L.). Onex, septembre 1907. Individu mâle entièrement albinos.
9. *Tichodrome*, *Tichodroma muraria* (L.). Fort de l'Ecluse (Ain), 14 février 1896. Femelle. Tout le rouge des ailes est ici remplacé par un blanc roussâtre. Les scapulaires sont brun foncé, au lieu d'être grises comme chez les individus normaux.
10. *Pie-grièche grise*, *Lanius excubitor* L. Petit-Lancy, septembre 1895. Femelle. Entièrement blanche, sauf un peu de fauve sur la région auriculaire et sur les grandes couvertures alaires.

11. *Fauvette à tête noire*, *Sylvia atricapilla* (L.). Petit-Lancy (sans date). Mâle. Front et vertex blancs. Deux caudales médianes blanches.
12. *Merle noir*, *Turdus merula* L. Lancy. Mâle irrégulièrement maculé de blanc sur la tête, le dos et le dessous du corps, sur le croupion et les sous-caudales; une tache blanche sur chaque œil.
13. *Id.* — Pers-Jussy (Haute-Savoie), 4 décembre 1912. Mâle pie: tache blanche sur chaque œil; un large demi-collier sur la nuque se continuant autour du cou par un ruban blanc plus étroit; quelques macules blanches sur le dessus de la tête; un peu de blanc sur le bas d'un des flancs; trois rémiges entièrement blanches. Le blanc est distribué si irrégulièrement qu'il y a asymétrie dans la répartition des macules.
14. *Merle à plastron*, *Turdus torquatus alpestris* (Brehm). Jura, 1899. Femelle, à tête tachetée de blanc, sauf du front au vertex; quelques taches blanches sur les sus-caudales.
15. *Merle de roche*, *Monticola saxatilis* (L.). Veyrier, septembre 1893. Mâle, entièrement blanc fauve, sauf les caudales et sus-caudales qui sont roux clair et les parties inférieures qui sont maculées peu nettement d'un roux légèrement plus foncé que le reste de la robe.
16. *Hirondelle de cheminée*, *Hirundo rustica* L. Petit-Lancy, 12 octobre 1896. Mâle, entièrement blanc sale, sauf la gorge roux pâle; taches rondes des caudales encore plus blanches que la robe.
17. *Huppe*, *Upupa epops* L. Bernex, 5 septembre 1907. Très curieux spécimen mâle, blanc fauve, à huppe roux clair, celle-ci tachée de fauve pâle avant la pointe des plumes; nuque roussâtre; ailes et queue brun pâle rayé de blanc; couvertures alaires blanc fauve rayé de blanc.
18. *Buse ordinaire*, *Buteo buteo* (L.). Coppet, 1892. Mâle. Dessus de la tête très semé de blanc; joues et lores très blancs, avec quelques petites taches brunes; gorge entièrement blanche; parties inférieures blanc fauve semé de grandes taches brunes sur les flancs et sur le haut du ventre; culottes et sous-caudales entièrement blanches; bandes claires transversales de la queue rousses sur les caudales médianes, blanches sur la lame interne des caudales latérales.
19. *Buse bondrée*, *Pernis apivorus* (L.). Versoix, juin 1894. Entièrement blanche, sans une plume de couleur.

*Collection Alfred Vaucher.*

1. *Moineau friquet*, *Passer montanus* (L.). Genève. Entièrement albinos.
2. *Id.* — Mâle. Genève. Tout le dessus de la tête et nuque marron; tache sur la joue et bavette brun clair; parties inférieures blanches. Dos brun roux clair. Ailes et queue blanc rembruni; couvertures alaires un peu tachetées de roussâtre clair.

3. *Pinson de Koenig*, *Fringilla coelebs koenigi* (Rotsch. et Hartert). Femelle. Tanger, 1894. Parties supérieures gris brun clair, sauf croupion verdâtre. Ailes brun clair, à couvertures un peu plus foncées; les deux traits blancs en travers des ailes apparents. Queue brune, avec les deux paires de caudales externes éclaircies de blanchâtre.
4. *Bruant proyer*, *Emberiza calandra* L. Femelle. Avril 1896, Tanger. Plumage blanc un peu nuancé de fauve, surtout à la tête; joues roux pâle.
5. *Id.* — Femelle, 26 novembre 1916. Tunisie (Oued Hamdoun). En général blanc jaunâtre maculé de brun, avec les taches très marquées à la gorge.
6. *Alouette huppée de Harteri*, *Galerida theklae harterti* (Erl.). Femelle, 25 novembre 1921. Mateur (Tunisie). Parties supérieures entièrement roux clair, inférieures blanc roussâtre peu distinctement maculé de plus roux.
7. *Mésange bleue*, *Parus caeruleus caeruleus* L. Mâle. Veyrier (Haute-Savoie), novembre 1921. Occiput et tour de cour gris violacé clair, avec le front, les joues et les sourcils blancs; trait passant sur l'œil gris brun clair. Dos jaune olivâtre très clair. Ailes et queue brun très pâle. Parties inférieures jaune uniforme.
8. *Tarier rubicole*, *Saxicola torquata rubicola* (L.). Femelle, Tanger, 1<sup>er</sup> avril 1896. En général blanc fauve, plus roux à la poitrine et aux sus-caudales. Ailes entièrement blanches.
9. *Merle noir*, *Turdus merula* L. Mâle. Genève, 2 décembre 1913. Individu pie, blanc maculé de noir. Ailes en partie brun noir et blanches, mais non symétriquement. Quelques grosses taches noires à la nuque et surtout sur les parties inférieures. Une caudale externe (droite) blanche, de même que la médiane de droite, les autres noires.
10. *Id.* — Femelle. Genève, novembre 1860. Bec brun. Dessus brun foncé maculé de blanc. Dessous grivelé de taches triangulaires brun roussâtre sur fond blanc sale. Queue entièrement brun foncé.
11. *Id.* — Genève (Cologny), décembre 1872. Entièrement roussâtre clair sale.
12. *Grive musicienne*, *Turdus philomelus* Br. Femelle. Mornag (Tunisie), 1<sup>er</sup> février 1925. Entièrement blanc sale, avec le dessus de la tête gris et le tour de nuque et couvertures alaires grisâtres. Les grivelures des parties inférieures sont très faiblement indiquées mais se détachent cependant sur le fond blanc.
13. *Hirondelle de cheminée*, *Hirundo rustica* L. Femelle. Genève, 1890. Entièrement blanche, sauf la gorge légèrement roussâtre.

# Historique

## de la réintroduction du Bouquetin

(*Capra ibex* L.)

### dans les Alpes suisses

par MAURICE BOUBIER

---

*Disparition.* — Plus délicat que le Chamois, le Bouquetin, cette superbe chèvre sauvage des Alpes, ne put résister aux poursuites actives des chasseurs, si bien que depuis longtemps déjà, cette espèce avait disparu de la Suisse.

Elle s'était maintenue, jusque vers le début du 17<sup>e</sup> siècle, dans les Grisons, dont les armoiries portent l'image de l'animal. En 1612, on dut en interdire la chasse, sous peine d'une amende de 50 couronnes, ce qui n'empêcha pas la destruction définitive du bel animal. Puis, ci et là, quelques exemplaires furent encore abattus. Au 18<sup>e</sup> siècle, l'avoyer de Steiger en tua un au Saint-Gothard. Vers 1775, une petite troupe fut aperçue au Mont-Rose puis aux Dents des Bouquetins, près de la Dent Blanche. En 1809, un dernier spécimen fut tué dans le val d'Anniviers (Valais), un échappé probablement de la colonie italienne du Grand Paradis.

Dans les Alpes glaronnaises, le Bouquetin était déjà rarissime en 1835, époque à laquelle il était placé sous la protection des autorités. Le dernier représentant en fut tué au Glärnisch en 1850, par un chasseur de Schwändi. La bête avait des cornes magnifiques, qui restèrent exposées dans le petit musée du chef-lieu, installé à l'Hôtel de Ville qui fut détruit en 1861 par un incendie. En 1858, ce fut le tour du dernier bouquetin des Alpes uronaises.

Dans le Salzburg et le Tyrol, les Bouquetins ont disparu depuis quelque 150 ans. Le dernier individu français fut exterminé en décembre 1900, non loin du glacier de la Galise (Tarentaise) ; il provenait certainement du Grand Paradis. Cette réserve royale italienne, située entre Cogne au nord, Rhêmes Notre-Dame à l'ouest, Boschietto à l'est et Ceresole Realta au sud, mesure environ 600 km<sup>2</sup> et englobe les anciennes chasses royales du Val-savaranche et des pentes qui dominent la Doire de Rhêmes, les chasses de Niquidez, Chansette, Bocconera et Livionez. Cette splendide réserve, unique en son genre, est surtout célèbre par sa population en bouquetins sauvages, magnifique troupeau d'environ 2.500 têtes. C'est de là que furent tirés, grâce

aux dons des rois d'Italie, les animaux qui ont récemment servi au repeuplement des Alpes suisses, après avoir fait l'ornement des Parcs d'acclimatation de Bâle, de Saint-Gall et d'Interlaken.

*Premières tentatives de réintroduction.* — C'est aux efforts de la section Rätia du Club Alpin Suisse et de la Société helvétique des sciences naturelles qu'on doit les premiers essais, infructueux du reste, de reconstitution du troupeau alpin de Bouquetins.

En 1869, à la suite d'une conférence faite devant la Rätia par l'inspecteur forestier Manni, une Commission fut nommée en vue de l'étude de la question, mais ce n'est que dix ans plus tard, en 1879, qu'un essai fut effectué, au moyen d'une petite troupe de 14 animaux hybrides, croisés bouquetins et chèvres, soit 8 mâles, dont 4 de deuxième génération ou  $3/4$  de sang, 2 femelles-nourrices de première génération ou  $1/2$  sang et 4 cabris femelles.

Cette troupe fut transportée le 28 juin, dans la vallée du Welsch Tobel, dans le district-réserve du Rothorn d'Arosa (Grisons). En février 1882, les individus qui avaient survécu étaient en bonne santé, lorsque subitement 3 d'entre eux disparurent. Deux ans plus tard, il ne restait plus que 5 animaux, dont 2 femelles portantes qui furent reprises et enfermées pour l'hiver. Au printemps suivant elles furent relâchées avec un cabri nouveau-né. Malheureusement, en octobre 1886, on constatait que de toute la colonie, il ne subsistait plus que 3 survivants. La tentative se terminait par un échec! Les 3 animaux furent alors transférés à Sela, près de Filisur, à environ 1.400 m. d'altitude, en compagnie d'une femelle pur sang venue du Jardin zoologique de Bâle et de 2 cabris-femelles pur sang, âgées de 9 mois, provenant des Alpes du Grand Paradis. C'était le 20 juillet. D'autre part, un bouc de  $7/8$  de sang, arrivé de Bâle, fut introduit pour la reproduction. Le 25 août, la femelle pur sang mit bas un cabri, qui périt.

Diverses tentatives furent faites dans la suite pour enrichir la colonie, mais elles échouèrent, de sorte que la section Rätia abandonna la partie.

*Colonie des Graue Hörner.* — Malgré cet insuccès, ou mieux grâce à l'expérience acquise, la lutte fut reprise ailleurs et menée à bien. En 1882, un Parc d'acclimatation, dit de St Peter und Paul, fut créé aux portes de Saint-Gall. Le Dr Girtanner lança l'idée d'y introduire les bouquetins, comme on l'avait déjà fait au Jardin zoologique de Bâle, mais l'idée ne fut réalisée qu'en 1902, lorsqu'un couple d'hybrides fut acquis à Zermatt. L'année suivante, le Wildpark St-Peter und Paul s'enrichit d'une femelle adulte portante et d'un bouc hybride de deux ans et demi, provenant du troupeau du baron Born, dans la Haute Carinthie.

Ces animaux se maintinrent en bon état et donnèrent chaque année des

rejetons, mais ceux-ci périrent tous successivement. On fit alors venir du Grand Paradis des cabris pur sang: un couple de jeunes, puis une jeune femelle, puis plus tard 2 jeunes femelles. Dès lors, la colonie se peupla d'elle-même et en peu d'années compta une vingtaine d'individus.

Ce succès fut si encourageant qu'il fut décidé de tenter à nouveau la création d'une colonie de repeuplement, cette fois dans l'Oberland saint-gallois. Avec l'appui du canton de Saint-Gall et de l'inspectorat forestier et sous la direction de Mader, les 5 premiers bouquetins furent enlevés le 9 mai 1911 du Parc Pierre et Paul, et, dans des caisses appropriées, furent transportés dans la région des Graue Hörner, massif montagneux situé au sud-ouest de Ragaz. Ils prirent allègrement la liberté et gagnèrent le Marschstein (1.836 m.) et même le Hühnerspitz (2.374 m.).

Le premier nouveau-né de la colonie fut, le 19 juin, une jeune femelle, mais on dut ramener la mère à Saint-Gall, car elle refusait obstinément les aléas de la vie sauvage. Elle fut remplacée par deux femelles d'un an.

En 1914, la colonie du Marschstein-Hühnerspitz comptait environ 14 individus et en 1919 on put en compter 31. Elle est actuellement en pleine prospérité.

En 1925, des bouquetins, certainement échappés de ce troupeau, furent aperçus dans le canton de Glaris, à la Scheibe, sommet d'environ 3.000 m. dominant la célèbre localité d'Elm et distant d'une quinzaine de kilomètres des Graue Hörner.

*Colonie du Piz d'Aela.* — En s'appuyant sur les enseignements donnés au cours du repeuplement des Graue Hörner, le Dr. Coaz reprit courageusement la réintroduction du Bouquetin dans les Alpes grisonnes. En 1914, 6 individus furent achetés au Wildpark de Saint-Gall, mais 4 seulement purent être livrés, soit 2 boucs d'un an et 2 chèvres d'un an; deux autres femelles furent livrées au printemps de 1915. Comme refuge, fut choisi le territoire du Piz d'Aela, réserve qui, à cette occasion, fut quelque peu agrandie. Elle est située entre la vallée d'Albula et le val d'Err, à l'intersection des districts de Plessur, de l'Albula et de l'Ober-Landquart.

Les deux premiers couples quittèrent Saint-Gall le 20 juin 1914 et arrivèrent le 21 juin à Bergün; puis on les amena sur un petit plateau nommé Plan Purcher, où ils s'habituaient rapidement à la liberté et disparurent. On crut les apercevoir à différents endroits et en septembre de la même année, un garde forestier constata leur présence dans la région même où ils avaient été introduits. Cela s'explique par le fait que le bouquetin, confiant dans sa parfaite homochromie avec le terrain, reste immobile lorsqu'il perçoit un danger, comme l'apparition de l'homme. Il ne s'enfuit que s'il se voit découvert et ne s'arrête que lorsqu'il s'est mis en lieu sûr.

Les deux couples susdits se séparèrent plus tard l'un de l'autre pour habiter deux territoires assez distants.

Le 3 juillet 1915, trois nouveaux individus furent amenés de Saint-Gall pour renforcer la colonie, soit un petit bouc et deux chevrettes, tous d'un an. Tous ces animaux restèrent invisibles jusqu'en automne 1916, où un garde-chasse reconnut la présence d'un couple accompagné d'un cabri, près de la Schäferhütte (1.997 m.). L'autre couple adulte fut observé sur le Tinzenhorn, puis ci et là, au cours de ses déplacements.

En 1918, une nouvelle expédition amena des bouquetins dans le valon d'Uglix, à proximité du précédent territoire. Il y avait 2 petits boucs et une chevrete. Le 30 juin, ils étaient lâchés, mais la chevrete ne resta pas avec les mâles et chercha toujours à revenir auprès des hommes, si bien qu'on dut la ramener à Saint-Gall.

Le 6 juillet 1919, un nouvel apport vint encore enrichir d'un couple de bouquetins d'un an le troupeau disséminé.

Enfin, le 21 juin 1926, une petite caravane quittait le village de Bergün, chargée de caisses contenant 4 individus, 2 mâles et 2 femelles, à destination du Piz d'Aela, où ils furent lâchés dans une prairie à l'orée d'un bois.

Actuellement, on peut estimer le troupeau de cette réserve à une trentaine de têtes.

Au cours de ces dernières années, on a repéré à plusieurs reprises des bouquetins dans les environs de Filisur: ce sont probablement des échappés du Piz d'Aela.

*Colonie du Parc National.* — Ce n'est qu'en 1920 que débuta la réintroduction du Bouquetin dans le Parc National suisse (Basse Engadine). Cette année-là, au printemps, 7 bouquetins, dont 4 provenaient d'Interlaken et 3 de Saint-Gall, furent lâchés à Praspöl, dans la région du Piz Terza. Ils s'y acclimatèrent si rapidement qu'à la fin juin il y eut 3 nouveaux-nés, soit 2 chevrettes et un bouc. C'est en effet au printemps que les femelles portantes s'éloignent du troupeau, pour mettre bas dans un creux de rocher bien abrité.

En 1923, on leur adjoignit 2 femelles et 1 mâle, tous âgés de deux ans et qui furent lâchés le 27 juin dans le val Cluozza. Le petit troupeau s'augmenta en 1924 de 2 chevrettes provenant de l'enclos d'Interlaken.

Au commencement de septembre 1924, un couple de ces beaux animaux fut aperçu dans le val Chaschauna, à quelques kilomètres de la frontière du Parc, mais il fut impossible de savoir s'il venait du Parc National lui-même ou du Piz d'Aela.

*Colonie du Piz Albris.* — Situé près de Pontresina (Grisons), cet embryon de colonie compte 2 chèvres, essayées du Parc National et arrivées par la vallée italienne de Livigno, et de 2 boucs amenés de Saint-Gall. En 1925, on reconnut la présence de 2 jeunes cabris.

*Colonies de l'Oberland bernois.* — Ce n'est qu'à partir de 1921 que furent faits des essais de réacclimatation du Bouquetin dans l'Oberland bernois. Les animaux qui ont servi dans ce but ont été tirés de l'Alpenwildpark Interlaken-Harder.

L'Association qui s'occupe de la chose, l'Alpenwildpark-Verein d'Interlaken débuta en 1921 par le Harder, longue crête boisée, entrecoupée de rochers et dominant Interlaken. 15 individus (6 mâles et 9 femelles) ont été successivement introduits dans cette réserve, qui compte actuellement une vingtaine d'individus.

En 1924, une nouvelle colonie fut créée au Schwarz-Moench (2.718 et 2.654 m.), abrupte et sauvage paroi qui constitue le contrefort nord-ouest du Silberhorn, lui-même contrefort de la Jungfrau. Déjà peuplée de chamois, cette région est très rarement visitée, car on n'y parvient que par de vertigineux passages.

Une première expédition fut organisée à Interlaken pour le transport des animaux. En voici le pittoresque récit écrit par R. Gouzy, dans le *Tribune de Genève* de l'époque :

« On laissa les mâles dans leurs caisses que deux hommes, se relayant, transportèrent suspendues à un sauvageon. Quant aux femelles, plus légères, les caisses qui les contenaient furent chargées sur des « oiseaux » comme ceux utilisés par les porteurs pour les malles.

Le cortège, fort de vingt et un hommes, s'ébranla. On avait choisi comme porteurs des guides, au pied sûr, à la tête insensible au vertige. Ce n'était pas de trop. Car les quadrupèdes ainsi transportés ne semblaient point du tout trouver la chose à leur goût. Les dames, en particulier, faisaient dans leur « loge » des cabrioles étourdissantes, sautant tantôt à droite, tantôt à gauche. Pour celui qui s'achemine, avec ce poids turbulent et « bougillon » le long de vires étroites, au gazon glissant, cela n'a rien de commode. C'est même fort dangereux et, à un moment donné, l'un des porteurs risqua fort de regagner, avec sa charge, Lauterbrunnen par les voies les plus directes. Fort heureusement, il existe, aux passages les plus scabreux, des câbles auxquels on peut s'aggriper et l'on ne s'en fit pas faute.

Au Schandwald, à mi-chemin, on fit une halte fort nécessaire. Les « déménageurs », de rudes gars pourtant, ruisselaient. Enfin, après trois heures de dure escalade, la caravane, hommes et bêtes au complet, atteignait

sans encombre la « Duckbalm », un gros rocher d'où sort une fraîche source et aux abords duquel les nouveaux pensionnaires devaient être remis en liberté.

Pour leur apprendre à connaître le pays, toutefois, on avait installé, à l'avance, un petit enclos dans lequel les cinq animaux devaient passer un jour ou deux, avant de prendre possession de leur royaume. On amena les caisses dans ce « parc », on fit glisser les portes à claire-voie...

...et les bouquetins, en bonds prodigieux, manifestèrent leur allégresse, pensez-vous.

Point. Les pauvres bêtes, assez inconfortablement installées dans leurs caisses, avaient les jambes tout ankylosées et il s'agissait, tout d'abord de se les dégourdir un peu. Cela ne dura pas longtemps. Et bientôt les gentils animaux, curieusement, firent ce qu'on pourrait appeler le tour du propriétaire. L'herbe, drue et odorante, sembla à leur goût et l'eau pure et fraîche de la source obtint leur approbation.

Voilà qui va des mieux!... semblaient-ils dire... Mais, est-ce qu'on va nous tenir enfermés dans dix pieds carrés?

Ils furent bientôt rassurés. Car, le lendemain déjà, un des hommes, qui avait passé la nuit là-haut, abattit la barrière et les cinq animaux, en une galopade éperdue, gagnèrent les hauteurs où l'herbe est parfumée et « où le chamois — le bouquetin plutôt — broute en paix ».

En juin 1926, la colonie du Schwarz-Mönch fut renforcée:

« Au petit matin, une colonne de quatorze guides et porteurs quittait Trochsellauen, avec trois caisses à claire-voie contenant un mâle — dont les cornes donnèrent du mal lors de l'emballage — et deux chevrettes.

Escalader, avec pareil chargement, les pentes gazonnées et glissantes, puis les parois du Schwarz-Mönch, n'était pas petite affaire. Les hommes, heureusement, étaient tous des montagnards exercés; mais ce n'est qu'après une rude escalade de huit heures qu'on arriva à l'endroit où le chargement, qui s'était beaucoup agité durant le transport, devait être déposé.

Guides et porteurs se cachèrent derrière un rocher et le garde-chasse ouvrit les caisses. Un peu étourdis, les animaux sortirent, hésitants. Il s'agissait tout d'abord de se déraidir les jambes et de se rendre compte où l'on était. Le mâle huma l'air, flaira la bonne herbe de montagne, brouta quelques fleurettes... Pas mal, décidément! Aussi, en trois bonds, gagna-t-il le large, suivi des chevrettes. Et quelques minutes plus tard on apercevait les trois nouveaux « colons » en train d'exécuter de vertigineuses cabrioles sur les vires, à cent mètres plus haut!...

Le garde-chasse et ses compagnons, leur tâche accomplie, ont regagné la vallée. Et le soir même, à la longue-vue, on pouvait apercevoir de Mürren,

le troupeau des bouquetins augmenté des nouvelles recrues. Elles avaient été accueillies favorablement. » (R. G.)

Et présentement, la petite colonie compte une dizaine de têtes.

La même année 1926 a été créée la colonie des Engelhörner, composée de 2 mâles et de 3 femelles, provenant d'Interlaken. Les Engelhörner forment une rangée de tours rocheuses situées entre le glacier de Rosenlauri et l'Urbachtal, district d'Oberhasli (Berne). Mesurant de 2.626 à 2.783 m., ils sont d'un accès difficile et par là sont très rarement escaladés. C'est donc une réserve idéale pour une réacclimatation des Bouquetins à la vie sauvage. Puissent-ils, comme ailleurs, y prospérer et y faire souche nombreuse!

Si nous résumons les données rassemblées dans ce bref aperçu, nous pouvons estimer que le troupeau des Bouquetins sauvages de nos Alpes suisses compte actuellement environ 120 têtes, soit:

Graue Hörner	(Saint-Gall)	environ	30 individus.
Piz d'Aela	} (Grisons)	»	30 »
Parc National		»	15 »
Piz Albris		»	5-6 »
Harder	} (Berne)	»	20-22 »
Schwarz-Moench		»	10 »
Engelhörner		»	5 »

C'est un beau début, qui laisse bien augurer de l'avenir.

Pour compléter cet exposé, ajoutons le document suivant, que nous trouvons dans la *Tribune de Genève* en date du 13 octobre 1926, écrit par notre collègue J. d. T., sous le titre de « Un empoisonnement criminel de bouquetins »:

« L'Italie se montre, à juste titre, fière de posséder dans son parc national, tout récemment créé dans la région du Grand Paradis, la plus forte colonie de bouquetins actuellement existante. En effet, le dernier recensement effectué par les gardes évalue à au moins 2.500 têtes le nombre de ces chèvres alpines presque totalement disparues de leur ancien habitat, les Alpes de l'Europe méridionale et centrale. Il existe, peut-être, encore quelques bouquetins dans des parcs ou chasses réservées d'Autriche et, après des efforts de réacclimatation qui datent de près d'un demi-siècle, la Suisse n'en possède qu'une centaine, qui se trouvent répartis en quelques colonies libres ou dans les jardins zoologiques où ils forment le noyau du repeuplement futur.

En août écoulé, les amis de la nature eurent le chagrin d'apprendre que des guides venaient de ramener à Meiringen le cadavre d'un bouquetin qu'ils avaient découvert sur un escarpement du Simelstock. Il s'agissait d'un animal faisant partie d'un récent lâcher effectué dans la région. L'autopsie pra-

tiquée vint heureusement prouver que la mort était naturelle — congestion pulmonaire et blessure du péricarpe provoquées par une chute — ; tout soupçon de braconnage ou de vandalisme devait être écarté. Si agiles soient-ils, il arrive aux bouquetins, comme aux chamois, de faire un faux pas.

Fin septembre, les gardes du parc national italien découvrirent successivement les cadavres de dix-neuf bouquetins. Aucun d'eux ne portait les traces de blessures faites par une arme à feu, comme il eût paru naturel, les braconniers de la région n'ayant pas encore su prendre l'habitude de respecter le gibier du parc. On peut tuer indûment un bouquetin, de temps à autre, mais dix-neuf ! Et les laisser sur place ! Hélas ! l'enquête menée devait montrer qu'il s'agissait d'un crime auprès duquel le pire acte de braconnage, même dans un parc national, apparaît délit bénin. Les dix-neuf bouquetins avaient été empoisonnés par du sel mêlé de strychnine épandu dans les lieux qu'ils fréquentent. Et combien d'autres cadavres gisent encore en des lieux inaccessibles ? On reste indigné à la constatation d'un méfait aussi froidement prémédité ».

Je me fais, en terminant, un plaisir de remercier les aimables correspondants qui ont bien voulu me fournir les documents nécessaires : MM. Dr. Chr. Schmidt (Coire), Ch. Willigens (Berne), Maurer et Dr. H. Born (Interlaken), Dr. S. Brunies (Bâle).

---

## Relation de chasses ornithologiques et entomologiques

faites en Tunisie, au printemps 1925 et 1926

par Alfred VAUCHER.

C'est à l'amabilité de mon cher Collègue, M. Alfred Blanchet, que je dois d'avoir pu rapporter le matériel dont la liste suit, grâce aussi à sa parfaite connaissance des lieux, comme à son coup de fusil hors de pair.

C'est encore à la munificence de mes chers Collègues MM. Blanchet, Lavauden et Bédé, que je dois d'avoir pu enrichir mes collections de quelques espèces rares, rapportées de leurs magnifiques randonnées dans l'extrême sud tunisien. Je me fais un bien agréable devoir de les en remercier ici.

1° Oiseaux capturés, tirés sans succès, observés et non capturés.

*Corvus corax tingitanus* (Irby) ♀, tirée dans les carrières du Kédel non loin d'Hammam-Lif, entrée dans la collection Blanchet. Ces anciennes carrières romaines, encore exploitées de nos jours, forment un cirque de hautes parois dans lesquelles se reproduisent outre le *Corvus c. tingitanus*; le *Falco biarmicus erlangeri*; une colonie d'*Apus melba tuneti* (Tschusi), sous espèce de notre Martinet alpin, à front plus clair.

*Falco biarmicus erlangeri* (Kleinsch.) ♀, tirée au nid dans la même carrière, tombée mais perdue, n'ayant pu la retrouver.

*Bubo bubo ascalaphus* (Savy) ♂ ♀. Collections Blanchet et Vaucher, provenant de la région située à 30 kilomètres ouest de Kairouan.

*Otus scops scops* (L.). Même région, collection Blanchet.

*Asio otus otus* (L.) ♂. Même région, collection Blanchet. Cette espèce est rare en Tunisie.

*Milvus migrans migrans* (Bodd.), espèce commune dans tout le nord de la Régence.

*Fringilla coelebs spodiogenys* (Bonap.). Kairouan, Hammam-Lif.

*Ammomanes deserti algeriensis* (Sharpe), Kairouan (région de).

*Erythrospiza githaginea githaginea* (Licht.), Kairouan (région de)

*Lanius senator senator* (L.). Diverses régions (très commune).

*Lanius exubitor dodsoni* (Whit), Cap Bon.

*Oenanthe oen. oenanthe* (L.), diverses régions.

*Oenanthe hisp. hispanica* (L.), forme *aurita*, diverses régions.

*Oenanthe leucurus syenitica* (Heugl.). Région de Kairouan.

*Chloris chl. aurantiiventris* (Caban.), diverses régions (très commun).

*Serinus canaria serinus* (L.), diverses régions (très commun).

*Passer hispan. hispaniolensis* (Temm.), diverses régions.

*Merops apiaster* (L.), diverses régions.

*Coracias garrulus garrulus* (L.). Niche en colonie dans les ruines du grand aqueduc romain, à proximité de la Mohamédia, sur la route de Zaghouan. Ce bel oiseau se reproduit également en nombre, dans les berges de la Medjerda, en aval de Souk el Arba.

*Caprimulgus rufic. ruficollis* (Temm.), ♂ ad, coll. Vaucher, région de Kairouan.

*Petronia petr. barbara* (Erl.). Niche en grand nombre dans les ruines de l'aqueduc romain près de la Mohamedia, route de Zaghouan.

*Diplootocus moussieri* (Olp. G.). Hammam-Lif, Bou Kornine, Cap Bon.

*Sylvia hortensis hortensis* (Gmel.), Hammam-Lif.

*Pratincola rubetra rubetra* (L.), Cap Bon.

*Pratincola torquata desfontainesi* (Blanchet), s-sp nov. Cap Bon.

*Agrobates galact. galactotes* (Temm.). Commun partout.

*Motacilla flava flava* (L.). Oued Bezirk (Cap Bon).

*Acrocephalus schoenobaenus* (L.). Oued Bezirk.

*Luscinola melanop. melanopogon* (Temmk.). Oued Bezirk.

*Cuculus canorus canorus* (L.). Oued Bezirk.

*Calandrella brachydactyla hermonensis* (Tristr.). Coll. Blanchet. Cap Bon.

*Ardea cinerea cinerea* (L.). Cap Bon.

*Ardea purpurea purpurea* (L.). Cap Bon, pas rare.

*Ixobrychus minutus minutus* (L.). Oued Bezirk.

*Tringa hypoleucos* (L.). Cap Bon.

*Gallinula chlorop. chloropus* (L.). Oued Bezirk.

*Turnix sylvatica sylvatica* (Desf.). Dunes de Poïnville.

*Otis tetrax tetrax* (L.). Environs de Pont du Fahs. Cette espèce, très localisée se reproduit toujours dans les mêmes lieux; elle niche dans les blés.

*Corvus corax ruficollis* (Less.). Djanet.

*Galerida theklae deichleri* (Erl.). Chouchet el Youdi; (grand Erg).

*Chersophilus duponti margaritae* (Koenig) Kébili.

*Sylvia nana deserti* (Loche). Djéneien. Cette jolie petite Fauvette, entièrement de la couleur du sable des régions qu'elle habite, serait difficile à découvrir si elle n'était toujours en mouvement. Malgré cela, il faut avoir l'œil et le fusil prompts pour pouvoir l'atteindre.

*Numida sabyi* (Hartert), des environs d'Oulmez (Maroc).

*Pterocles coronatus coronatus* (Licht.). Remada (Sud-Tunisien).

Dans nos différentes courses nous avons constaté la présence de plusieurs colonies de Flamants, de Falcinelles (colonie de 50 env.), d'Echasses et de Sternes hansel sur les lacs de Sidi el Hani et de Tedjani, Avril 1926.

### 2° Récolte en œufs, pontes.

*Aquila chrysaëtos occidentalis* (Olph. G.), coll. Blanchet.

*Milvus migrans migrans*, coll. Blanchet.

*Bubo bubo ascalaphus*, coll. Blanchet et Vaucher.

*Falco biarmicus erlangeri*, coll. Blanchet.

*Lanius senator senator*, coll. Blanchet et Vaucher.

*Lanius excubitor dodsoni*, coll. Vaucher.

*Erythrospiza gith. githaginea*, coll. Blanchet et Vaucher.

*Chloris chl. aurantiiventris*, coll. Blanchet et Vaucher.

*Fringilla coel. spodiogenys*, coll. Vaucher.

*Ammomanes deserti algeriensis*, coll. Vaucher.

*Agrobates galact. galactotes*, coll. Blanchet et Vaucher.

*Sylvia hort. hortensis*, coll. Vaucher.

*Saxicola (Oenanthe) leucurus syenitica*, coll. Blanchet et Vaucher.

*Galerida theklae harterti*, coll. Vaucher.

*Serinus canarius serinus*, coll. Vaucher.

*Numida sabyi*, de Tedders (Maroc), coll. Vaucher.

### 3° Récolte de Lépidoptères, faite en Avril 1926, dans la région comprise entre Kairouan et Pichon:

*Papilio machaon*, *Pieris daplidice*, *Pieris rapae*, *Euchloë eupheno*, *Euchloë belemia*, *Euchloë charlonia*, *Colias edusa*, *Gonopterix cleopatra*, *Thestor ballus*, *Lycaena theoprastus*, *Ocneria atlantica*, *Grammodes stolidia*.

Genève, juin 1926.

## Sur l'hivernage et le passage d'Oiseaux d'Europe au Kassaï (Congo Belge)

par F. de SCHAECK

Il est toujours intéressant, au point de vue de l'étude des migrations, de contrôler une faune ornithologique qui, durant plusieurs mois de l'année, se modifie. En d'autres termes, on reconnaît qu'elle possède, en plus des espèces indigènes, des espèces étrangères, une « faune temporaire, périodique ».

Dans un riche matériel, provenant de Loulouabourg et environs, dont le Muséum d'histoire naturelle de Genève fit l'acquisition l'an dernier, nous avons trouvé un grand nombre d'espèces et plusieurs genres non représentés dans les collections du Muséum. Quelques-unes étaient même rares. Ainsi, *Lophotrix letti*, chouette de petite taille, décrite par le D<sup>r</sup> Büttikofer et réunie par cet explorateur au genre *Bubo*. On la croyait particulière à la Libéria (Afrique Occidentale). Mais, en 1923, le D<sup>r</sup> H. Schouteden en récolta deux exemplaires à Luebo et il la mentionne comme étant rare dans toute la région (1). Ce genre intéressant contient jusqu'ici sept espèces, réparties comme suit: Amérique du Sud, 2; Philippine, 3; îles Salomon, 1; Afrique occidentale, 1. Nous avons là, une preuve de plus de la diffusion verticale beaucoup plus grande que celle longtemps admise pour l'Afrique équatoriale, de différents oiseaux, que l'on récoltera, peut-être un jour ou l'autre, dans l'Afrique orientale. Cela sera probablement le cas de la Buse bon-drée, que le professeur Reichenow ne signalait pas à l'Est dans ses ouvrages. Cette diffusion horizontale s'explique aisément par les conditions physiques, par l'absence de grandes chaînes de montagnes et principalement par la température, à peu près uniforme, dans des régions qui sont traversées par le même parallèle. Il existe relativement peu d'espèces particulières à l'Afrique équatoriale.

### Liste d'espèces européennes reçues de Loulouabourg, au Muséum

1. Râle de Genêt, *Crex crex* (L.), 11-II-1924.
2. Guignette vulgaire *Tringa hypoleuca* L., 5-IV-24.

(1) *Revue Zool. Africaine*, t. XI, p. 326.

3. Chevaier sylvain, *Tringa glareola* L., 5-IV-24.
4. Fuligule nyroca, *Nyroca nyroca* (Güld), 8-III-24.
5. Buse bondrée, *Pernis apivorus* (L.), 15-IV-24.
6. Hirondelle de cheminée, *Hirundo rustica* L., 20-III-24.
7. Gobe-mouche gris, *Muscicapa striata* (Pall), 25-III-24.
8. Hypolaïs icterine, *Hypolaïs icterina* (Vieill.), 5-IV-24.
9. Fauvette des jardins, *Sylvia borin* (Bodd.), 19-IV-24.
10. Babillarde ordinaire, *Sylvia ourruca* (L.), 17-IV-24.
11. Pouillot véloce, *Phylloscopus collybita* (Vieill.), 20-IV-24.
12. Pie-grièche à poitrine rose, *Lanius minor* Gm, 16-IV-24.

Ce contingent, de 12 espèces seulement, accompagnées de renseignements exacts, localités et dates, nous permet de faire quelques remarques qui ne sont pas sans intérêt.

Les listes qui nous avaient été précédemment adressées par le Rév. P. Callevaert de Loulouabourg, mentionnent encore d'autres espèces, *Pavoncella pugnax*, *Motacilla flava*, *Acrocephalus arundinaceus* et *schoenobaenus*, *Lanius collurio*, plusieurs *Sylvia*, *Phylloscopus* et *Hypolaïs*. A l'exception des n<sup>os</sup> 1, 2, 3, 4 de notre liste, les autres sont des oiseaux essentiellement insectivores; il leur faut des insectes, leurs œufs et larves, des araignées, de petits mollusques, pour vivre. C'est ce qui constitue, sans aucun doute, le principal agent des migrations périodiques et saisonnières. Les données sur l'hivernage au Congo sont, malheureusement, incomplètes jusqu'à présent. Ces dates de Mars et d'Avril indiqueraient que ces oiseaux y résidaient pour l'hiver, mais on ne peut guère se prononcer.

Quant aux quatre premières espèces, liées au milieu aquatique, elles doivent avoir une répartition très vaste en Afrique; mais nous manquons encore de renseignements. Le Râle de genêt hiverne dans l'Afrique entière, jusqu'à Natal et à la colonie du Cap. A. Reichenow l'admet, non seulement comme hôte d'hiver, mais comme nicheur sédentaire. Il l'avait signalé d'abord dans l'Est, jusqu'au Victoria Nyanza, reconnaissant que Rochebrune le mentionne pour la Sénégambie; cette espèce doit franchir l'Atlas et nicherait dans le Sud africain où l'été et la saison des nids dure de Décembre à Mars. Il en est, probablement de même de la Guignette vulgaire et du Chevalier sylvain. La Fuligule nyroca se reproduit beaucoup plus au Sud, en Europe, que les trois autres. Elle hivernerait seulement dans l'Afrique du Nord, se montrant exceptionnellement en Abyssinie. On ne l'a pas encore rencontrée dans le Sud.

Nous avons publié dans ce *Bulletin* (t. I, p. 253) une « Liste d'Echassiers capturés dans la baie du Lévrier, au Sénégal », au commencement de

Mai, en insistant que c'était là une étape, pour ces migrateurs qui suivent les bords des cours d'eau et les rivages maritimes, ce qui facilite leur subsistance.

Pour des oiseaux terrestres (insectivores), comme la majorité de ceux signalés ici dans la région du Kassaï, nous admettons des déplacements locaux plutôt que de réelles migrations, surtout en tenant compte des dates indiquées. Nous partageons l'opinion de M. Boubier (*L'Oiseau et son milieu*, p. 89). « Dans les tropiques humides, les oiseaux ne font guère de lointains voyages, car la chaleur est constante et la nourriture ne fait jamais défaut. »

---

## Notes Ornithologiques

prises en 1925, dans les environs de Genève, entre Rhône et Jura

par Ed.-J. LAFOND.

- Janvier*: 2, chant de la Sittelle, les Merles mâles se poursuivent; 3, chant du Troglodyte; 5, chant de la Mésange charbonnière; du 15 au 31, chant de la Chevêche; du 16 au 23, chant de la Sittelle et de la Mésange charbonnière; du 21 au 25, augmentation des vols de Corneilles noires, Freux et Choucas, très fort vol le 26.
- Février*: 3, chant du Bruant zizi; 9, chant de l'Alouette lulu et de la Mésange nonnette; 10, chant de nombreux Pinsons, et vol de 50 Vanneaux; 17-18, Grives musiciennes, Mouettes rieuses dans les champs inondés; 25, une Bécasse dans la plaine et une dans le Jura à 900 m., malgré la neige.
- Mars*: 2, vol de Corneilles noires et Freux; 6, Grives musiciennes; 7, vol de Corneilles et Freux; 13, Etourneaux inspectant d'anciens nids; 15, nombreuses Grives musiciennes, Courlis, vol de Ramiers à 19 h. dans la direction nord; 16, nombreux Ramiers; 18, Bécasses; 19, chant de la Grive musicienne à 6 h., par — 4°, vol de Litornes et forts vols d'Etourneaux; 20, vol uniquement composé de Choucas; 22 et 24, Bécasses dans la plaine genevoise; 24, Moineau construisant son nid; 31, Bécasse.
- Avril*: 1, Corneille noire couvant, chant du Pouillot véloce; 3, chant du Coucou, de la Fauvette à tête noire, du Rouge-queue tity; 5, Hironnelle de cheminée, (Lac) chant du Coucou; 9, premières Hironnelles de cheminée (campagne); 10, Bécasse, chant du Bruant jaune, Rossignol de muraille; 13, Bécasse; 18, cinq Cigognes à Russin; 19, chant de la Pie-grièche rousse; 21, chant du Rossignol.
- Mai*: 3, chant du Loriot et du Torcol; 5, Martinets; 10, Grimpereaux nourrissant les jeunes; 16, Gobe-mouches gris; 21-23, nombreux Etourneaux jeunes; 23, Gobe-mouches gris; 27, chant de la Fauvette orphée.
- Juillet*: environ soixante Cigognes sur les maisons de Polliat (Ain); 25, chant du Coucou; 30, passage de Martinets nord-sud.

*Août*: du 1<sup>er</sup> au 15, chant du Bruant zizi; 6, chant du Pouillot véloce; 12, jeunes Hirondelles de cheminée au nid; 17, chant du Rossignol; 20, vingt-quatre Cigognes à Denens (Vaud); 22, Courlis.

*Septembre*: 1, Bouvreuil; 12, Pigeon biset; du 16 au 30, nombreux Traquets motteux et Gobe-mouches bec-figues; 16, premières Grives musiciennes, passage de Rossignols de muraille; 18, Gorge-bleue; 20, Cailles; 22, Mouettes dans les champs; 23, vol de Pigeons colombins, Hibou brachyote; 24, Bécasses (Voirons, Jussy, Ferney); 27, Bécasses (Yvoire, Chevilly); 30, passage de Grives musiciennes.

*Octobre*: du 1<sup>er</sup> au 5, Gobe-mouches bec-figues. Le 1, fort passage de Ramiers et de Grives musiciennes. Du 3 au 10, fort passage d'Étourneaux. Du 6 au 8, chant du Bruant zizi. Du 4 au 10, Bécasses (Mandement, Voirons); 10, chant du Pinson; 12, Moineau construisant un nid; 13, fort passage de Ramiers et de Grives musiciennes, Spioncelles; 14, premiers Choucas; 16, Bécasse, Pigeons ramiers et colombins; 18, Bécasses un peu partout, Choucas, Vanneaux; 23, idem; 25, Autour, fort passage de Pinsons; 26, Bruant des roseaux; 27, Bécasse, Autour; 27-31, chant du Bruant zizi; 29, Moineau construisant un nid; 31, Grive mauvis et Traquet motteux.

*Novembre*: fort vol de Mouettes rieuses, Bécasses; 4, Tarins; 5, Choucas; 5-7, Ramiers; 8, Bécassines ordinaires; 10, Bécasses, Mauvis; 15, Bécasses; 17, Pluviers dorés; 19, Vanneaux, premiers vols de Corneilles noires et Freux; 21, Vanneaux; 22-24, Bécasses; 25, premières Litornes; 27, — 10°, Bécasse (Versoix), Bécassines (London).

*Décembre*: 3, forts vols de Corneilles noires, Choucas, Freux, Canards francs, Sarcelles d'hiver; 6, Canards francs, Bécassines, Râles d'eau; 7 et 11, forts vols d'Étourneaux; 13, Bécasse (London), Bécassines sourdes et ordinaires; 27, Bécasse.

---

## Liste des Périodiques ornithologiques

qui se trouvent aux Bibliothèques de Genève

dressée par M. BOUBIER.

ABRÉVIATIONS: Soc. Zool.: Société zoologique de Genève. — M. H. N.: Muséum d'histoire naturelle. — B. P.: Bibliothèque publique (avec cotes du catalogue).

Sauf indication contraire, les séries sont complètes.

1. *Aquila*, Budapest, Hongrie. — B. P. (Mf. 1077-4°) (manque 1894-1900).
2. *Ardea*, *Tijdschrift der Nederlandsche Ornithologische Vereeniging*, Utrecht, Hollande. — Soc. Zool. (manque tome VI, 1917).
3. *Austral Avian Record (The)*, Far Oak (Hantshire), Angleterre. — Soc. Zool.
4. *Avicula*, Siena, Italie (a cessé de paraître). — M. H. N.
5. *Beiträge zur Fortpflanzungsbiologie der Vögel, mit Berücksichtigung der Oologie*, Berlin, Allemagne. — Soc. Zool. (manque année 1).
6. *Bird Notes and News*, Journal of the Royal Society for the protection of Birds, London, Angleterre. — Soc. Zool. (vol. XI, 1924-25 et suite).
7. *British Birds*, London, Angleterre. — Soc. Zool. (1926 et suite, don Dr. Chidell).
8. *Bulletin de la Fédération des Groupements français pour la protection des oiseaux*, Paris. — B. P. (Mf. 1195-8°).
9. *Bulletin de la Société ornithologique suisse*, Genève. — M. H. N. (1865-1870, tout ce qui a paru).
10. *Condor (The)*, a Magazine of Western Ornithology, organe du Cooper Ornithological Club, Eagle Rock (Californie), U. S. A. — Soc. Zool. (vol. XVIII, 1916, et suivants).
11. *Dansk Ornithologisk Forenings Tidsskrift*, Kjöbenhavn, Danemark. — Soc. Zool. (manquent les 5 premières années et les années 1912, 1913, 1915).
12. *Danske Fugle*, Skovbo, Danemark. — Soc. Zool.
13. *Gerfaut (Le)*, revue belge d'ornithologie, Bruxelles-Laeken, Belgique. — Soc. Zool.

14. *Hornero (El)*, revista de la Sociedad ornitologica del Plata, Buenos Aires, Répub. Argentine. — Soc. Zool.
15. *Ibis (The)*, London, Angleterre. — B. P. (Mf. 1152-8°).
16. *Jaarbericht van de Club van Nederlandsche Vogelkundigen, Valkenburg*, Hollande. — Soc. Zool. (manquent les années 1911, 1915, 1916, 1917 et le fasc. 1 de 1920).
17. *Journal für Ornithologie*, organe de la Société ornithologique allemande, Berlin, Allemagne. — M. H. N.
18. *Mitteilungen über die Vogelwelt*, Stuttgart, Württemberg. — Soc. Zool. (années 1921 et suivantes).
19. *Norsk ornithologisk Tidsskrift, Stavanger*, Norvège. — Soc. Zool.
20. *Novitates zoologicae*, revue du Tring Museum, Tring, Angleterre. M. H. N.
21. *Oiseau (L')*, organe de la Société nationale d'acclimatation de France, Paris. — Soc. Zool. (à partir du N° 2, 1926).
22. *Oiseaux (Nos)*, bulletin de la Société romande pour l'étude et la protection des oiseaux, Neuchâtel. — Soc. Zool. et M. H. N.
23. *Ornis, Wien et Braunschweig*. — M. H. N. (de 1885, début, à 1891, la fin manque; a cessé de paraître).
24. *Ornis fennica, Helsingfors*, Finlande. — Soc. Zool.
25. *Ornithologisches Jahrbuch, Hallein*, Allemagne (a cessé de paraître). — M. H. N.
26. *Ornithologiste (L')*, organe de la Société suisse pour l'étude des oiseaux et leur protection, Bâle. — M. H. N. — Soc. Zool. (à partir de 1913).
27. *Pallasia, Dresden*, Allemagne (traite de tous les vertébrés paléarctiques). — Soc. Zool.
28. *Revue française d'ornithologie*, Paris. — Soc. Zool. et M. H. N.
29. *Rivista italiana di ornitologia*, Italie. — M. H. N. — Soc. Zool. (jusqu'à 1918).
30. *South Australian Ornithologist (The)*, Adélaïde, Australie du sud. — Soc. Zool. (manquent fasc. 4 du vol. IV et fasc. 1 du vol. V).
31. *Tori, Akasaka-Tokyo*, Japon. — Soc. Zool. (manquent n<sup>os</sup> 1, 2, 4, 8, 9 et 15).
32. *Verhandlungen der ornithologischen Gesellschaft zu Bayern, München*, Bavière. — Soc. Zool. (vol. VIII, 1908 et suiv.).
33. *Wilson Bulletin (The)*, Sioux City (Jowa), U. S. A. — Soc. Zool. (à partir de déc. 1925).
34. *Zoologica palaeartica*: voir *Pallasia*, titre sous lequel ce périodique s'est continué.

## Ouvrages reçus

### DIVERS

- MORDOFF R. A. — Climate of New-York State 1 br. N. Y. 1925. Don Agr. Stat. Ithaca.
- TOPALI. — In Memoriam Dr. Constantin Topali 1898-1924. 1 br. 1926. Don Aut.

### MAMMIFÈRES

- ASHBROOK F. C. et WALKER. — Blue Fox Farming in Alaska. 1 br. Wash. 1925. Don U. S. D. Ag.
- NELSON E. W. — Bats in rel. to product. Guano and destruct. Insects. 1 br. Wash. 1926 Don U. S. D. Ag.
- OSGOOD W. O. — Long-Clawed S. Amer. Rodents Genus Notiomys. 1 br. Chic. 1925. Don F. Mus. Nat. Hist.
- SALAZAR A. L. — Motises de la Granulose atrésique, ovaire de la Lapine. 118 fig. 1 br. Porto 1923. Don Soc. portug. Sc. nat.

### OISEAUX

- BALZAC H. de. — Ornithol. Sahara et Sud-Algérien. 1 vol. Alger 1926. Don aut.
- BOUBIER Prof. Dr. M. — Progrès de l'Ornithologie. 1 br. in Rev. scient. ill. 1926, N° 1. Don aut.
- BOUBIER, M. — Les Oiseaux. L'ornithologie et ses bases scientifiques. 1 vol. 305 p., 78 fig., 10 pl. Paris, Doin, 1926. Don aut.
- CHAPPELLIER M. — Les Corbeaux de France. Répartition. Mœurs. Nourriture. 1 br. Nancy 1926. Don aut.

- CHAPIN E. A. — Food Habits of the Vireos 1 br. Wash. 1925. Don U. S. A. Dp. Agr.
- CORY Ch. B. — Catalogue of Birds of the Americas. Part. II, N° 1 et 2, 2 vol. Chicago 1918-19. Don Field Mus.
- CORY Ch. et HELLMAYR. — Catal. of Birds of Americas. Furnariidae. — Dendrocolaptidae, 1 vol. Chicago 1923. Don F. Mus.
- GARDINER Miss L. — « Save us », Oil Pollution of the Sea 1 br. London 1925. Don Royal Soc. Protect. Birds.
- LINCOLN F. C. — Results of Bird banding in Europe 1 br. the Auk 1925. Don S. Prentiss Baldwin.
- LINCOLN F. — Trapping Ducks for Banding 1 br. Wash. 1926. Don U. S. D. Agr.
- MATTHEY-DUPRAZ A. — Çà et là dans le Soudan égyptien. 1 br. Bâle 1926. Don aut.
- MATTHEY-DUPRAZ A. — A travers le Maroc, 1 br. Colombier 1926. Don aut.
- PITTET Dr. L. — Association mondiale Protection Oiseaux. 1 br. Fribourg 1926. Don aut.
- SKOVGAARD P. — Den Sorte Stork (*ciconia nigra*), 1 br. Viborg 1920. Don aut.
- SNOUCKAERT VAN SCHAUBURG. — Mededeelingen over cinige Vogelsoorten van Java en Sumatra. 1 br. Zevenbergen 1926. Don aut.
- ZIMMER J. — Two new Birds from Peru. 1 br. Chic. 1925. Don F. Mus. N. H.
- HACHISUKA. — Les Oiseaux de l'Égypte (en japonais). 1 vol. Tokyo, 1926. Don aut.
- WETMORE. — Food of American Phalaropes, Avocets and Stilts. Washington, 1925. Don U. S. A. Dept. Agr.

---

### REPTILES, INSECTES, ETC.

---

- SCHMIDT P. et F. — New Coral Snakes from Peru. 1 br. Chicago 1925. Don F. Mus. Nat. Hist.
- BRITISH. MUS. — The Furniture Mite 2 p. 1925. London. Don B. Mus.
- BUYS J. L. — Cicadellidae vicinity Ithaca. Struct. of Gonapophyses. 1 br. Ithaca 1923. Don Com. Univ.

- EDWARDS F. W. et JAMES S. P. — British Mosquitoes and their Control. 1 br. 1923. Don Brit. Mus.
- CRONEIS Carey. — New Cephalopodes from Fayetteville Shale. 1 br. 1926. Don Haward Coll.
- KENNARD A. S. and WOODWARD B. B. — Synonymy of British non marine Mollusca. 1 vol. London 1926. Don Br. Mus.
- KOFOID A. and SWEZY O. — Flagellate from British Guiana and Probooscidielle Philippine. 1 br. Berkeley 1926.
- MILLZNER Theresa. — Cestodes Genus Dipylidium from Cats and Dogs 1 br. Berkeley 1926. Don Univ. Calif.